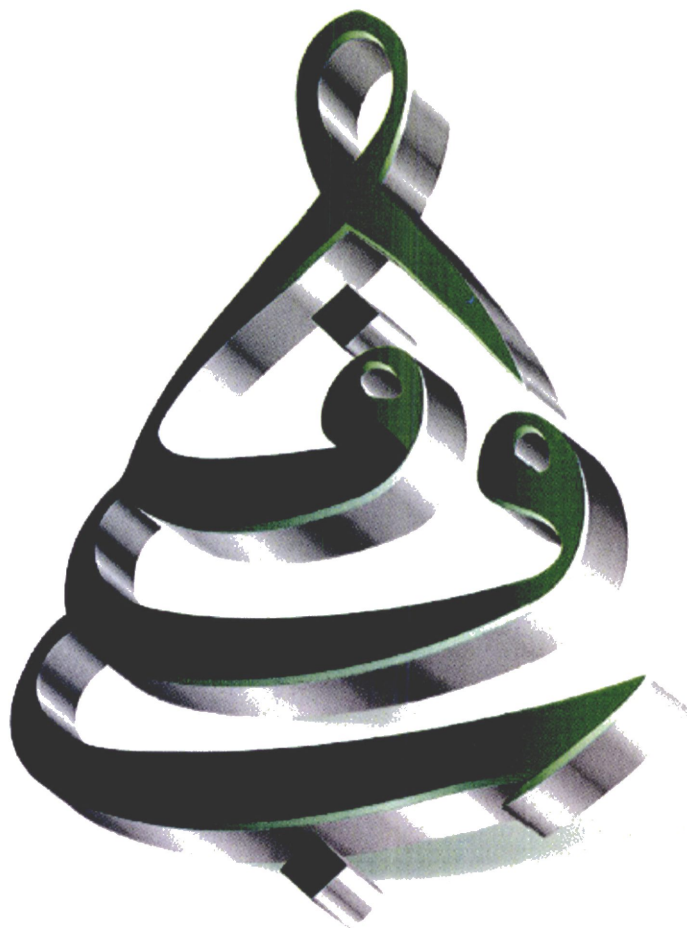




BANQUE NATIONALE AGRICOLE
RAPPORT ANNUEL 2014



2014

Banque Nationale Agricole

Rue Hedi Noura 1001 Tunis

(00216) 71 831 000 / (00216) 71 831 200

2014

SOMMAIRE

CONTEXTE ECONOMIQUE ET ENVIRONNEMENT BANCAIRE & FINANCIER	5
CONTEXTE ECONOMIQUE	6
AU NIVEAU MONDIAL	6
AU NIVEAU NATIONAL	7
ENVIRONNEMENT BANCAIRE ET FINANCIER TUNISIEN	8
LE SYSTEME BANCAIRE ET FINANCIER	8
EVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICATEURS D'ACTIVITE DES BANQUES COTEES EN 2014	8
ACTIVITE DE LA B.N.A EN 2014	9
ACTIVITE, SITUATION ET RESULTATS DE LA BNA	10
RESSOURCES	10
EMPLOIS	12
POSITION SUR LE MARCHE MONETAIRE	15
LES OPERATIONS A L'INTERNATIONAL	15
RESULTATS DE LA BANQUE	16
PERFORMANCES DE LA BANQUE AU COURS DES CINQ DERNIERES ANNEES	20
ORGANISATION ET SYSTEME D'INFORMATION	23
BILAN SOCIAL	24
CONTROLE INTERNE	26
L'ACTION BNA EN BOURSE	27
EVOLUTION PREVISIONNELLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR	28
ACTIONNARIAT	29
GOUVERNANCE	31
ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS AU 31 12 2014	35
PRINCIPALES NOTES AUX ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS	41
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS	75
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS	83

ACTIVITE DU GROUPE BNA 2014	99
SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE	100
LES FILIALES DE LA BNA	101
LES FILIALES FINANCIERES	101
GROUPE IMMOBILIER..... ..	105
SOCIETES DE SERVICES..... ..	108
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	109
PRINCIPALES NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	115
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES..... ..	151

PROFIL DE LA BANQUE NATIONALE AGRICOLE

Dénomination : BANQUE NATIONALE AGRICOLE.
Forme juridique : Société anonyme à Conseil d'Administration et Direction Générale.
Nationalité : Tunisienne.
Siège social : Rue Hédi Nouria 1001 Tunis.
Téléphone : (00 216) 71 831 000 / (00 216) 71 831 200.
Télex : NABATTU 14 130 / BANATU 15 436 / DIRBNA 13 220.
Swift. BNTETNTT.
Site Web: www.bna.com.tn
Date de constitution : 1^{er} Juin 1959.
Durée : 99 ans.
Registre du commerce : B142431996 TUNIS.
Matricule fiscal : 000 123 LAM 000.
Capital social : 160.000.000 Dinars.
Exercice social : du 1^{er} Janvier au 31 Décembre de chaque année.
Objet social : Activités bancaires.
Régime fiscal : Droit commun.



COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président :

M. Jaafar Khatteche

Membres :

- Ministère des Finances représenté par M. Mohamed Arbi Debki ;
- Ministère du développement et de la coopération internationale représenté par M. Lotfi Fradi ;
- Ministère de l'Agriculture représenté par M. Mohamed Lotfi Frad ;
- Office des Céréales représenté par M. Taoufik Saïdi ;
- Caisse Nationale de la Sécurité Sociale représentée par M. Rachid Barouni ;
- Office du Commerce de la Tunisie représenté par M.Slah Louati.
- Caisse Tunisienne des Assurances Mutuelles Agricoles représentée par M. Mansour Nasri ;
- M. Taoufik Jelassi, Administrateur représentant les actionnaires minoritaires
- M. Sahbi Mahjoub, Administrateur indépendant ;
- M. Lotfi Maktouf, Administrateur indépendant ;
- Feu Ridha Timoumi, Administrateur indépendant ;

Contrôleur d'Etat :

Madame. Bisma Ghozzi.

Commissaires aux Comptes :

- T.A.C représenté par M. Khdimallah Zied
- C.F.A représenté par M. Saïdi Fethi.

CONTEXTE ECONOMIQUE ET ENVIRONNEMENT BANCAIRE & FINANCIER



CONTEXTE ECONOMIQUE

AU NIVEAU MONDIAL

La croissance économique mondiale s'est établie à 3,4% en 2014 sous l'effet de la reprise de la croissance dans les pays développés et du fléchissement, quoique modéré, du rythme de l'activité économique dans les pays émergents et les pays en développement.

En fait, la croissance économique dans les pays développés a évolué à un rythme modéré et inégal entre les pays soit 1,8% en 2014 contre 1,4 % en 2013.

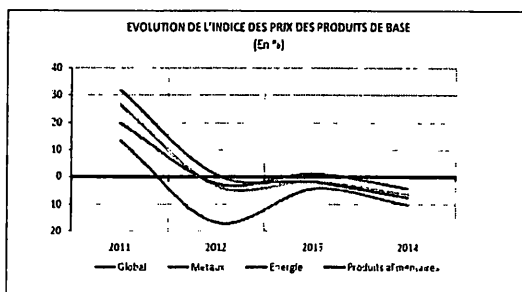
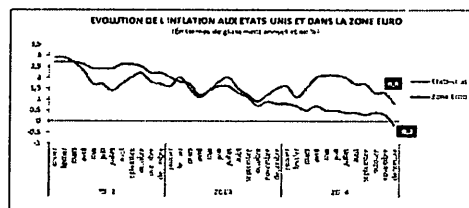
Soutenue par une politique monétaire expansionniste suivie par la Réserve Fédérale Américaine (FED), par une baisse du taux de chômage et par un accroissement des importations plus que prévu. L'évolution de l'activité économique aux Etats-Unis a été de 2,4% en 2014 contre 2,2% une année auparavant.

Une reprise atteignant 0,9% en 2014 contre -0,5% en 2013 a été enregistrée pour la zone euro et ce grâce à la baisse des prix du pétrole et à l'augmentation des exportations nettes.

Pour ce qui est du Japon, le relèvement de la taxe sur la valeur ajoutée au cours de l'année 2014 a ralenti le taux de croissance économique au niveau de -0,1% contre 1,6 % en 2013.

Pour les pays émergents et en développement, le durcissement des conditions financières a affecté la croissance de leur demande intérieure ce qui explique la baisse de leur taux de croissance au niveau de 4,6% en 2014 contre 5 % en 2013.

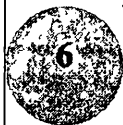
L'année 2014 a été marquée par un fléchissement de l'inflation mondiale atteignant 3,5% contre 4 % en 2013. Cette baisse a concerné notamment les pays émergents où le taux d'inflation a atteint 5,1% contre 5,9% en 2013.



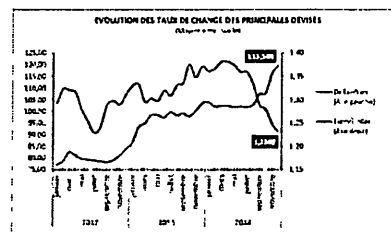
Le recul de l'inflation a été engendré par la baisse des prix du pétrole, le recul des prix des autres produits de base et l'affaiblissement de la demande dans plusieurs pays notamment ceux de la zone euro et le Japon.

Pour l'ensemble de l'année 2014, l'indice général des prix internationaux des produits de base a poursuivi son repli ayant atteint 6,3% contre un léger repli de 1,6% une année auparavant sous l'effet conjugué de l'amélioration de l'offre, et d'une demande chinoise moins importante, de l'appréciation du dollar et de la contraction du prix du pétrole. Cette tendance a concerné surtout les prix des métaux (-10,3% contre 4,3% en 2013) et ceux de l'énergie (-7,5% contre -1,8% en 2013)

Les marchés financiers internationaux ont été marqués par des performances différentes L'indice Dow Jones a enregistré une hausse de 7,52 % alors que l'indice Nasdaq a fait nettement mieux soit une hausse de 13,4% Quant à l'indice parisien CAC40, il a clôturé l'année proche de l'équilibre (-0,54 %) sous l'effet de plusieurs événements tels que la crise ukrainienne en janvier, la chute du pétrole en décembre, la faillite de la grande banque portugaise « Espirito Santo » et la panique boursière du mois d'octobre provoquée par les craintes de récession pour la première économie européenne.



Sur les marchés des changes internationaux, l'année 2014 a été marquée surtout par l'appréciation du dollar américain face aux autres principales devises. Cette tendance a été soutenue par la décision de la Réserve Fédérale Américaine de mettre fin à son programme d'achat d'actifs et d'autre part par les mesures d'assouplissement monétaires prises par la Banque Centrale Européenne.



Pour ce qui est de la situation de l'emploi aux Etats-Unis, le taux de chômage a été ramené de 7,4 % en décembre 2013 à 6,2 % en décembre 2014, suite à l'amélioration de la situation de l'économie américaine d'une part, et au repli de la population active, d'autre part.

Dans la Zone Euro, le taux de chômage s'est stabilisé à 11,6 % au mois de décembre 2014 contre 12 % en 2013, et ce en raison des faibles performances de l'économie de la zone. Quant au Japon, ce taux a enregistré une baisse pour passer de 4 % en 2013 à 3,6 % en 2014.

AU NIVEAU NATIONAL

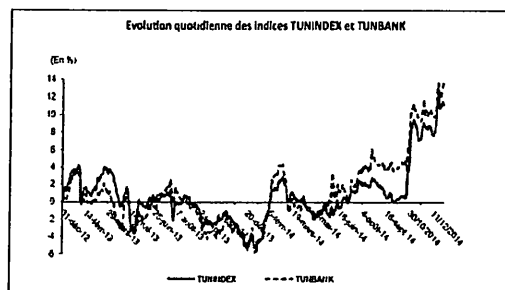
Le taux de croissance économique national est de 2,3 % pour l'année 2014, soit un recul de 0,1 point de pourcentage par rapport à l'année précédente. Ce ralentissement résulte du recul de la croissance des industries non manufacturières (-1% contre -2,4 % en 2013) et des services marchands (3,1 % contre 3,9% en 2013), conjugué à une légère reprise de la valeur ajoutée des industries manufacturières (1,5 % contre 1,4 % en 2013) ainsi qu'à la relance du secteur agricole et de pêche dont le taux de croissance de la valeur ajoutée a atteint 2,8% contre - 4 % à fin 2013.

S'agissant du secteur touristique, sa valeur ajoutée, exprimée en termes réels, a progressé de 3,5 % en 2014 contre 2,1 % en 2013. Les recettes touristiques en devises ont été soutenues par la dépréciation du dinar vis-à-vis des principales devises.

Quant au taux d'inflation, il a été ramené à 5,5 % en 2014 contre 6,1 % en 2013. Cette tendance est en grande partie attribuable à la diminution du rythme d'évolution des prix des produits alimentaires (6,6 % contre 8 % en 2013).

Au cours du dernier trimestre de l'année 2014, l'activité du marché financier a été caractérisée par une hausse marquante de l'indice de référence Tunindex, soit un rendement annuel de 16,2 %. En fait, la plupart des indices sectoriels ont enregistré une hausse en 2014, la meilleure performance ayant été réalisée par l'indice « Agro-alimentaire et boissons » (+ 74,6 %). La plus mauvaise performance a été celle de l'indice « Batiments et matériaux de construction » (- 13,3 %).

L'indice TUNBANK a, pour sa part, réalisé un rendement annuel de 17,3 %.



Sur le marché de change, et en termes de moyenne annuelle, le dinar tunisien s'est déprécié de 4,2 % vis-à-vis de l'euro et de 4,4 % vis-à-vis du dollar américain contre une appréciation de 3,5% par rapport au yen japonais comparativement à l'année précédente.

Pour ce qui est du taux de chômage, il a atteint 15 % en 2014 contre 15,3 % l'année précédente

ENVIRONNEMENT BANCAIRE ET FINANCIER TUNISIEN

LE SYSTEME BANCAIRE ET FINANCIER

Les faits marquants ayant caractérisé le système bancaire et financier au cours de l'année 2014 sont :

- L'amélioration de la trésorerie des banques et ce à partir du troisième trimestre de l'année suite au recul des achats de devises par les banques auprès de la Banque centrale, et de l'effet expansif de la circulation fiduciaire sur la trésorerie bancaire.
- L'accélération des concours à l'économie, après trois années consécutives de repli passant de 6,8% en 2013 à 9,4% en 2014.
- La poursuite du déficit courant atteignant 8,8% du PIB sous l'effet du ralentissement des exportations de biens et de certains services et du maintien de l'augmentation des importations.

EVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICATEURS D'ACTIVITE DES BANQUES COTEES EN 2014

- Au terme de l'année 2014, les banques cotées ont réalisé un chiffre d'affaires de 4.445 MDT contre 3.930 MDT au 31 décembre 2013, soit une hausse de 13 %.
- Le produit net bancaire s'est élevé à 2.900 MDT en 2014 contre 2.624 MDT en 2013 enregistrant une hausse de 10,5 % (selon les derniers chiffres publiés par la Banque Centrale de Tunisie en juin 2015).
- Durant l'année 2014, la marge d'intermédiation a légèrement progressé (3,3 % contre 0 % en 2013). La part de la marge d'intérêt dans le PNB s'élève à 56,9 %, alors que celle de la marge sur commissions a atteint un taux équivalent à 22,7 %.
- Le taux de couverture des charges salariales par les commissions nettes a enregistré une hausse de 2,28 points de pourcentage à fin décembre 2014 atteignant 62,02 % contre 59,72 % à fin décembre 2013.
- Les charges opératoires ont totalisé 1.404 MDT en 2014 contre 1.245 MDT en 2013, en hausse de 12,8 %. Cette augmentation, plus importante que celle du produit net bancaire, s'est répercutée négativement sur le coefficient d'exploitation qui a enregistré une détérioration d'un point de pourcentage en s'établissant à 48,4 %.
- Les crédits consentis aux entreprises et aux professionnels ont connu une tendance haussière d'une année à l'autre à un taux de 7,4 %, soit 61.407 MDT au 31 décembre 2014 contre 57.179 MDT au 31 décembre 2013.
- Avec un accroissement au taux de 8,6 % en 2014 contre 7,4 % en 2013, les dépôts de la clientèle auprès des banques résidentes ont passé de 45.893 MDT en 2013 à 49.856 MDT au 31 décembre 2014.
- La progression des crédits à un rythme plus soutenu que celui des dépôts s'est traduite par une hausse du taux de transformation de 1,2 points de pourcentage passant de 104,7 % en 2013 à 105,9% au 31 décembre 2014 .



ACTIVITE DE LA B.N.A EN 2014

ACTIVITE, SITUATION ET RESULTATS DE LA BNA

Durant l'année 2014, la Banque Nationale Agricole a pu réaliser des résultats satisfaisants grâce à une stratégie qui s'articule autour des axes suivants :

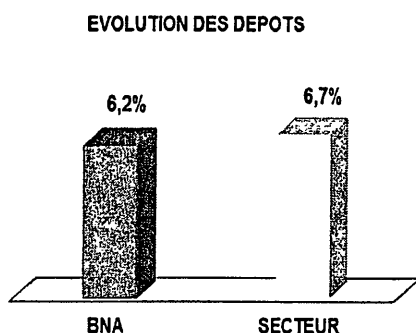
- Le développement des efforts commerciaux en vue de mobiliser davantage de ressources clientèle par l'extension du réseau d'agences et l'amélioration de la gamme de ses produits.
- La poursuite d'une politique de crédit basée sur la minimisation de risques tout en favorisant l'accompagnement des Petites et Moyennes Entreprises
- Le renforcement des structures de contrôle.
- Le développement des compétences via la formation et la mobilité.
- L'amélioration de la solvabilité bancaire.

RESSOURCES

RESSOURCES CLIENTELE

L'encours des ressources collectées auprès de la clientèle s'est inscrit en hausse de 6,3%, atteignant 5.894 MD au 31.12.2014 contre 5.544 MD une année auparavant, soit une hausse en volume de 350 MD contre 292 MD en 2013.

Les dépôts de la clientèle



L'encours des dépôts et avoirs de la clientèle s'est établi à 5.863 MD au 31.12.2014 contre 5.520 MD au titre de l'exercice 2013, enregistrant ainsi une progression au taux de 6,2% correspondant à une hausse en volume de 343 MD.

Cette évolution est principalement la résultante :

- d'une nette progression de 12,5 % (+ 236 MD) des dépôts à terme et autres produits financiers, atteignant 2.120 MD au 31.12.2014 contre 1.884 MD au 31.12.2013.
- d'un accroissement de 3,0 % du volume des dépôts d'épargne passant de 1.957 MD au 31 12 2013 à 2.016 MD à fin 2014, soit une augmentation en volume de 59 MD.
- et d'une hausse de 2,7 % au niveau des dépôts à vue et autres sommes dues à la clientèle passant de 1.664 MD à fin 2013 à 1.709 MD au 31.12.2014, soit une hausse en volume de 45 MD.

Les placements en instruments monétaires et financiers

L'encours des placements de la clientèle en instruments monétaires et financiers s'est établi à 31 MD au 31.12.2014 contre 24 MD à fin 2013, enregistrant une hausse de 7 MD (+29,5%)

Cette évolution provient d'un accroissement de 2 MD au niveau des placements en bons de trésor et de 5 MD au niveau de ceux en billets de trésorerie.

Unité 1000 D

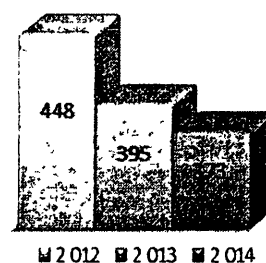
	2 012	2 013	2 014	Var. 2013 / 2012		Var. 2014 / 2013	
				Volume	(%)	Volume	(%)
DEPOTS	5 212 368	5 505 255	5 845 622	292 888	5,6	340 367	6,2
Dépôts à vue	1 550 104	1 475 032	1 502 555	-75 072	-4,8	27 523	1,9
Dépôts d'épargne	1 895 281	1 957 526	2 016 244	62 245	3,3	58 718	3,0
Dépôts à terme & autres produits financiers	1 604 865	1 883 538	2 119 866	278 673	17,4	236 328	12,5
Autres sommes dues à la clientèle	162 118	189 160	206 957	27 041	16,7	17 797	9,4
DETTES RATTACHEES	5 161	14 397	17 352	9 236	178,9	2 955	20,5
Dépôts à vue	1 226	1 593	2 295	367	30,0	702	44,1
Dépôts à terme & autres produits financiers	3 935	12 804	15 057	8 868	225,3	2 253	17,6
TOTAL DEPOTS	5 217 529	5 519 652	5 862 974	302 123	5,8	343 322	6,2
INSTRUMENTS MONETAIRES & FINANCIERS	33 845	24 032	31 127	-9 813	-29,0	7 095	29,5
Bons de trésor clientèle	15 045	5 132	6 977	-9 913	-65,9	1 845	36,0
Billets de trésorerie	18 800	18 900	24 150	100	0,5	5 250	27,8
TOTAL RESSOURCES CLIENTELE	5 251 374	5 543 684	5 894 101	292 310	5,6	350 417	6,3

EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES

L'encours net des emprunts et ressources spéciales a atteint 373 MD au 31.12.2014 contre 395 MD au titre de l'exercice précédent, accusant ainsi une régression de 5,4 % (-22 MD) attribuable principalement :

- à la diminution de l'encours des ressources extérieures de 40,5 MD et ce en raison du remboursement d'un montant global de 53,8 MD au titre des échéances (en principal) des emprunts extérieurs contre 13,3 MD au titre des appels de fonds sur ces lignes.
- à la hausse de l'encours des ressources budgétaires de 7,1 MD.
- au remboursement d'un montant de 3,3 MD au titre de l'annuité relative à l'emprunt subordonné.

EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES



EMPLOIS

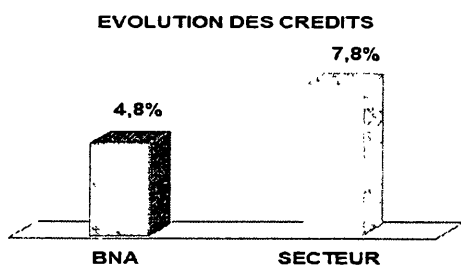
ENGAGEMENTS

Favorisant une participation active aux orientations économiques nationales, la politique de crédit de la Banque Nationale Agricole a été axée sur l'accompagnement de la clientèle notamment en matière de développement régional.

Ainsi, l'encours global des engagements nets de la Banque s'est établi à 8.442 MD au 31.12.2014 contre 8 182 MD à fin 2013, enregistrant ainsi une progression de 3,2% (+ 260 MD).

U 1 000 D

	2 012	2 013	2 014	Var. 2013 / 2012		Var. 2014 / 2013	
				Volume	(%)	Volume	(%)
Engagements par décaissement	6 368 251	6 612 307	6 927 168	244 056	3,8	314 861	4,8
Engagements par signature	1 551 851	1 569 971	1 514 670	18 120	1,2	-55 302	-3,5
Total Engagements nets	7 920 102	8 182 278	8 441 837	262 176	3,3	259 559	3,2



Cette évolution découle d'une augmentation de 4,8 % (+315 MD) au niveau des engagements par décaissement, atteignant 6 927 MD au 31.12.2014 contre 6.612 MD à fin 2013, et d'une baisse de 55 MD des engagements par signature revenant de 1.570 MD en 2013 à 1.515 MD à fin 2014.

En termes d'encours bruts, les engagements de la Banque se sont inscrits en hausse de 3,8% par rapport à l'année précédente, pour totaliser 9.313 MD au 31.12.2014, soit une progression en volume de 337 MD.

Développement des crédits et choix sectoriels

➤ Financement de la production agricole

Fidèle à sa vocation, la Banque Nationale Agricole n'a cessé de soutenir le secteur agricole conformément aux objectifs publics pour le développement de ce secteur stratégique.

En effet, les débloquages à la production agricole ont enregistré une nette progression de l'ordre de 18% pour totaliser 165 MD à fin 2014 contre 140 MD en 2013. Cette évolution vient couronner un effort de démarchage d'une clientèle de taille et l'innovation des produits de la banque tout en assurant une gestion rigoureuse des risques.

De ce fait, la banque a maintenu le rythme de financement de la campagne agricole à travers l'octroi de crédits à court terme, en faveur de près de 3 922 agriculteurs, pour une valeur de 101 MD contre 83 MD en 2013 et 66 MD en 2012. Ces débloquages ont contribué à financer la campagne céréalière à hauteur de 68% du montant total débouqué.

De leur part, les débloquages de crédits à moyen et long terme ont touché plus que 700 bénéficiaires pour atteindre un volume de 65 MD en 2014 contre 57 MD l'année écoulée, enregistrant ainsi une hausse au taux de 14,0%

Parallèlement, l'année 2014 a été marquée par un renforcement considérable de l'effort déployé en matière de recouvrement agricole dont le volume (en principal des créances ordinaires et contentieuses) s'est situé à 127 MD contre 104 MD à fin 2013, soit une nette amélioration de l'ordre de 21,8% (+23 MD).

Ainsi, au terme de l'année 2014, l'encours global brut des engagements à la production agricole s'est établi à 819 MD contre 765 MD en 2013, enregistrant une progression de 7,1% (+ 54 MD)

➤ Crédits à la commercialisation des produits agricoles de base

L'encours des crédits à la commercialisation de produits agricoles de base s'est inscrit en hausse de 6,3% (+ 65 MD) pour atteindre 1.097 MD au titre de l'exercice 2014 contre 1.032 MD à fin 2013

Cette évolution a résulté, essentiellement d'une hausse des concours accordés à la commercialisation de produits céréaliers de 52 MD et celle de produits oléicoles de 19 MD au cours de l'exercice 2014.

Unité : 1 000 D

CREDITS A LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES	2 012	2 013	2 014	Var. 2013 / 2012		Var. 2014 / 2013	
				Volume	%	Volume	%
Céréales	748 231	862 567	914 738	114 336	15,3	52 171	6,0
Vignes	9 708	9 281	3 496	-427	-4,4	-5 785	-62,3
Huiles	170 186	160 314	179 254	-9 872	-5,8	18 940	11,8
TOTAL	928 125	1 032 162	1 097 488	104 037	11,2	65 326	6,3

➤ Crédits commerciaux, industriels et services

L'encours brut des engagements commerciaux et industriels s'est établi à 7.396 MD au 31.12.2014 contre 7.179 MD à fin 2013, enregistrant ainsi une hausse de 3,0% (+ 217 MD).

Cette évolution provient d'un accroissement des engagements par décaissement de 5,4 % (+308 MD) pour s'établir à 6.047 MD au 31.12.2014 contre 5.739 MD à fin 2013, conjuguée à une baisse de 6,3 % (- 91 MD) des engagements par signature, revenant de 1 440 MD au 31.12.2013 à 1.349 MD à fin 2014.

En effet, la banque a poursuivi le financement des crédits aux particuliers qui se sont accrus de 3,2% pour atteindre 1 385 MD au 31 12.2014 contre 1 341 MD en 2013.

En outre, la banque a alloué une enveloppe de crédits aux professionnels de l'ordre de 264 MD dont l'encours s'est établi à 4.662 MD au 31.12.2014 contre 4.398 MD une année auparavant

	2 012	2 013	2 014	Var. 2013 / 2012		Var. 2014 / 2013	
				Volume	%	Volume	%
Engagements par decasement	5 484 251	5 738 613	6 047 051	254 362	4,6	308 438	5,4
Engagements par signature	1 379 821	1 440 055	1 349 396	60 235	4,4	-90 660	-6,3
TOTAL	6 864 072	7 178 668	7 396 447	314 597	4,6	217 778	3,0

Recouvrements et Gestion des Risques

➤ Recouvrements des crédits

Le volume global des encaissements au titre du recouvrement des créances (en principal et intérêts) s'est établi à 3 056 MD au 31.12.2014 contre 2.891 MD à fin 2013, soit une progression au taux de 5,7%. Pour sa part, le taux de recouvrement global s'est situé à 67,1 % au 31.12.2014 contre 65,7% une année auparavant.

En effet, le volume des recouvrements des créances commerciales et industrielles (hors contentieux) a atteint 2.894 MD au 31.12.2014 contre 2.758 MD à fin 2013

Parallèlement, le recouvrement des crédits à la production agricole (hors contentieux) s'est amélioré de 21,4% pour se situer à 137 MD à fin 2014 contre 113 MD au titre de l'année précédente.

D'un autre côté, le volume des recouvrements sur les créances contentieuses s'est inscrit en hausse de 3,1% (+ 5 MD) pour atteindre 25,0 MD au 31.12.2014 contre 20,0 MD à fin 2013.

➤ Qualité des risques et réglementation prudentielle

Le volume des créances classées s'est établi à 1.948 MD à fin 2014 contre 1.793 MD une année auparavant, enregistrant ainsi une hausse de 8,6% (+ 155 MD). Ainsi, le taux des créances classées s'est situé à 21,04% au 31.12.2014 contre 20,00% à fin 2013.

Classe de risque	Engagements	Engagements hors fonds budgétaires	Provisions	Intérêts et agios réservés ⁽²⁾
Classe 0	5 706 837	5 657 484	8 292	3 643
Classe 1	1 604 944	1 600 096	-	176
Classe 2	243 961	239 007	28 529	9 725
Classe 3	86 764	85 524	17 128	3 775
Classe 4	894 220	664 257	295 519	84 799
Classe 5	722 938	620 093	407 618	93 587
Total en mDT	9 259 664	8 866 461	757 086	195 706
Total/ Créances classées	1 947 884	1 608 882	748 794	191 887
Taux des créances classées ⁽¹⁾	21,04%	18,15%		

(1) Le taux des créances classées Hors Fonds budgétaires est de 18,15% contre 16,96% en 2013

(2) Autres que les impayés en intérêts agricoles

PORTEFEUILLE TITRES

L'encours net du portefeuille-titres commercial, constitué en quasi-totalité des bons de trésor, s'est inscrit en hausse de 30,4 % (+ 58,9 MD) pour atteindre 252,7 MD au 31.12.2014 contre 193,8 MD à fin 2013.

Quant au portefeuille d'investissement, son encours net a totalisé 517,6 MD au 31.12.2014 contre 399,2 MD en 2013, soit une hausse de 29,7% (+118,4 MD)

Cette évolution a résulté de :

- la souscription de la banque à l'emprunt national pour un montant de 100 MD
- la hausse de l'encours des emprunts obligataires de 14,4 MD suite à la souscription de la banque à des émissions obligataires pour un montant de 19 MD contre l'encaissement de 4,6 MD au titre des remboursements des obligations en portefeuille.

- la régression de l'encours des fonds gérés de 3,3 MD résultant des remboursements effectués au titre de l'exercice 2014.
- l'augmentation du volume des titres de participation de 13,2 MD suite notamment à la libération de participations souscrites par la banque au capital de sept sociétés, et destinée essentiellement au renforcement, d'une part, des fonds propres des entreprises faisant partie du portefeuille participations pour un montant de 9,8 MD, et d'autre part, à l'acquisition d'une nouvelle participation pour une valeur de 2,8 MD ;
- la baisse des dettes sur les entreprises publiques prises en charge par l'Etat de 5,9 MD par suite du remboursement par ce dernier des échéances de l'année 2014.

Il est à préciser que les participations de la banque, réparties sur 88 sociétés dont 13 cotées en bourse, dégagent, à fin 2014, une plus-value potentielle de 308 MD.

POSITION SUR LE MARCHE MONETAIRE

La position de la Banque sur le marché monétaire s'est soldée par un déficit net de 874 MD au 31.12.2014 contre un déficit de 788 MD au 31.12.2013.

La position nette en dinars s'est soldée par un déficit net de 609 MD en 2014 contre 743 MD en 2013. De même, la position nette en devises s'est soldée par un déficit net de 265 MD en 2014 contre 45 MD à fin 2013.

Pour sa part, le ratio de liquidité s'est établi à 86,95% au 31.12.2014 contre 78,35 % au 31.12.2013.

LES OPERATIONS A L'INTERNATIONAL

LES TITRES DOMICILIES

Le volume des domiciliations de titres de commerce extérieur s'est établi à 7.345 MD au 31.12.2014 contre 8.272 MD à fin 2013, enregistrant ainsi une baisse de 11,2% et ce en dépit de l'accroissement du nombre de titres domiciliés notamment en matière d'exportation.

En effet, par suite de la régression du nombre de titres d'importation de 3,6%, la valeur globale de ces titres a enregistré une baisse de 14,1%, revenant de 6.666 MD en 2013 à 5.727 MD à fin 2014.

Quant aux domiciliations des titres d'exportation, une progression a été enregistrée tant au niveau du nombre de titres domiciliés (+15,6%) qu'au niveau de leur valeur passant de 1.606 MD en 2013 à 1.618 MD au titre de l'année 2014.

LES REGLEMENTS A L'ETRANGER

Les règlements sur l'étranger traités par l'intermédiaire des guichets de la B.N.A ont enregistré une régression de 2,3% (-185 MD), totalisant ainsi 7.939 MD en 2014 contre 7.114 MD en 2013.

En effet, les règlements en provenance de l'étranger se sont inscrits en baisse de 10,7%, passant de 2.435 MD en 2013 à 2.173 MD à fin 2014, résultant essentiellement de la baisse des transferts reçus (-213 MD).

Les règlements à destination de l'étranger se sont établis à 5.766 MD au 31.12.2014 contre 5 689 MD au terme de l'exercice 2013, soit une légère augmentation de 1,4%, et ce malgré la baisse de 1% du nombre de dossiers traités.

LES OPERATIONS DE CHANGE MANUEL

Le volume des opérations de change manuel effectuées auprès des guichets de la Banque s'est inscrit en hausse de 14% pour atteindre 531 MD en 2014 contre 466 MD au titre de l'année précédente.

Cette évolution a résulté d'une hausse de 18 % (+62 MD) au niveau du volume des opérations d'achats de devises ayant passé de 345 MD en 2013 à 407 MD à fin 2014, et d'une progression de 2,8 % (+4 MD) au niveau du volume des opérations de ventes de devises ayant atteint 124 MD au 31.12.2014 contre 120 MD en 2013.

RESULTATS DE LA BANQUE

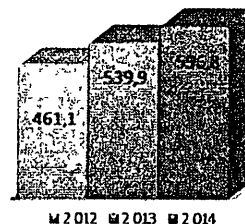
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE

Les produits d'exploitation bancaire se sont établis à 596,8 MD au 31.12.2014 contre 539,9 MD à fin 2013, enregistrant ainsi une hausse de 10,5 % (+56,9 MD).

Cette évolution a résulté, principalement :

- d'une progression de 62,7 MD (+ 15,4 %) des intérêts et revenus assimilés sur les opérations de crédit à la clientèle, grâce notamment à :
 - ✓ la hausse de 14,1% (+ 55,2 MD) des intérêts perçus sur les crédits commerciaux et industriels atteignant 444,8 MD contre 389,6 MD une année auparavant ;
 - ✓ l'amélioration de 41,9% (+ 7,5 MD) des intérêts perçus sur les engagements agricoles totalisant 25,4 MD en 2014 contre 17,9 MD en 2013 ;
- d'un accroissement de 1,1 MD du volume des commissions perçues pour s'établir à 55,9 MD à fin 2014 contre 54,8 MD au titre de l'année 2013 ;
- d'une hausse de 3,5 MD des revenus du portefeuille d'investissement dont notamment 3,3 MD provenant des revenus des souscriptions aux emprunts obligataires ;
- d'une régression de 10,9 MD des gains sur le portefeuille commercial et opérations financières, résultant d'une baisse de 6,2 MD des gains sur les bons de Trésor et de 3,7 MD des profits de la salle de change ;

PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE



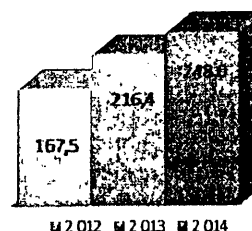
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE

Le volume des charges d'exploitation bancaire est passé de 216,4 MD au 31.12.2013 à 248,0 MD à fin 2014, enregistrant ainsi une hausse de 14,6 % (+ 31,6 MD).

Cette évolution provient essentiellement :

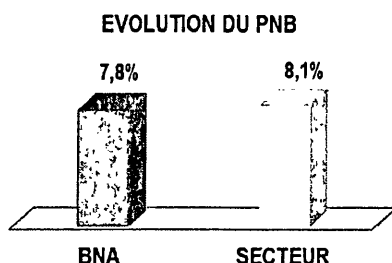
- d'une hausse de 32,2 MD des intérêts servis sur les dépôts de la clientèle dont :
 - ✓ 14,2 MD sur l'épargne ;
 - ✓ 21,8 MD sur les Comptes de placement ;
- d'un accroissement de 1,1 MD des intérêts servis sur les opérations de trésorerie.
- et d'une régression de 1,4 MD des intérêts sur les emprunts et commissions encourues.

CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE



PRODUIT NET BANCAIRE

A fin 2014, le Produit Net Bancaire a atteint 348,8 MD contre 323,4 MD au titre de l'année précédente, enregistrant ainsi une progression de 7,8% (+25,4 MD).



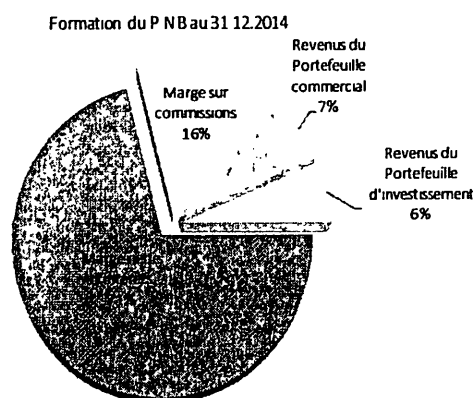
Cette évolution est attribuable à l'augmentation de 14,7% de la marge nette d'intérêts et de 1,9 % de la marge nette sur les commissions conjuguée à une baisse de 13,8 % des autres revenus non bancaires.

➤ Marge en intérêts

La marge nette d'intérêt s'est inscrite en hausse de 14,7%, atteignant 247,9 MD au 31.12.2014, contribuant ainsi à hauteur de 71% dans la formation du PNB.

➤ Marge sur commissions

La marge nette sur commissions a légèrement progressé de 1,9% pour totaliser 54,2 MD en 2014 contre 53,2 au titre de l'exercice 2013. Sa part dans le PNB s'est maintenue à 16 % au 31.12.2014.



➤ Revenus du Portefeuille titres

Contribuant à hauteur de 6% dans la formation du PNB, les revenus du portefeuille d'investissement ont totalisé 22,8 MD au 31.12.2014 contre 19,4 MD à fin 2013, soit une hausse de 17,9% (+ 3,4 MD).

Les revenus perçus sur le portefeuille titres commercial ont par contre enregistré une régression de 11,0 MD passant de 34,8 MD à 23,8 MD à fin 2014, contribuant ainsi à hauteur de 7% à la formation du produit net bancaire.

Il est à préciser que, compte non tenu des plus ou moins-value constatées, le taux de rendement du portefeuille titres de participation de la banque s'est établi à 8,9% au cours de l'exercice 2014 contre 9,1% enregistré en 2013 et une moyenne de 8,35% affichée au cours de la période 2010-2013.

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

Les charges de fonctionnement ont atteint 174,9 MD au 31.12.2014 contre 155,1 MD en 2013, enregistrant une hausse de 12,8 % (+ 19,8 MD) contre 8,1% (+ 11,6 MD) une année auparavant.

En effet, le volume des charges salariales s'est établi à 144,6 MD au 31.12.2014 contre 127,0 MD à fin 2013, enregistrant ainsi une hausse de 13,9% (+17,6 MD) contre 8,0% (+9,5 MD) en 2013. Cette évolution émane de la souscription de la banque à :

- ✓ un contrat d'assurance auprès de la CTAMA, ayant effet à partir du 01.01.2014, pour couvrir la charge relative à l'indemnité de départ à la retraite (six salaires bruts) et dont la cotisation relative à l'exercice 2014 s'est établie à 6,1 MD.
- ✓ un contrat d'assurance Epargne collective auprès de la CTAMA, ayant effet à partir du 01.01.2014, pour financer le complément de retraite du personnel de la banque (20 % à la charge du personnel, et 80% soit 3,38 MD à la charge la banque)
- ✓ des coûts de la promotion et des recrutements conjugués aux économies de charges liées aux départs à la retraite.

Parallèlement, les charges générales d'exploitation se sont accrues de 7,8% (+ 2,2 MD) au titre de l'exercice 2014 pour atteindre 30,3 MD au 31.12.2014 contre 28,1 MD à fin 2013.

Ainsi et compte tenu de l'évolution du produit net bancaire, le coefficient d'exploitation s'est situé à 50,2 % au 31.12.2014 contre 47,9 % à fin 2013.

DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CORRECTIONS DE VALEURS

Au cours de l'année 2014, la B.N.A a affecté une dotation brute aux provisions de l'ordre de 167,8 MD contre 218,9 MD en 2013.

Cette dotation a été constituée essentiellement pour la couverture :

- des créances à hauteur de 157,5 MD, dont notamment 150,4 MD au titre des créances douteuses et 7,1 MD au titre des provisions collectives sur créances non classées ;

Il est à rappeler que la banque a poursuivi la constitution des provisions additionnelles sur les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans et ce par l'affectation d'une dotation brute de 37,8 MD au terme de l'année 2014.

➤ et de la dépréciation du portefeuille d'investissement à hauteur de 5,1 MD.

Par ailleurs, des reprises de provisions ont été constatées au cours de l'année 2014 pour un montant de 104,6 MD (dont 89,1 MD provenant des créances) contre 61,6 MD en 2013. Dans ce cadre, il est à préciser que la B.N.A a procédé à la cession d'un lot de créances contentieuses à la Société Financière de Recouvrement des Créances (SOFINREC) pour un montant global de 53,0 MD et dont le prix de cession a été fixé à 5,0 MD.

Ainsi, et compte tenu des plus ou moins-values et autres corrections de valeurs sur les créances et titres, le volume des dotations nettes aux provisions est revenu à 105,7 MD au 31.12.2014 contre 158,2 au titre de l'exercice précédent.

En conséquence, le taux de ponction sur le produit net bancaire pour les affectations de dotation aux provisions nettes des reprises de provisions s'est établi à 18 % au 31.12.2014 contre 49 % à fin 2013

RESULTAT D'EXPLOITATION

Suite à l'évolution du produit net bancaire ainsi que des charges opératoires, le résultat d'exploitation a progressé de 58,5 MD pour atteindre 63,7 MD au 31.12.2014 contre 5,2 MD au 31.12.2013.

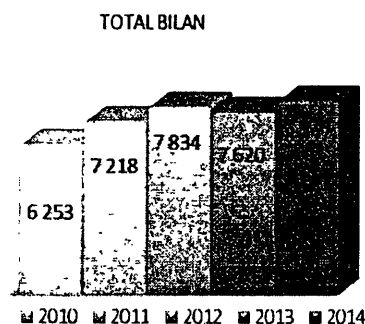
RESULTAT NET

Le Résultat net s'est établi à 50,8 MD à fin 2014 contre 14,6 MD et -32,9 MD après modifications comptables en 2013.

PERFORMANCES DE LA BANQUE AU COURS DES CINQ DERNIERES ANNEES

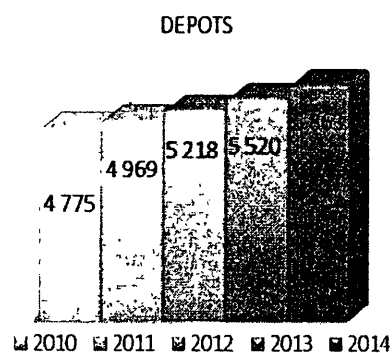
TOTAL BILAN

Le total du Bilan s'est inscrit en hausse moyenne de 6,9 % au cours des cinq dernières années pour s'établir à 8.097 MD à fin décembre 2014.

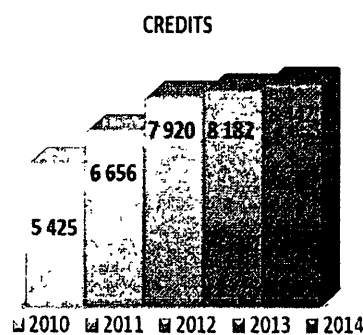


DEPOTS ET CREDITS CLIENTELE

Les dépôts de la clientèle se sont élevés à 5 863 MD à fin 2014, en augmentation moyenne de 5,3 % au cours des cinq dernières années.

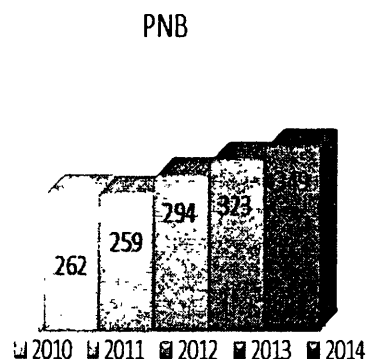


Les crédits nets à la clientèle se sont établis à 8.442 MD au 31 décembre 2014, en accroissement moyen de 12,0% au cours de la même période.



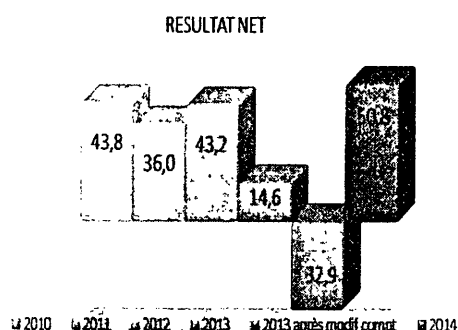
PRODUIT NET BANCAIRE

Le Produit Net Bancaire a enregistré une augmentation annuelle moyenne de 7,6% au cours des cinq dernières années pour s'établir à 349 MD à fin 2014.



RESULTAT NET

Le Résultat Net s'est situé à 50,8 MD en 2014 contre 14,6 MD et -32,9 MD après modifications comptables en 2013.



RATIOS

	2010	2011	2012	2013	2014
Ratio de Liquidite	103,92%	83,63%	87,42%	78,35%	86,95%
V Immob / Fonds Propres	106,30%	103,50%	119,00%	109,08%	132,52%
Emprunts MLT / Capitaux Propres	0,65	0,55	0,44	0,40	0,29
Impayés / Total Engagements bruts	10,60%	10,90%	11,60%	13,16%	13,64%
Interêts perçus / Encours moyen des crédits	6,10%	5,50%	5,20%	5,79%	6,53%
Interêts servis / Encours moyen des ressources	2,80%	2,80%	2,50%	3,14%	3,57%
Commissions / P N B	22,70%	23,30%	23,00%	22,38%	21,59%
Commissions / Masse Salanale	60,00%	55,40%	57,30%	57,01%	52,06%
Frais généraux / P N B (Coff d'exploit)	47,80%	51,50%	48,90%	47,95%	50,16%
Masse Salanale / P N B	37,90%	41,90%	40,00%	39,26%	41,47%
Charges Générales d'Exploitation / P N B	9,90%	9,60%	8,80%	8,69%	8,69%
Bénéfice Net / Total moyen des F P (R O E)	12,41%	11,32%	10,39%	3,47%	12,13%
Bénéfice Net / Total des Actifs (R O A)	0,73%	0,53%	0,57%	0,19%	0,65%
Masse Salanale / Effectif	36,90	40,40	43,90	47,50	54,07
Produit Net Bancaire / Effectif	97,30	96,30	109,80	121,00	130,37
Produit Net Bancaire / Nb d'agences	1655,80	1619,60	1823,50	1960,30	2063,63
Resultat d'exploitation / Effectif	18,40	14,60	19,60	1,90	23,82
Resultat d'exploitation / Nb d'agences	312,40	246,30	325,10	31,50	377,09
Bénéfice Net / Effectif	16,10	13,40	16,20	5,40	19,00
Bénéfice Net / Nb d'agences	273,40	224,80	268,40	88,20	300,70

COMMUNICATION ET MARKETING

CONSTRUIRE EN TOUTE SERENITE ET CONFIANCE LA BANQUE DE DEMAIN

La B.N.A a fait évoluer ses missions et ses métiers afin d'apporter une réponse adaptée à ces nouveaux enjeux et ce par :

- ✓ Le renforcement de la proximité aux clients et la préparation de la banque de demain à travers la consolidation du réseau d'agences. A ce titre, quatre nouvelles agences ont été ouvertes en 2014 soient le Kram, Sfax Poudrière, Mrezga et Sfax Sud. En outre, la banque a procédé durant l'année 2014 à l'aménagement, selon le nouveau concept architectural, de quatre agences (Inter Tunisia, Mornaguia, Chihia et Sbeitla)
- ✓ La simplification des modes de fonctionnement et la poursuite de l'amélioration de l'efficacité opérationnelle via le lancement de l'un des plus grands projets de refonte du système d'information en Tunisie permettant ainsi de placer la banque au cœur des nouvelles technologies et de la modernisation des procédés de gestion.
- ✓ L'adaptation de certains métiers à leur environnement par le développement de la banque multi canal et l'amélioration de la force de vente.



CONSOLIDER L'ENGAGEMENT SOCIÉTAL D'UNE BANQUE « RESPONSABLE »

Une citoyenneté à consolider

La Banque Nationale Agricole diversifie ses actions tout en valorisant sa responsabilité sociétale et consolidant son image de Banque Citoyenne et d'un partenaire social. Elle assure ainsi des liens de confiance, un échange de valeurs et des rapports durables avec la société civile.

Ainsi, plusieurs et nombreuses associations opérant dans les domaines de l'éducation, de la solidarité et de l'intérêt général ont bénéficié au cours de l'année 2014 du soutien financier de la banque.

Un esprit entrepreneurial à promouvoir

La BNA a poursuivi l'accompagnement et l'encadrement des événements nationaux et régionaux encourageant des initiatives de développement régional et de création d'emploi via la concrétisation et la mise en œuvre des accords de partenariat avec des structures spécialisées, la participation à des foires et manifestations, le parrainage des grands événements soutenant l'investissement et l'esprit de l'entreprenariat.

La banque a renouvelé durant l'année 2014 son alliance stratégique avec l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises (IACE) afin de faciliter les échanges et les investissements et promouvoir au mieux le développement régional, à travers notamment la participation pour la deuxième année consécutive au salon de l'entrepreneuriat pour soutenir et orienter les projets des jeunes promoteurs.



Un esprit Olympique à défendre



Adopter les valeurs du sport c'est défendre les valeurs de solidarité et d'esprit d'équipe et se reconnaître dans l'effort, la performance et le dépassement de soi. En effet, la banque Nationale Agricole contribue à la détection de jeunes talents, à la formation de l'élite sportive tunisienne et apporte à cet effet son soutien financier à un bon nombre d'équipes, associations et fédérations sportives.

Ainsi, la B.N.A a confirmé encore une fois son engagement de promouvoir les valeurs essentielles du sport en 2014 à travers l'organisation de la deuxième édition du championnat national de Beach Handball, avec le partenaire de transfert international d'argent « Money Gram ».

Un engagement à concrétiser

Fidèle à ses valeurs d'intérêt général et convaincue que l'éducation est un levier essentiel du développement économique et régional, la banque n'a cessé de multiplier ses interventions afin d'offrir des chances égales aux enfants tunisiens pour une éducation digne et un avenir meilleur. Le développement d'un partenariat avec l'association Almadanya en témoigne largement

Ce partenariat a comporté des actions se rapportant à la prise en charge des frais de transport des écoliers dans les zones défavorisées, la distribution de la fourniture à l'occasion de la rentrée scolaire pour finir avec un projet ambitieux de réhabilitation des écoles primaires.



ORGANISATION ET SYSTEME D'INFORMATION

L'année 2014 a été marquée par la réalisation de plusieurs progrès organisationnels notamment en matière d'accompagnement à l'avancement de la mise en place du nouveau système d'information, la définition des référentiels des produits et opérations bancaires, l'optimisation des procédures existantes ainsi que le renforcement du dispositif de gouvernance et de contrôle interne.

Ainsi, plusieurs actions ont été entreprises au cours de l'année 2014 et se résumant autour :

RECRUTEMENT ET INTEGRATION

Durant l'année 2014, la banque a procédé au recrutement de 93 nouvelles recrues pour satisfaire les besoins des différentes structures tout en sélectionnant celles ayant les qualifications requises.



L'évolution de l'effectif a été aussi marquée notamment par le départ définitif de 112 unités dont 75 au titre du départ à la retraite normale et 8 au titre des départs volontaires à la retraite anticipée.

FORMATION

Etant le vecteur de développement individuel et organisationnel des compétences professionnelles, la formation constitue l'un des principaux axes de la stratégie de la banque en matière de ressources humaines.

Durant l'année 2014, la formation a été consacrée à satisfaire les besoins des collaborateurs en fonction de leurs métiers et de leurs perspectives de carrière, faisant ainsi bénéficier près de 1.757 agents d'actions de formation que ce soit en Tunisie (séminaires internes ou externes) ou à l'étranger.

En ce qui concerne les actions de formation internes, celles-ci sont assurées au niveau du centre de formation intégré de la banque et ont été effectuées sur 158 jours de formation, bénéficiant ainsi à 1.186 participants. Les thèmes de ces actions ont porté sur différents domaines notamment : le contrôle, les crédits, la fiscalité, .



En ce qui concerne les actions de formation externes, portant essentiellement sur des séminaires en interentreprises, 155 actions ont été planifiées en faveur de 437 candidats.

Par ailleurs, la banque a poursuivi au cours de l'année 2014 son ouverture à l'environnement universitaire et professionnel par l'accueil de 1 639 stagiaires au sein des différentes structures.

PROMOTION

La promotion est un évènement de taille dans la vie des collaborateurs puisqu'elle permet de concilier leur développement professionnel d'une part et le maintien de leur engagement au travail d'autre part.

Ainsi, la promotion annuelle pour l'exercice 2014 a concerné 408 employés sur un total de 534 éligibles, soit un taux d'admission de 76,40 %.

ACTIONS SOCIALES

La banque a alloué une enveloppe de 5,5 MD pour financer les œuvres sociales couvrant la restauration, la scolarité des enfants du personnel et les activités de l'amicale BNA ..



« Oumra », séjours aux hôtels etc.

L'année 2014 a été marquée notamment par la relance de l'activité de l'amicale de la BNA, laquelle a pris en charge les actions de loisir de tout le personnel de la banque. Ainsi, plusieurs actions ont été engagées en faveur de l'épanouissement du personnel : voyages à l'étranger,

CONTROLE INTERNE

CONTROLE DE LA CONFORMITE

Dans un contexte réglementaire national et international en perpétuelle évolution, où les banques doivent gérer les mutations juridiques d'une part et assurer le respect des exigences légales et réglementaires propres aux activités bancaires et financières d'autre part, la Banque Nationale Agricole a renforcé son dispositif de contrôle de la conformité.



A ce titre, il a été décidé de réviser l'organisation de l'organe chargé du contrôle de la conformité en le dotant de plus de moyens humains et logistiques, prouvant ainsi la volonté de la banque à renforcer le contrôle interne.

Dans le cadre de la surveillance des risques de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme, (LAB/CFT) le contrôle de la conformité a couvert les actions suivantes :

- l'adéquation entre les pratiques actuelles en matière de gouvernance et les exigences de gestion du risque LAB/CFT ;
- les procédures internes régissant le risque LAB/CFT et leur application au niveau du réseau ;
- les moyens mis en place par la banque pour se conformer aux exigences légales en matière de gestion du risque LAB/CFT ;
- l'évaluation de la conformité des filiales immobilières et financières de la banque à la réglementation LAB/CFT.

En outre, il a été procédé au cours de l'année 2014 à l'élaboration d'un cahier des charges pour l'acquisition d'un « progiciel » de gestion afin de mettre la banque en conformité aux exigences réglementaires en matière de LAB/CFT et à la loi FATCA.

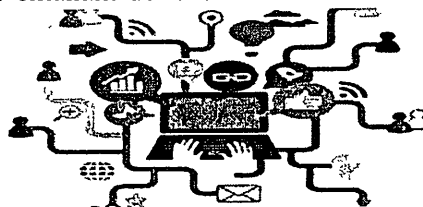
En 2014, la Banque Nationale Agricole a procédé également à l'étude et à l'évaluation de l'opération « HANNIBAL ». Cette action s'inscrit dans le cadre d'un projet comportant des mesures opérationnelles communes entre le Groupe d'Actions Financières (GAFI) et le GAFI

Moyen Orient et Afrique du Nord (GAFIMOAN) sur les risques LAB/CFT liés au transport transfrontalier entrant et sortant des espèces et dont la présidence commune a été confiée à la Commission Tunisienne des Analyses Financières (CTAF) et à l'agence Britannique « NATIONAL CRIME AGENCY ».

AUDIT INTERNE

La direction de l'Audit Interne a conduit plusieurs missions ayant couvert plusieurs activités de la banque afin de vérifier le respect des procédures et textes juridiques et réglementaires en vigueur. Ces missions ont concerné essentiellement les structures centrales, les filiales, les enquêtes et l'audit des dossiers relatifs aux requêtes émanant de la clientèle et de certaines structures centrales.

Les travaux d'audit ont aussi couvert l'accompagnement des projets informatiques faisant partie de la mise en œuvre du nouveau système d'information de la banque



AUDIT EXTERNE (FULL AUDIT)

Dans le cadre de la mission d'audit complet de la BNA lancée en 2014, la première étape de cet audit a concerné un "audit diagnostic" qui a porté sur :

- Un audit institutionnel ;
- Un audit social ;
- Un audit de la performance financière et commerciale ;
- Et un audit financier.

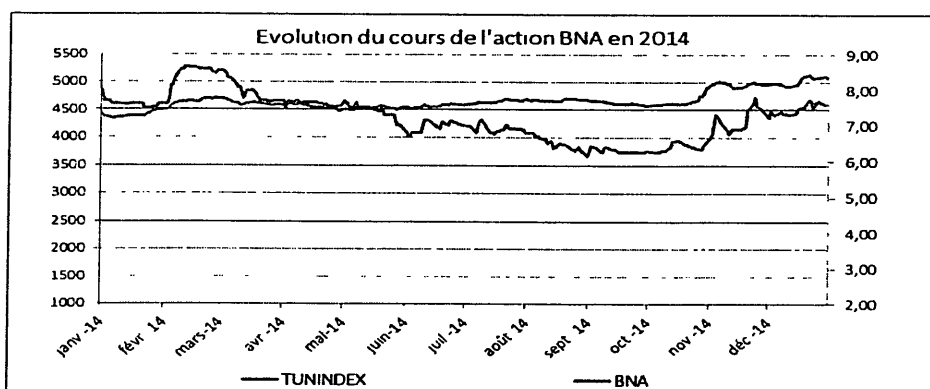
Les travaux liés à ce diagnostic, qui constituent la première étape de la mission d'audit complet de la BNA et ses deux filiales financières, ont démarré le 04 juillet 2014 et se sont achevés le 11 Octobre 2014. La validation de cette première étape permettra le passage à la seconde étape de la mission, qui portera sur l'élaboration des différentes alternatives de restructuration possible ainsi que sur l'élaboration du projet complet de restructuration

L'ACTION BNA EN BOURSE

Au cours de l'année 2014, l'action BNA s'est échangée pendant 219 séances de bourse avec un volume moyen de transactions journalières de près de 3.468 titres. Ainsi, les échanges globaux d'actions BNA ont porté sur 759.569 actions pour un volume global de 5 627,8 mDT.

Le cours de fin de séance a, pour sa part, fluctué entre un minimum de 6,150 dinars enregistré le 01-09-2014 et un maximum de 8,700 dinars le 10-02-2014 pour terminer l'année à 7.600 dinars.

Aussi, au terme de l'exercice 2014, la capitalisation boursière s'est établie à 243.200 md contre 282,880 MD en 2013.



Après trois années consécutives de baisse, la bourse de Tunis a repris des forces en 2014. Ainsi, le TUNINDEX a terminé l'année à 5 089,99 points, ramenant sa performance depuis le début de l'année à 16,17%. Toutefois et malgré les six nouvelles introductions, l'assèchement des liquidités a continué à se faire ressentir.

	2011	2012	2013	2014
Capital social (mDT)	160 000	160 000	160 000	160 000
Capital social libéré (mDT)	160 000	160 000	160 000	160 000
Nominal (DT)	5	5	5	5
Nombre d'actions (en milliers)	32 000	32 000	32 000	32 000
Nombre d'actions admises (en milliers)	32 000	32 000	32 000	32 000
Capitaux traités (mDT)	40 297	23 929	5 588	5 577
Titres traités	3 261 688	2 187 145	648 856	759 569
Cours de clôture le plus haut (DT)	15,44	12,7	9,52	8,70
Cours de clôture le plus bas (DT)	9,66	8,45	7,74	6,15
Dividende par action (DT)	0,4	0,4	0,0	-
Date de distribution	10/09/2012	06/08/2013	-	-
Capitalisation Boursière au 31-12-2014 (mDT)	385 600	281 280	249 600	243 200

EVOLUTION PREVISIONNELLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

ORIENTATIONS

Les efforts de l'année 2015 seront axés sur :

- Le renforcement des capitaux propres et de la solvabilité de la banque ;
- La poursuite du rôle dévolu à la Banque en matière de participation au financement de l'économie par une contribution active aux choix économiques nationaux fondés sur le développement régional ;
- L'amélioration des indicateurs de rentabilité économique et financière de la banque ;

- La consolidation des efforts commerciaux de mobilisation de ressources clientèle par l'extension du réseau d'agences et le développement de la gamme des produits et services,
- La réduction du taux des créances classées par le renforcement du système de suivi des risques.

HYPOTHESES ET RESULTATS ATTENDUS

L'évolution de l'activité de la banque, au cours de l'exercice 2015 se caractériserait par :

- Un accroissement de 5,7 % du total bilan ;
- Une progression de l'encours global des engagements bruts au taux de 7,0% ;
- Une augmentation de 8,9% de l'encours des ressources mobilisées auprès de la clientèle ;
- Une hausse de 3,5% de l'encours brut du portefeuille-titres d'investissement ;
- Et une augmentation de 23,5% de l'encours des emprunts et ressources spéciales

L'évolution de l'activité de la banque ainsi projetée se solderait par un accroissement des produits d'exploitation bancaire au taux de 8,6% et une hausse des charges d'exploitation bancaire de 4,1%, entraînant une progression du produit net bancaire de 11,9% au cours de l'exercice 2015.

AVANCEMENT DES DIFFERENTS PROJETS STRATEGIQUES

Les principaux projets envisagés pour l'exercice 2015 sont :

- La finalisation de la mise en place de l'applicatif de gestion des garanties (SAGA) ;
- Le renforcement du recouvrement par la définition d'un plan stratégique dédié à cette fonction ;
- L'élaboration d'un plan de formation axé sur les thèmes récents permettant d'enrichir les acquis professionnels et le savoir -faire des employés ;
- La finalisation de la mise en place du nouveau système d'information de la banque ;
- Un programme d'extension du réseau pour l'exercice 2015 portant sur l'ouverture de cinq nouvelles agences.

ACTIONNARIAT

STRUCTURE DU CAPITAL AU 31.12.2014

Au 31.12.2014, le capital social est réparti comme suit :

	Nombre d'actions	Montant en Dinars	%
Etat	7 531 373	37 656 865	23,54%
Entreprises parapubliques	4 386 659	21 933 295	13,71%
Entreprises publiques	8 509 486	42 547 430	26,59%
Autres actionnaires	11 572 482	57 862 410	36,16%
Total	32 000 000	160 000 000	100



REPARTITION DES DROITS DE VOTE

Les 32.000.000 actions représentant le capital de la banque comportent 32.000.000 droits de vote. Selon l'article 45 des statuts, chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire a autant de voix que d'actions, sauf exception légale.

CONDITIONS D'ACCES A L'ASSEMBLEE GENERALE

Conformément à l'article 40 des statuts, seuls les actionnaires propriétaires d'au moins dix actions libérées sont habilités à assister à l'assemblée sur simple justification de leur identité. Les propriétaires de moins de dix actions peuvent se réunir pour former ce nombre et se faire représenter par l'un d'eux au moyen d'un pouvoir, dûment signé, à remettre au mandataire désigné ou à déposer au siège de la banque cinq jours au moins avant la réunion.

GOVERNANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation de son président aussi souvent que l'intérêt de la banque l'exige, au moins six fois par an.

En 2014, il a tenu 4 réunions.

Règles de nomination et de remplacement des membres

Selon l'article 21 des statuts de la banque, les membres du Conseil d'Administration sont nommés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires pour une durée de 3 ans.

En cas de vacance d'un poste d'administrateur, suite à un décès, une incapacité physique, une démission ou à la survenance d'une incapacité juridique, le Conseil d'Administration peut le remplacer, et ce, pour le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur conformément à la réglementation en vigueur.

Cette nomination à titre provisoire est soumise à la ratification de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Composition du Conseil d'Administration Actuel

Président

M. Jaafar Khatteche

Membres

- Ministère des Finances représenté par M. Mohamed Arbi Debki.
- Ministère du développement et de la coopération internationale représenté par M. Lotfi Fradi
- Ministère de l'Agriculture représenté par M. Mohamed Lotfi Frad
- Office des Céréales représenté par M. Taoufik Saïdi.
- Caisse Nationale de la Sécurité Sociale représentée par M. Rachid Barouni.
- Office du Commerce de la Tunisie représenté par M. Slah Louati.
- Caisse Tunisienne des Assurances Mutuelles Agricoles représentée par M Mansour Nasri.
- M. Taoufik Jelassi, administrateur représentant les actionnaires minoritaires.
- M. Sahbi Mahjoub, administrateur indépendant
- M. Lotfi Maktouf, administrateur indépendant
- Feu Ridha Timoumi, Administrateur indépendant ;

DIRECTION GENERALE

Composition

Monsieur Jaafar KHATTECHE, assure la fonction du Président Directeur Général de la Banque par décision du Conseil d'Administration du 13 mai 2011 ;

Monsieur Ammar TLILI nommé, par décision du Conseil d'Administration du 21 Janvier 2011 en tant que Directeur Général Adjoint, en charge du domaine d'Exploitation ;

Monsieur Noureddine BEN HASSEN, nommé par décision du Conseil d'Administration du 22 Février 2012 en tant que Secrétaire Général, en charge du domaine d'appui.

COMITES

Comité permanent d'Audit Interne

Ce Comité a été créé par le Conseil d'Administration en application de la loi n°2001-65 relative aux établissements de crédit. Il est composé de trois administrateurs choisis parmi les membres du Conseil d'Administration dont un a la qualité de membre indépendant, au sens de l'article 13 de la circulaire de la BCT n° 2011-06 du 20.05.2011 portant « Renforcement des règles de bonne gouvernance dans les établissements de crédit », et il assure la présidence de ce comité. En 2014, ce Comité s'est réuni quatre fois.

➤ Principales missions

Ce comité est chargé notamment de :

- Veiller à ce que les mécanismes appropriés de contrôle interne soient mis en place par la BNA ;
- Réviser et donner son avis sur le rapport annuel y compris les états financiers de la BNA avant sa transmission au Conseil d'Administration pour approbation ;
- Revoir tout relevé de la BNA avant sa transmission aux autorités de supervision ;
- Examiner tous les placements ou opérations susceptibles de nuire à la situation financière de la BNA, portés à sa connaissance par les commissaires aux comptes ou les auditeurs externes ;
- Contrôler et coordonner les activités de la Direction de l'Audit Interne et le cas échéant les travaux des autres structures chargées des missions de contrôle ;
- Donner son avis au Conseil d'Administration sur la nomination du responsable de la Direction de l'Audit Interne structure d'audit interne ainsi que des auditeurs internes
- Proposer la nomination des commissaires aux comptes et des auditeurs externes et donner un avis sur le programme et les résultats de leurs contrôles ;
- Rendre compte régulièrement au Conseil d'Administration de l'exercice de sa mission.

➤ Composition

Feu Ridha Timoumi, Président ;

M. Lotfi Fradi, membre ;

M. Mansour Nasri, membre.

Comité Exécutif de Crédit

Ce comité a été institué par le Conseil d'Administration en application de la loi n°2006-19 modifiant et complétant la loi n°2001-65, relative aux établissements de crédit et de la circulaire BCT n°2006-07. La composition, les attributions et les conditions de fonctionnement de ce comité ont été révisées et ratifiées par le Conseil d'Administration en date du 10.10.2012, en application des dispositions de la circulaire BCT n° 2011/06 du 20.05.2011

Ce comité est composé de quatre administrateurs dont le Président Directeur Général qui assure la présidence de ce comité et se réunit au moins six fois par an.

En 2014, ce comité a tenu sept réunions.

➤ Principales missions

Le Comité Exécutif de crédit a pour mission d'examiner l'activité de financement de la BNA. A ce titre, il assiste le Conseil d'Administration dans l'examen de certaines catégories de crédits notamment :

- Les crédits de restructuration dont le montant et la durée dépassent des limites fixées par le Conseil ;
- Les crédits qui entraîneraient un dépassement des engagements par rapport aux seuils fixés par le Comité des Risques et approuvés par le Conseil ;
- Les crédits accordés, restructurés ou radiés au bénéfice des personnes ayant des liens avec la BNA au sens de l'article 23 de la loi n°2001-65 du 10.07.2001 relative aux établissements de crédit et de l'article 200 du code des sociétés commerciales ;
- Les crédits accordés aux clients classés chez la BNA ou chez d'autres établissements de crédit au sens de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°1991/24 du 17.12.1991 portant « Division, couverture des risques et suivi des engagements » telle que modifiée et complétée par les textes subséquents.

Le Comité Exécutif de crédit doit soumettre au Conseil d'Administration, à l'occasion de la tenue de la réunion relative à l'examen des états financiers annuels de la BNA, un rapport annuel détaillé sur son activité.

➤ Composition

M Jaafar Khatteche, Président;
M. Mohamed El Arbi Dabki, membre,
M Mohamed Lotfi Frad, membre,
M Slah Louati, membre.

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les deux commissaires aux comptes de la BNA ont été nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire pour une période de 3 ans expirant l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire, statuant sur les comptes de l'exercice 2015.

Ces deux commissaires aux comptes sont :

- « C.F.A » représenté par M. Saïdi Fethi.
- « T.A.C » représenté par M. Khdimallah Zied



**ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS AU
31.12.2014**



ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2014

BILAN

(unité : en 1000 DT)

	31.12.2014	31.12.2013	Variations	
			Volume	(%)
ACTIF				
1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT	107 812	149 540	-41 728	-27,9%
2- Créances sur les établissements bancaires & financiers	87 042	92 459	-5 417	-5,9%
3- Créances sur la clientèle	6 927 167	6 612 307	314 860	4,8%
<i>a- Comptes débiteurs</i>	799 536	853 061	-53 525	-6,3%
<i>b- Autres concours à la clientèle</i>	5 731 447	5 363 644	367 803	6,9%
<i>c- Crédits sur ressources spéciales</i>	375 216	373 431	1 785	0,5%
<i>d- Créances agricoles sur l'Etat</i>	20 968	22 171	-1 203	-5,4%
4- Portefeuille-titres commercial	252 739	193 851	58 888	30,4%
5- Portefeuille d'investissement	517 603	399 154	118 449	29,7%
6- Valeurs immobilisées	56 748	55 841	907	1,6%
7- Autres actifs	147 880	116 877	31 003	26,5%
<i>a- Comptes d'attente & de régularisation</i>	99 743	71 880	27 863	38,8%
<i>b- Autres</i>	48 137	44 997	3 140	7,0%
TOTAL ACTIF	8 096 991	7 620 029	476 962	6,3%
PASSIF				
1- Banque Centrale et CCP	460 115	556 102	-95 987	-17,3%
2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires & financiers	492 642	357 683	134 959	37,7%
3- Dépôts & avoirs de la clientèle	5 862 975	5 519 652	343 323	6,2%
<i>a- Dépôts à vue</i>	1 504 851	1 476 625	28 226	1,9%
<i>b- Autres dépôts & avoirs</i>	4 358 124	4 043 027	315 097	7,8%
4- Emprunts et ressources spéciales	373 471	394 589	-21 118	-5,4%
<i>a- Emprunts matérialisés</i>	35 237	38 704	-3 467	-9,0%
<i>b- Autres fonds empruntés</i>				
<i>c- Ressources spéciales</i>	338 234	355 885	-17 651	-5,0%
5- Autres passifs	297 457	233 101	64 356	27,6%
<i>a- Provisions pour passif et charges</i>	9 391	21 563	-12 172	-56,4%
<i>b- Comptes d'attente & de régularisation</i>	244 134	166 340	77 794	46,8%
<i>c- Autres</i>	43 932	45 198	-1 266	-2,8%
TOTAL PASSIF	7 486 660	7 061 127	425 533	6,0%
CAPITAUX PROPRES				
1- Capital social	160 000	160 000	0	0,0%
2- Réserves	300 753	300 141	612	0,2%
3- Actions propres	-1 367	-1 367	0	0,0%
4- Autres capitaux propres	133 000	133 000	0	0,0%
5- Résultats reportés	-32 873	-47 425	14 552	30,7%
<i>Report à nouveau</i>	-32 873	90	-32 963	
<i>Effets des modifications comptables</i>	-	-47 515	47 515	
6- Résultat de l'exercice	50 818	14 553	36 265	249,2%
TOTAL CAPITAUX PROPRES	610 331	558 902	51 429	9,2%
TOTAL PASSIF & CAPITAUX PROPRES	8 096 991	7 620 029	476 962	6,3%

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2014

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

(unité : en 1000 DT)

	31.12.2014	31.12.2013	Variations	
			Volume	(%)
PASSIFS EVENTUELS				
HB1- Cautions, avals et autres garanties données	1 208 672	1 522 040	-313 368	-20,6%
<i>a- En faveur d'établissements bancaires</i>	541 345	884 378	- 343 033	-38,8%
<i>b - En faveur de la clientèle</i>	507 327	477 662	29 665	6,2%
<i>c - En faveur de l'Etat</i>	160 000	160 000	-	0,0%
HB2- Crédits documentaires	568 234	742 543	-58 960	-23,5%
<i>Débiteurs par accréditifs export devises</i>	54 450	123 068	- 68 618	-55,8%
<i>Débiteurs par accréditifs import devises</i>	513 784	619 475	9 658	-17,1%
HB3- Actifs donnés en garantie	460 000	556 000	-96 000	-17,3%
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	2 236 906	2 820 583	- 468 328	-20,7%
ENGAGEMENTS DONNES				
HB4- Engagements de financement donnés	323 760	349 861	-26 101	-7,5%
<i>Crédits notifiés et non utilisés</i>	323 760	349 861	- 26 101	-7,5%
HB5- Engagements sur titres	8 549	9 098	-549	-6,0%
<i>a - Participations non libérées</i>	8 549	9 098	- 549	-6,0%
<i>b - Autres</i>				
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	332 309	358 959	- 26 650	-7,4%
ENGAGEMENTS RECUS				
HB7- Garanties reçues	2 506 249	1 545 542	960 707	62,2%
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	2 506 249	1 545 542	960 707	62,2%

ETAT DE RESULTAT

(Période du 01/01 au 31/12/2014)

(unité : en 1000 DT)

	31.12.2014	31.12.2013	Variations	
			Volume	(%)
PR1- Intérêts et revenus assimilés	494 179	430 945	63 234	14,7%
<i>a -Opérations avec les établissements bancaires & financiers</i>	4 590	5 737	- 1 147	-20,0%
<i>b- Opérations avec la clientèle</i>	470 220	407 577	62 643	15,4%
<i>c- Autres intérêts & revenus assimilés</i>	19 369	17 631	1 738	9,9%
PR2- Commissions (en produits)	55 919	54 758	1 161	2,1%
PR3- Gains sur portefeuille commercial et opé. financières	23 822	34 771	-10 949	-31,5%
PR4- Revenus du portefeuille d'investissement	22 835	19 372	3 463	17,9%
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	596 755	539 846	56 909	10,5%
CH1- Intérêts encourus et charges assimilées	246 303	214 844	31 459	14,6%
<i>a -Opérations avec les établissements bancaires & financiers</i>	56 524	55 416	1 108	2,0%
<i>b- Opérations avec la clientèle</i>	183 053	150 838	32 215	21,4%
<i>c- Emprunts & ressources spéciales</i>	5 742	7 238	- 1 496	-20,7%
<i>d- Autres intérêts & charges</i>	984	1 352	- 368	-27,2%
CH2- Commissions encourues	1 699	1 554	145	9,3%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	248 002	216 398	31 604	14,6%
PRODUIT NET BANCAIRE	348 753	323 448	25 305	7,8%
PR5/CH4- Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif	-102 855	-152 968	50 113	-32,8%
PR6/CH5- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	-2 836	-5 188	2 352	-45,3%
PR7- Autres produits d'exploitation (+)	747	640	107	16,7%
CH6- Frais de personnel (-)	144 628	126 975	17 653	13,9%
CH7- Charges générales d'exploitation (-)	30 304	28 114	2 190	7,8%
CH8- Dotations aux provisions et aux amortissements sur immobilisations (-)	5 150	5 642	-492	-8,7%
RESULTAT D'EXPLOITATION	63 727	5 201	58 526	1125,3%
PR8/CH9- Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	-32	14 423	-14 455	-100,2%
CH11- Impôt sur les bénéfices (-)	12 877	5 071	7 806	153,9%
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	50 818	14 553	36 265	249,2%
PR9/CH10- Solde en gain/perte provenant des éléments extraordinaires				
RESULTAT NET DE L'EXERCICE AVANT MODIFICATIONS COMPTABL	50 818	14 553	36 265	249,2%
Effet des modifications comptables	0	-47 515	47 515	
RESULTAT NET DE L'EXERCICE APRES MODIFICATIONS COMPTABL	50 818	- 32 962	83 780	254,2%

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2014

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

(Période du 01/01 au 31/12/2014)

	31.12.2014	31.12.2013	Variations	
			Volume	(%)
(unité : en 1000 DT)				
ACTIVITES D'EXPLOITATION				
1- Produits d'exploitation bancaire encaissés	559 693	529 730	29 963	5,7%
2- Charges d'exploitation bancaire décaissées	-245 352	-209 808	-35 544	16,9%
3- Dépôts / retraits de dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	-22 700	18 490	-41 190	-222,8%
4- Prêts et avances / remboursements prêts et avances accordés à la clientèle	-410 618	-449 199	38 581	-8,6%
5- Dépôts / retraits de dépôts de la clientèle	340 367	292 888	47 479	16,2%
6- Titres de placement	-146	-850	704	-82,8%
7- Sommes versées au personnel et crédeurs divers	-140 767	-126 358	-14 409	11,4%
8- Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	9 554	-3 758	13 312	-354,2%
9- Impôt sur les sociétés	-12 770	-12 631	-139	1,1%
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION	77 261	38 504	38 757	100,7%
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT				
1- Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	19 974	18 555	1 419	7,6%
2- Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement	-118 420	53 886	-172 306	-319,8%
3- Acquisitions / cessions sur immobilisations	-6 262	-4 303	-1 959	45,5%
4- Gains & Plus-values sur titres de participations	1	1	0	
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-104 707	68 139	-172 846	-253,7%
ACTIVITES DE FINANCEMENT				
1- a - Rachat actions propres				
b - Emission d'actions				
2- Emission d'emprunts				
3- Remboursement d'emprunts	-3 335	-3 335	0	-
4- Augmentation / diminution des ressources spéciales	-17 219	-48 776	31 557	-64,7%
5- Dividendes versés	-31	-12 764	12 733	-99,8%
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	-20 585	-64 875	44 290	-68,3%
<i>Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités</i>				
<i>au cours de la période</i>	-48 031	41 768	-89 799	-215,0%
<i>Liquidités et équivalents de liquidités en début de période</i>	-501 485	-543 253	41 768	7,7%
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN DE PERIODE	-549 516	-501 485	-48 031	-9,6%



PRINCIPALES NOTES AUX ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS



PRINCIPALES NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

ARRÊTÉS AU 31 DECEMBRE 2014

(Montants exprimés en mille dinars - mDT)

1. NOTES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN

1.1. Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Les avoirs en caisse et auprès de la BCT, CCP et TGT ont totalisé 107.812 mDT au 31/12/2014 contre 149.540 mDT au 31/12/2013, soit une diminution de 41.728 mDT due essentiellement à la diminution des avoirs auprès de la BCT en dinars et des prêts sur le marché monétaire en devises à la BCT, compensée en partie, par une augmentation des avoirs en caisse en dinars et des avoirs auprès de la BCT en devises.

Les différentes rubriques composant ce poste se présentent comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
Avoirs en caisse en dinars	39 062	36 593
Avoirs en caisse en devises	10 263	10 078
Avoirs auprès de la BCT en dinars	18 020	22 544
Avoirs auprès de la BCT en devises	19 665	16 467
Provisions pour risques divers (Avoirs auprès de la BCT en devises)	-306	-279
Prêts sur le marché monétaire dinars BCT		0
Prêts sur le marché monétaire devises BCT	11 411	49 611
Intérêts à percevoir		1
Mouvements IBS	8 459	13 790
Avoirs auprès du CCP	882	379
Chèques TGT	356	356
TOTAL	107 812	149 540

Ratio de liquidité :

En application de l'article 13 de la circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991, les banques doivent respecter en permanence un ratio de liquidité qui ne peut être inférieur à 100 %, calculé par le rapport entre l'actif réalisable et le passif exigible. La BNA affiche les ratios de liquidité suivants :

Décembre 2012 Décembre 2013 Décembre 2014



Ratio de liquidité

78,42%

78,35%

87,90%

1.2. Créances sur les établissements bancaires et financiers

Les créances sur les établissements bancaires et financiers sont passées de 92.459 mDT au 31/12/2013 à 87.042 mDT au 31/12/2014, soit une diminution de 5.417 mDT.

Les différentes rubriques composant ce poste ainsi que leurs soldes se détaillent comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
a - Créances sur les établissements bancaires	61 472	70 617
Comptes courants & autres créances	5 442	5 465
Provisions pour risques divers (comptes à vue)		0
Prêts sur le marché monétaire dinars	56 000	65 000
Provisions pour risques divers (Avoirs auprès des correspondants en devises)	-196	-184
Intérêts à percevoir	226	336
b - Créances sur les établissements financiers	25 570	21 842
Comptes courants	3 394	4 072
Prêt à MLT	21 800	17 450
Créances rattachées sociétés de leasing	293	251
Intérêts à percevoir	83	69
TOTAL	87 042	92 459

1.3. Créances sur la clientèle

Les créances nettes sur la clientèle se sont établies au 31/12/2014 à 6.927.167 mDT contre 6.612.307 mDT au 31/12/2013, enregistrant ainsi une augmentation de 314 860 mDT, soit un taux d'accroissement de 4,8%. La structure de ces créances, selon leur nature, se présente comme suit :

	Encours brut en principal	Intérêts impayés et créances rattachées	Produits constatés d'avance	Provisions	Intérêts et agios réservés	Encours net
Engagements agricoles	787 148	411 270	-2 848		-404 374	791 196
- Comptes débiteurs	48 881					48 881
- Autres concours à la clientèle	489 217	104 417	-2 848		-97 877	492 909
- Crédits sur ressources spéciales	249 050	306 853			-306 497	249 406
Engagements commerciaux et industriels	6 989 465	168 084	-18 316		-201 756	6 937 477
- Comptes débiteurs	789 931	28 042			-67 318	750 655
- Autres concours à la clientèle	6 074 242	122 509	-18 316		-117 423	6 061 012
- Crédits sur ressources spéciales	125 292	17 533			-17 015	125 810
Comptes courants associés	541					541
Créances agricoles prises en charge par l'Etat	21 432			-464		20 968
Provisions sur créances classées (*)				-757 086		-757 086
Provisions collectives sur créances non classées				-65 929		-65 929
TOTAL AU 31/12/2014	7 798 586	579 354	-21 164	-823 479	-606 130	6 927 167
TOTAL AU 31/12/2013	7 406 056	545 317	-16 180	-755 114	-567 772	6 612 307

(*) Dont 93 973 mDT des provisions additionnelles prévues par la Circulaire BCT 2013-21

Les dotations brutes aux provisions sur les créances classées constituées au titre de l'année 2014 se sont élevées à 150.400 mDT, contre 190.935 mDT au cours de l'année 2013, soit une diminution de 40.535 mDT.

1.3.1. Cession des créances

La Banque a cédé, durant l'exercice 2014, un lot de créances contentieuses à la Société financière de Recouvrement des Créances (SOFINREC) portant sur un montant global de 53.042 mDT dont 1.540 mDT d'intérêts réservés, 1.770 mDT d'agios sur comptes courants réservés et 40.437 mDT de provisions constituées. Le prix de cession de ce lot a été fixé à 5.006 mDT.

1.3.2. Taux des créances classées et leur couverture par les provisions et agios réservés

Les engagements de la banque ainsi que leurs couvertures par les provisions et les intérêts et agios réservés se détaillent au 31 décembre 2014 comme suit .

Classe de risque	Engagements	Engagements hors fonds budgétaires	Provisions	Intérêts et agios réservés ⁽²⁾
Classe 0	5 706 837	5 657 484	8 292	3 643
Classe 1	1 604 944	1 600 096	-	176
Classe 2	243 961	239 007	28 529	9 725
Classe 3	86 764	85 524	17 128	3 775
Classe 4	894 220	664 257	295 519	84 799
Classe 5	722 938	620 093	407 618	93 587
Total en mDT	9 259 664	8 866 461	757 086	195 706
Total/ Créances classées	1 947 884	1 608 882	748 794	191 887
Taux des créances classées ⁽¹⁾	21,04%	18,15%		

(1) Le taux des créances classées Hors Fonds budgétaires est de 18,15% contre 16,96% en 2013

(2) Autres que les impayés en intérêts agricoles

Le ratio de couverture des actifs classés par les intérêts et les agios réservés ainsi que les provisions s'élève au 31 décembre 2014 à 58,47% contre 58,62 % fin 2013

1.3.3. Évaluation des garanties

La Banque ne dispose pas d'une base de données exhaustive et mise à jour des garanties hypothécaires reçues en couverture des risques encourus sur sa clientèle. Il s'en suit que cette situation pourrait impacter le caractère complet des informations fournies en hors bilan sur les garanties reçues.

1.3.4. Rating des relations et états financiers audités

Il n'est pas exigé une notation récente attribuée par une agence de notation et/ou d'états financiers récents et certifiés par un commissaire aux comptes légalement habilité pour plusieurs relations présentant des engagements auprès du système financier dépassant individuellement les seuils respectifs de 25 millions de dinars et de 5 millions de dinars prévus par l'article 7 de la circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991.

1.3.5. Provisions collectives

En application de l'article 10^{bis} (nouveau) de la circulaire 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents et notamment la circulaire 2012-20 du 6 décembre 2012, la BNA a constitué, des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT n°91-24 tout en éliminant les relations présentant un profil de risque spécifique (entreprises publiques et établissement de crédit)

Ainsi, à la date du 31 Décembre 2014, le solde de la provision collective comptabilisée par la BNA s'élève à 65.929 mDT et s'analyse comme suit

Catégorie	ENG (0/1)	Taux de migration moyen	Taux de provisionnement moyen	Facteurs Scalaires	TX BCT	En mDT Prov Coll Tx MAX [BCT;BNA]
Agriculture	340 920	21,4%	18,0%	1,048	20,0%	15 278
Autres Industries	63 156	9,6%	18,0%	1,000	25,0%	1 516
Autres Services	353 584	3,4%	26,0%	1,200	25,0%	3 759
Bâtiments et travaux publics	291 707	2,4%	34,0%	1,091	20,0%	2 573
Commerce	1 184 259	2,3%	38,0%	1,199	25,0%	12 017
Consommation	64 039	4,0%	47,0%	1,000	20,0%	1 208
Habitat	1 256 373	1,1%	32,0%	1,000	10,0%	4 294
Industries Manufacturières	1 734 589	3,1%	25,0%	1,000	25,0%	13 567
Promotion Immobilière	567 628	1,7%	40,0%	1,000	15,0%	3 968
Tourisme	132 985	20,9%	21,0%	1,354	20,0%	7 749
Total Classes 0&1 (*)	5 989 239					65 929

(*) Compte non tenu des engagements des entreprises publiques et des établissements de crédits

Pour l'exercice 2014, la BNA a pris en compte les engagements inférieurs à 50 mille dinars et classés 0 et 1 dans le calcul des provisions collectives.

1.3.6. Provisions additionnelles

En application des dispositions de la circulaire BCT n°2013-21 du 30 décembre 2013, la BNA a constitué par prélèvement sur les résultats de l'exercice 2014, des provisions additionnelles nettes sur les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour un montant de 37.826 mDT et des reprises des provisions additionnelles pour un montant de 4 244 mDT.

Ainsi, le solde des provisions additionnelles arrêté au 31/12/2014 s'élève à 93 973 mDT.

1.3.7. Créances consolidées et créances prises en charge par l'Etat sans intérêts

En application de l'article 24 de la loi n°98-111 du 28 décembre 1998, portant loi de finances pour l'année 1999, la BNA a procédé à la consolidation sur 25 ans, sans intérêts et avec la garantie de l'Etat, des créances impayées et des créances non encore échues au 31 décembre 1997 en principal, à la charge des établissements et des entreprises publics et des coopératives centrales de services agricoles. Ces créances ont été arrêtées à un montant de 57 267 mDT.

D'autre part, et en application de l'article 25 de la même loi, l'Etat a pris en charge les créances de certaines entreprises publiques et à participations publiques directes et indirectes et des coopératives agricoles visées au tableau « G » annexé à ladite loi, qui sont en cours de liquidation ou à liquider ou à privatiser ultérieurement, arrêtées au 31 décembre 1997, et ce sur 25 ans et sans intérêts. Ces créances totalisent un montant de 272 325 mDT à la date de leur prise en charge par l'Etat.

Par ailleurs, et dans le cadre de l'application de la loi n°99-65 du 15 juillet 1999 (article 3), il a été décidé d'abandonner les montants dus en principal et intérêts au titre des crédits agricoles arrêtés au 31/12/1998 ayant enregistré des impayés et dont le montant en principal n'excède pas 2 000 DT par agriculteur à la date de leur obtention. Les créances en principal sur fonds propres et assimilés abandonnées par la Banque sont prises en charge par l'Etat et remboursées par ce dernier, sur 20 ans et sans intérêts à partir de l'an 2000. Ces créances totalisent un montant de 24 051 mDT à la date de leur prise en charge par l'Etat.

Selon le § AG 64 de la norme comptable internationale IAS 39, Instruments financiers : comptabilisation et évaluation « la juste valeur d'un prêt ou d'une créance à long terme qui ne porte pas intérêt peut être estimée comme la valeur actuelle de l'ensemble des entrées de trésorerie futures, actualisées au taux d'intérêt prévalant sur le marché pour un instrument similaire ayant une notation similaire. Tout montant supplémentaire prêté constitue une charge ou une réduction du résultat, à moins qu'il ne remplisse les conditions de comptabilisation comme un autre type d'actif ».

Il s'en suit que la juste valeur desdites créances à long terme ne portant pas intérêt, prises en charges par l'Etat, est nettement inférieure à leur valeur comptable et que la BNA les maintient au bilan pour leur valeur nominale sans la constatation d'aucune charge

Le tableau suivant récapitule les créances à long terme ne portant pas intérêt, prises en charge par l'Etat, ainsi que les écarts entre leurs valeurs comptables (ou nominales) et leurs justes valeurs déterminées en appliquant un taux d'intérêt de 7% :

Cadre légal	Dettes prises en charge par l'Etat (1)	Dettes actualisées à la date de prise en charge au taux de 7% (2)	Ecart (1)-(2)	Encours au 31/12/2014 (3)	Encours au 31/12/2014 actualisé au taux de 7% (4)	Ecart (3)-(4)
Article 24 de la loi n°98-111 du 28/12/1998	57 266 808	26 694 540	30 572 267	23 214 917	16 235 145	6 979 773
Article 25 de la loi n°98-111 du 28/12/1998	272 324 529	126 942 262	145 382 267	113 919 616	76 507 741	37 411 875
Article 3 de la Loi n°99/65 du 15/07/1999	24 050 853	12 739 754	11 311 099	6 476 395	4 930 662	1 545 733
Total en DT	353 642 189	166 376 556	187 265 633	143 610 928	97 673 548	45 937 380

1.3.8. Engagements des entreprises publiques

Les actifs de la banque comportent des engagements importants non couverts par des garanties suffisantes, envers des entreprises publiques qui connaissent des difficultés financières.

Le tableau suivant récapitule les engagements de ces relations au 31 décembre 2014 :

	Total	Dont engagement des sociétés					
		Office de céréale	STIR	TUNIS AIR	OTD	O N H	El-Fouledh
Engagements au 31-12-2013	1 323 243	631 844	30 802	86 148	69 940	80 690	70 063
Engagements au 31-12-2014	1 268 078	613 148	32 572	123 857	89 996	69 313	51 716
Garanties au 31-12-2014	572 318	401 000		10 330	35 152	65 247	7 447
Agios réservés au 31-12-2014	4 086						2 870
Classe au 31-12-2014		-	-	-	-	-	2
Provisions au 31-12-2014	10 707	-	-	-	-	-	8 280

1.4. Portefeuille-titres commercial

L'encours total du portefeuille-titres commercial de la Banque s'est élevé à 252 739 mDT au 31/12/2014 contre 193.851 mDT au 31/12/2013, soit une augmentation de 58.888 mDT due essentiellement à l'augmentation des bons du Trésor détenus par la Banque qui sont passés de 194.837 mDT au 31/12/2013 à 249.407 mDT au 31/12/2014.

Le portefeuille titres commercial détenu par la Banque se détaille comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
Titres à revenu variable	1 057	917
Titres cotés	1 069	928
Provisions sur titres	-12	-11
Titres à revenu fixe	251 682	192 934
Bons du trésor	249 407	194 837
Créances et dettes rattachées	2 275	-1 903
Total Net	252 739	193 851

1.5. Portefeuille titres d'investissement

Les titres d'investissement de la Banque ont totalisé 517.603 mDT au 31/12/2014 contre 399.154 mDT au 31/12/2013.

Les mouvements par catégorie de titres classés dans ce poste ainsi que les provisions correspondantes se présentent comme suit :

	Titres de participation et de placement	Autres Titres d'investissement	Fonds gérés	Dettes des Entreprises Publiques	Total au 31/12/2014
Valeur brute au 31 Décembre 2012	141 232	196 278	102 576	114 084	554 170
Valeur au 1er janvier	128 028	81 856	105 858	120 004	435 746
Acquisitions/Souscription	13 204	119 000			132 204
Cessions					0
Remboursements		-4 578	-3 282	-5 920	-13 780
Créances rattachées	165	5 882	3 104	2	9 153
Provisions au 31 Décembre 2012	-28 095	-141	-17 484		-45 720
Provisions au 1er janvier	-26 548	-199	-16 137		-42 884
Dotations de l'exercice	-2 321	-18	-2 735		-5 074
Reprises de provisions	774	76	1 388		2 238
Valeur nette au 31 Décembre 2014	113 302	202 019	88 196	114 086	517 603
Valeur nette au 31 Décembre 2013	101 654	83 916	93 578	120 006	399 154

Les autres titres d'investissement détenus par la Banque sont composés des souscriptions en emprunts obligataires (176.978 mDT) et fonds communs de placement (19.300 mDT).

La répartition des titres de participation de la Banque en titres cotés, titres non cotés et participations dans les OPCVM se présente comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
Titres cotés	56 212	56 212
Titres non cotés	84 421	71 217
Titres des OPCVM	599	599
TOTAL	141 232	128 028

Les provisions sur les titres de participation sont passées de 26.548 mDT au 31/12/2013 à 28.095 mDT au 31/12/2014 suite à la constatation, au cours de l'année 2014, de dotations supplémentaires pour un montant de 2.321 mDT et de diverses reprises pour un montant de 774 mDT.

Parmi les titres cotés, figure une participation dans le capital de la société "SFBT". En aout 2015, la BNA a procédé à la cession de 3 945 225 actions pour un prix de cession de 97,711 millions de dinars. La plus-value réalisée par la banque suite à cette opération de cession est de l'ordre de 93,817 millions de dinars.

Les titres de participation se détaillent au 31/12/2014 comme suit :

Titres	Valeur Brute au 31/12/2013	Acquisitions	cessions	Valeur Brute au 31/12/2014	Provisions	Valeur nette au 31/12/2014
Parts dans les Entreprises Associées & Co-entreprises	31 874	0	0	31 874	7 072	24 802
Parts dans les Entreprises contrôlées	24 183	12 655	0	36 838	2 269	34 569
Autres titres de Participation	68 799	549	0	69 348	15 582	53 766
Sociétés en Liquidation	3 172	0	0	3 172	3 172	0
Total général	128 028	13 204	0	141 232	28 095	113 137

Les fonds gérés confiés par la Banque aux SICAR se détaillent au 31/12/2014 comme suit :

	Année d'affectation	Montant initial	Remboursements	Moins- values / cession actions propres	Encours brut au 31.12.2014	Provisions	Encours net au 31.12.2014
Fonds géré 1	1997	4 500	-2 471	-281	1 748	1 748	0
Fonds géré 2	1997	2 057	-914	-239	904	538	366
Fonds géré 3	1998	5 550	-4 002	-1 170	378	190	188
Fonds géré 4	1999	7 350	-2 800		4 550	3 730	820
Fonds géré 5	2000	7 000	-3 650	-12	3 338	2 023	1 315
Fonds géré 6	2001	7 000	-4 322	-70	2 608	1 174	1 434
Fonds géré 7	2002	5 000	-2 241	-156	2 603	750	1 853
Fonds géré 8	2003	3 500	-1 385	-30	2 085	297	1 788
Fonds géré 9	2005	1 500	-413	-31	1 056	32	1 024
Fonds géré 10	2006	5 000	-1 918		3 082	982	2 100
Fonds géré 11	2007	2 500	-676		1 824	253	1 571
Fonds géré 12	2008	8 500			8 500	1 851	6 649
Fonds géré 13	2009	20 000			20 000	2 662	17 338
Fonds géré 14	2010	15 000			15 000	703	14 297
Fonds géré SIP SICAR 1	2010	1 500			1 500	368	1 132
FDS DEV IRADA Jendouba	2010	450			450		450
FDS DEV IRADA Elkef	2010	450			450		450
Fonds géré 15	2011	10 000			10 000		10 000
Fonds géré SIP SICAR 2	2011	2 500			2 500	23	2 477
Fonds géré 16	2012	8 400			8 400		8 400
Fonds géré 17	2012	5 600			5 600		5 600
Fonds géré SIP SICAR 3	2012	6 000			6 000	160	5 840
TOTAL		129 357	-24 792	-1 989	102 576	17 484	85 092

L'encours des provisions sur les fonds gérés s'est élevé au 31/12/2014 à 17 484 mDT, soit une enveloppe supplémentaire nette de 1.347 mDT par rapport au 31/12/2013, et ce suite à la constatation au cours de l'année 2014, de dotations complémentaires pour un montant de 2.735 mDT et de reprises pour un montant de 1.388 mDT.

1.6. Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées sont évaluées initialement à leur coût y compris les frais directement engagés pour leur acquisition et les taxes non récupérables par la Banque.

Ces immobilisations sont amorties selon les modes et taux suivants :

Nature des immobilisations	Mode d'amortissement	Taux d'amortissement
Logiciels informatiques	Linéaire	33%
Matériel informatique	Lineaire	15%
Immeubles d'exploitation	Lineaire	2%
Frais d'agencement	Linéaire	10%
Mobilier de bureaux	Linéaire	10%
Materiel roulant	Lineaire	20%
Coffres forts	Lineaire	3%

La valeur nette globale des immobilisations corporelles et incorporelles, au 31/12/2014, s'établit comme suit :

	31/12/2013	Acquisitions / dotations	Régul amort antérieurs	Cession /reprises	Affectation interne	31/12/2014
Immobilisations incorporelles	12 148	1 632		0	-831	12 949
- Logiciels	12 148	1 632			-831	12 949
Amortissements	-10 038	-1 524		147		-11 415
- Logiciels	-10 038	-1 524		147		-11 415
Total net (1)	2 110	108		147	-831	1 534
Immobilisations corporelles	131 128	10 959		-749	-3 913	137 425
- Terrains	2 636					2 636
- Constructions	50 514	2 318		-14		52 818
- Agencement, aménagement et Installation	25 889	2 533			-322	28 100
- Matériel de transport	1 674	749		-78		2 345
- Mobiliers, matériel de bureau	39 189	909			608	40 706
- Immobilisations en cours	5 666	2 012			-2 837	4 841
- Mobiliers, matériel de bureau en stocks	212	1 003			-20	1 195
- Avance sur achat Mobiliers, matériel de bureau	295	240			-164	371
- Dépenses nouvelles agences	289	1 195			-1 178	306
- Immobilisations en dation	4 764			-657		4 107

Amortissements	-77 060	-3 752	-1 154	92		-81 874
- Constructions	-23 095	-782		13		-23 864
- Agencement, aménagement et Installation	-21 079	-889		1		-21 967
- Matériel de transport	-1 318	-260		78		-1 500
- Mobiliers, matériel de bureau	-31 568	-1 821	-1 154			-34 543
Dépréciations	-337	0	0	0		-337
* Immobilisations en dation	-337					-337
Total net (2)	53 731	7 207	-1 154	-657	-3 913	55 214
Total général (1) + (2)	55 841	7 315	-1 154	-510	-4 744	56 748

Le détail des immobilisations en dation se présente comme suit au 31/12/2014 :

Compte	Relation	Description	Valeur comptable	Juste valeur	Plus ou moins-value	Provision
1106084096	Groupe KHEMAISSA	Terrain Mateur	1 063	1 150	87	-
1106084100	Tunisie Lait	Terrain Fadhlina	2 074	1 737	-337	337
1106084100	Tunisie Lait	Terrain Fadhlina	36	36	-	-
1106084102	Societe d'Etudes et d'Amenagement Marina Hammamet Sud	Appartements	934	1 008	74	-
TOTAL			4 107			337

1.6.1. Inventaire physique des immobilisations

Les immobilisations totalisent, au 31/12/2014, une valeur brute de 150 374 mDT, des amortissements et des provisions de 93.626 mDT et une valeur nette de 56.748 mDT, ce qui représente environ 0,70 % du total des actifs de la Banque.

La BNA a procédé à une prise d'inventaire physique de ses immobilisations corporelles. Mais cette opération n'a pas été couronnée par un rapprochement exhaustif entre les résultats des recensements effectués et les tableaux d'amortissements des immobilisations. La valeur probante de la comptabilité résulte notamment de la concordance (en quantité et en valeur) entre les immobilisations figurant au bilan et les existants réels.

1.6.2. Situation foncière du patrimoine immobilier

La BNA a entamé, depuis plusieurs exercices, une action visant l'immatriculation de son patrimoine immobilier. Ce processus a permis d'assainir la situation de plusieurs actifs fonciers. Toutefois, plusieurs terrains et constructions pour lesquels la Banque dispose de contrats d'acquisition ne sont pas encore immatriculés en son nom (action en cours).

1.7. Autres actifs

Les autres postes d'actif de la Banque ont totalisé 147.880 mDT au 31/12/2014 contre 116.877 mDT au 31/12/2013. Ils se détaillent comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
COMPTES D'ATTENTE ET DE REGULARISATION	99 743	71 880
* Débiteurs divers (1)	17 196	16 637
* Compte Ministère de la Défense	855	1 017
* Provisions pour risques divers (Compte Ministère de la Défense)	-855	
* Etat, impôts & taxes	16 447	8 749
* Commissions de gestion à percevoir	2 946	5 147
* Ajustements devises	1 266	2 874
* Provisions pour risques divers (Ajustements devises)	-1 302	-251
* Billets de banque détériorés & déficit de caisse	516	465
* Provisions pour risques divers (Billets de banque détériorés & déficit de caisse)	-245	-210
* Charges payés d'avance	474	423
* Compte d'attente	132	122
* Provisions pour risques divers (Compte d'attente)	-65	-63
* Compte de régularisation	12 899	928
* Provisions pour risques divers (Compte de régularisation)	-701	-701
* Comptes monétiques	612	590
* Provisions pour risques divers (Comptes monétiques)	-612	-590
* Consommation chef d'agence & directeurs	9	8
* Comptes liés à la compensation	44 550	34 722
* Provisions pour risques divers (Comptes liés à la compensation)	-2 823	-2 823
* Affaires litigieuses & remises égarés	17 989	11 554
* Provisions pour risques divers (Affaires litigieuses & remises égarés)	-11 649	-9 848
* Utilisation de lignes extérieures en attente d'affectation (2)	1 559	2 409
* Produits à recevoir	270	250
* Ecart/VO MMB & Coffre Fort	-948	
* Ecart/Amortissement MMB & Coffre Fort	1 154	
* Autres comptes	69	471
AUTRES	48 137	44 997
* Comptes d'attentes agricoles	61	61
* Provisions pour risques divers (Comptes d'attentes agricoles)	-61	-61
* Prêts au personnel	32 504	32 554
* Charges reportées	2 878	2 093
* Stock cartes de retrait	371	492
* Dotations timbres postes	27	25
* Dotations timbres fiscaux	5	6
* Dotations timbres spéciaux de voyage	107	47
* Dépôts et cautionnements	248	248
* Prêts ETAT/BNA à recouvrer	140 130	140 130
* Prêts ETAT/BNA recouvré	-129 394	-131 794
* Autres comptes	1 261	1 196
TOTAL	147 880	116 877

(1) Ce poste regroupe principalement des opérations inter-siège touchant des comptes clients et parvenues aux structures destinataires après l'arrête des comptes clients

(2) Ce montant correspond à des sommes imputées sur des lignes de crédit extérieures dont les formalités de réalisation sont en cours de finalisation

1.7.1 Comptes liés à la Télé-compensation

Au 31 Décembre 2014, les comptes liés à la compensation débiteurs (Poste AC7 : Autres Actifs) présentent un solde cumulé de 44.550 mDT alors que les comptes liés à la compensation créditeurs (Poste PA5 : Autres Passifs) présentent un solde cumulé de 129.336 mDT.

Les soldes de ces comptes s'expliquent principalement par des valeurs dont le dénouement normal s'opère à (J +1). Néanmoins, des suspens inter-siège et certains chevauchements au niveau des comptes d'ordre ont été générés suite à la mise en place du système de Télé-compensation 24 heures (T24H).

Une commissions chargée de l'identification et de l'apurement des suspens liés à la « Télé-compensation 24 heures » est en train de poursuivre les travaux de régularisation.

1.8. Banque Centrale et CCP

Ce poste affiche 460.115 mDT au 31/12/2014 contre 556.102 mDT au 31/12/2013, enregistrant ainsi une diminution de 95.987 mDT due essentiellement à la baisse des emprunts sur le marché monétaire en dinars auprès de la Banque Centrale de Tunisie. Il se détaille comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
Utilisations auprès de la BCT en devises	9	30
Emprunts sur le marché monétaire dinars BCT	460 000	556 000
Intérêts à servir	106	72
TOTAL	460 115	556 102

1.9 Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Ce poste a atteint 492.642 mDT au 31/12/2014 contre 357.683 mDT au 31/12/2013, enregistrant ainsi une augmentation de 134.959 mDT qui résulte essentiellement de l'augmentation des emprunts sur le marché monétaire en devises compensée par une baisse des emprunts sur le marché monétaire en dinars. Il se détaille comme suit :

➤ Décomposition par nature de poste :

Décomposition par nature de poste	31/12/2014	31/12/2013
* Dépôts & avoirs des établissements bancaires	488 319	354 608
* Dépôts & avoirs des établissements financiers	4 323	3 075
TOTAL	492 642	357 683

➤ *Décomposition par nature de compte :*

Décomposition par nature de compte	31/12/2014	31/12/2013
* Comptes à vue	10 865	10 118
* Emprunts sur marché monétaire dinars	205 250	252 091
* Emprunts sur marché monétaire devises	276 007	95 021
* Intérêts à payer	520	453
TOTAL	492 642	357 683

1.10. Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle ont totalisé 5.862.975 mDT au 31/12/2014 contre 5.519.652 mDT au 31/12/2013, enregistrant ainsi une augmentation de 343.323 mDT, soit un taux de progression de 6,2 %. Ils s'analysent comme suit :

	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Dépôts en dinars	5 262 700	5 045 629
Dépôts à vue	1 220 960	1 249 315
Dépôts d'épargne	2 016 245	1 957 526
Bons de caisse	80 993	96 100
Compte à terme	165 756	169 508
Comptes spéciaux de placement	1 083 864	766 530
Certificats de dépôts	496 000	634 500
Autres sommes dues à la clientèle	198 882	172 150
Dépôts en devises	582 924	459 627
Dépôts à vue	281 596	225 717
Bons de caisse	8 212	8 110
Compte à terme	44 039	51 054
Comptes de placement	241 002	157 736
Autres sommes dues à la clientèle	8 075	17 010
Dettes rattachées	17 351	14 396
Intérêts à payer sur dépôts à vue	2 295	1 593
Intérêts à payer sur dépôts à terme en devises	247	126
Intérêts à payer sur comptes d'épargne	17 671	14 162
Intérêts à payer sur Bons de Caisse, Compte à Terme & autres produits financiers	16 930	19 328
Intérêts servis d'avance sur Bons de Caisse & Comptes Spéciaux de Placement	-19 792	-20 813
TOTAL	5 862 975	5 519 652

1.11. Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales de la Banque ont totalisé 373 471 mDT au 31/12/2014 contre 394.589 mDT au 31/12/2013. Ils se détaillent comme suit :

	Solde au 31 Décembre 2014	Solde au 31 Décembre 2013
Emprunts matérialisés	35 237	38 704
*Emprunts obligataires	33 717	37 052
*Intérêts à payer	1 520	1 652
Ressources spéciales	338 234	355 885
*Ressources extérieures	142 381	182 875
*Ressources budgétaires	234 215	227 134
*Ecart de conversion sur emprunts	- 40 027	- 56 221
*Intérêts à payer	1 665	2 097
TOTAL	373 471	394 589

Les taux d'intérêts des emprunts extérieurs varient entre 1% et 7,2%

1.11.1 Ressources budgétaires

Les situations Emplois/Ressources des fonds budgétaires confiés par l'Etat Tunisien à la BNA ne font pas l'objet d'une confirmation périodique pour attester les emplois, les ressources et les soldes disponibles relatifs à ces fonds.

En outre, la convention du fonds FOPRODI stipule, au niveau de son article 20, que la BNA assume 25% du risque de non-recouvrement des prêts financés sur les ressources de ce fonds (estimé au 31/12/2014 à 2.325 mDT). Toutefois, la BNA n'est tenue à cette obligation qu'une fois qu'elle ait épuisé tous les recours possibles pour le recouvrement des créances (PV de carence à l'appui).

La situation des comptes de prêts financés sur les ressources du FOPRODI et se trouvant en phase contentieuse au 31/12/2014 se présente comme suit :

Compte comptable	Libellé	(En mDT) Solde au 31/12/2014
1850 000000	Contentieux dotation FOPRODI & FOPRODI BIRD	9 428
1106 082926	Impayés en intérêts sur FOPRODI & BIRD	2 504
TOTAL		11 932

Notons, enfin, qu'une action d'assainissement du fonds FOPRODI est en cours, en collaboration avec les autorités réglementaires.

D'autre part, la BNA assume aussi le risque (entre 25% et 50%) de non recouvrement au titre des prêts financés sur d'autres ressources telles que le FODEC et la ligne BIRD 1969

1.11.2. Autres comptes rattachés à la rubrique emprunts et ressources spéciales

Certains comptes de régularisation (passifs) demeurent non justifiés au 31/12/2014. Ils ont été auparavant analysés par la BNA sans, toutefois, parvenir à retracer les origines de leurs soldes :

(En mDT)

Compte	Libellé	Solde au 31/12/2014
1105 81257	Prise en charge par l'Etat des impayés	2 783
1105 81751	Reajustement intérêts / 3ème ligne de crédit CEE	1 334
1105 81755	Créditeurs divers / crédits convertis	1 642

1.12. Autres passifs

Les autres postes de passif totalisent 297.457 mDT au 31/12/2014 contre 233.101 mDT au 31/12/2013, soit une augmentation de 64.356 mDT. Ils se présentent comme suit :

	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Etat, impôts et taxes	14 054	12 278
Impôts sur les sociétés	12 877	5 071
Organismes sociaux	30 882	29 052
Comptes d'ajustement devises	9 865	8 037
PRD (Comptes d'ajustement devises)	477	83
SWAPS devises	-1 891	-505
Conges à payer	9 563	10 787
Produits perçus d'avance	3 803	3 253
Excedent de caisse	1 476	1 357
Charges sur emprunt	51	51
Autres comptes de régularisation passif	2 945	2 539
PRD (Autres comptes de régularisation passif)	5	4
Comptes liés à la compensation	129 336	65 985
Comptes de régularisation	13 792	18 740
Comptes Etatiques créditeurs	44 416	41 072
Créditeurs divers	15 257	13 664
Fournisseurs d'immobilisations	1 158	70
Provisions pour passifs et charges	9 391	21 563
Provisions pour indemnités de départ à la retraite et assurances groupes de retraités	8 231	19 654
Provisions pour suspens IS T24h	1 160	1 909
TOTAL	297 457	233 101

1.12.1. Avantages postérieurs à l'emploi en faveur du personnel

En application des articles 53 et 54 de la Convention Collective Nationale du Personnel des Banques et des Etablissements Financiers, la BNA a comptabilisé des provisions qui couvrent ses engagements postérieurs à l'emploi envers le personnel actif et les agents retraités.

En effet, le personnel retraité demeure affilié à un contrat d'assurance sociale, financé par les cotisations de la Banque et du personnel et garantissant les risques suivants : maladies, longue

En effet, le personnel retraité demeure affilié à un contrat d'assurance sociale, financé par les cotisations de la Banque et du personnel et garantissant les risques suivants : maladies, longue maladie, maternité, invalidité et décès. La BNA supporte 80% des coûts (cotisations. .) relatifs à ce contrat d'assurance groupe.

En application des principes comptables généralement admis en Tunisie et des normes internationales d'information financière (IFRS), le coût des avantages postérieurs à l'emploi doit être comptabilisé en charges, à l'instar des autres éléments de rémunération, durant la période d'activité du salarié et non pas au moment où celui-ci bénéficie effectivement des prestations.

Ainsi, la BNA a comptabilisé des provisions pour avantages postérieurs à l'emploi dont l'encours global au 31/12/2014 s'élève à 8.231 mDT contre 19.654 mDT au 31/12/2013

Pour l'estimation de ces provisions, la Banque a retenu les hypothèses suivantes :

- Taux de croissance des salaires	:	4%
- Taux de mortalité et de départ anticipé	:	5%
- Taux d'actualisation financière	:	8%
- Charges sociales (50%)	:	50% * 20,04%
- Espérance de vie	:	74,3 ans
- Prime d'assurance prise en charge par la BNA (par retraité)	:	580 DT

La BNA a contracté à la date du 01/01/2014 une assurance pour couvrir la charge relative au paiement de l'indemnité de départ à la retraite qui est égale à six salaires bruts. Elle a, par conséquent, abandonné le système de provisionnement de l'indemnité de départ à la retraite et a procédé à la reprise de la provision correspondante déjà constituée soit 11.831 mDT.

1.12.2. Provisions sur les suspens inter-sièges

Les suspens inter-sièges font l'objet d'une affectation entre les différentes rubriques des états financiers selon la nature des opérations.

La provision sur les suspens des comptes inter sièges a été estimée selon la méthode édictée par la circulaire BCT n°91-24 compte tenu des soldes nets par référence d'opération.

La provision ainsi constituée se présente comme suit :

Antériorité	Suspens débiteurs	Suspens créditeurs	Suspens nets	Différence débitrice	Base provisions	Taux de provision	Provision
Inférieur à 90 jours	873	763	110	18	891	0%	0
Comps entre 90 et 180 jours	156	115	41	9	165	20%	33
Comps entre 180 et 360 jours	196	112	84	13	209	50%	104
Supérieur à 360 jours	946	770	176	77	1 023	100%	1 023
Total en mDT	2 171	1 760	411	117	2 288		1 160

1.13. Capitaux propres

Les capitaux propres bruts (avant déduction du rachat par la banque de ses actions propres) ont totalisé 611.698 mDT au 31.12.2014 contre 560.269 mDT au 31.12.2013. Les mouvements des capitaux propres au cours de l'exercice 2014 se détaillent comme suit :

	Solde au 31/12/2013	Affectation du résultat 2013	Résultat de l'exercice	Autres mouvements	Solde au 31/12/2014
Capital social	160 000				160 000
Dotation de l'Etat	133 000				133 000
Réserves légales	16 000				16 000
Réserves extraordinaires	53 585				53 585
Reserves à régime spécial	17 802				17 802
Reserves pour réinvestissements exonérés	120 803				120 803
Primes d'émission et de fusion	55 077				55 077
Réserves pour fonds social	36 874			611	37 485
Resultats reportes avant répartition	90	-90			0
Resultats reportes apres répartition	0	-32 872			-32 872
Effet des modifications comptables	-47 515	47 515			0
Resultat net de l'exercice	14 553	-14 553	50 818		50 818
TOTAL	560 269	0	50 818	611	611 698

Les autres mouvements, concernent les intérêts perçus sur les prêts accordés sur le fonds social pour un montant de 611 mDT.

1.13.1 Dotation de l'Etat de 133.000 mDT

En application des termes de la loi n°94-30 du 21 février 1994, la BNA a conclu avec l'Etat Tunisien, en date du 16 mars 1995, une convention en vertu de laquelle des créances sur fonds budgétaires agricoles, s'élevant en principal à 133.000 mDT, ont été transférées à la BNA (moyennant la garantie de l'Etat en matière de recouvrement des montants échus depuis un an sur les crédits entrant dans le cadre de cette convention).

Cette convention a permis à la BNA de rétablir sa situation financière (par l'amélioration de ses capitaux propres) et de se conformer ainsi à la réglementation en vigueur en matière de ratio de solvabilité.

Cette dotation est assortie d'une éventualité de restitution en cas de rétablissement de l'équilibre financier de la banque. Cette éventualité de restitution s'applique également aux fonds budgétaires agricoles revenant à l'État pour un montant de 160 millions de dinars, qui ont été décomptabilisés par la BNA en vertu de la loi n°2003-80 du 29 décembre 2003 pour compenser l'insuffisance de provisions dégagée par son activité à la fin de 2003 (Voir note 2-1-2).

Les indicateurs du rétablissement de l'équilibre financiers de la banque (cumulativement) sont :

- Les provisions sont dument constituées conformément à la réglementation en vigueur ;
- La couverture minimale des fonds propres est atteinte ;
- Le taux moyen du rendement des capitaux propres du secteur est atteint ;
- Le taux moyen de rendement des actifs est atteint ;
- La Banque assure la distribution de dividendes pour un taux minimum qui excède le taux prévu au niveau de ses statuts.

Les créances transférées dans le cadre des conventions 133 et 160 ne sont pas prises en compte lors du calcul de ces indicateurs

1.13.2 Actions propres

Les actions propres détenues par la Banque s'élèvent au 31/12/2014 à 1 367 mDT Ils n'ont subi aucun changement par rapport à l'exercice 2013

	Solde au 31/12/2013	Acquisitions	Cessions	Solde au 31/12/2014
Actions propres rachetées directement	-1 367	0	0	-1 367
Actions propres rachetées à travers les fonds gérés	0			0
TOTAL	-1 367	0	0	-1 367

1.13.3. Bénéfice par action

	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Bénéfice net de l'exercice avant modification comptable (en mDT)	50 818	14 553
Bénéfice revenant aux actions propres	134	38
Nombre d'actions ordinaires en circulation	31 915 801	31 915 801
Bénéfice par action de valeur nominale 5 DT	1,592	0,456

1.13.4 Reserve pour fonds social

Le Fonds social est alimenté par les prélèvements annuels sur les résultats distribuables ainsi que des intérêts sur les crédits accordés au personnel. A la date du 31/12/2014 les crédits accordés sur le Fonds social se présentent comme suit :

	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Crédits à l'habitat	21 433	22 338
Crédits moyen de transport	480	583
Crédits soins	316	270
Avances sur primes	9 536	8 597
Autres	120	140
Total	31 885	31 928

2. NOTES SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

2.1. Cautions, avals et autres garanties données

Ce poste a totalisé 1.208.672 mDT au 31/12/2014 contre 1.522.040 mDT au 31/12/2013. Il se décompose comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
a - En faveur d'établissements bancaires	541 345	884 378
- Effets endossés	442 000	835 515
- Débiteurs par lettres de garanties d'ordre de nos correspondants étrangers	81 345	48 863
- Cessions créances	18 000	
b - En faveur de la clientèle	507 327	477 662
- Débiteurs par avals et acceptations	75 831	67 363
- Débiteurs par lettres de garanties	60 150	57 928
- Débiteurs par obligations cautionnées	24 551	18 744
- Débiteurs par cautions fiscales	39 647	45 649
- Débiteurs par cautions sur marchés publics	281 034	265 187
- Avals emprunts obligataires	1 736	3 603
- Avals billets de trésorerie	24 150	18 900
- Débiteurs par cautions bancaires taxation d'office	228	288
c - En faveur de l'Etat	160 000	160 000
- Créances budgétaires transférées par l'Etat	160 000	160 000
TOTAL	1 208 672	1 522 040

2.1.1 Effets endossés

Le montant des effets endossés est passé de 835.515 mDT au 31/12/2013 à 442.000 mDT au 31/12/2014. Cette rubrique correspond aux avals de la B.N.A sur des refinancements opérés par des banques de la place auprès de la Banque Centrale de Tunisie.

2.1.2 Créances budgétaires transférées par l'Etat

En application des termes de la loi n°2003-80 du 29 décembre 2003, portant loi de finances pour l'année 2004, le Ministre des Finances et la BNA ont conclu, en date du 17 février 2004, une convention ayant pour objet le transfert de fonds budgétaires agricoles revenant à l'Etat et totalisant la somme de 160.000 mDT au profit de la BNA et la prise en charge par l'Etat des impayés échus depuis un an sur les crédits accordés sur ces fonds et rentrant dans le cadre de cette convention.

Les fonds convertis ont été utilisés par la Banque pour compenser l'insuffisance de provisions dégagée par l'activité à fin 2003, ce qui a conduit à la dé-comptabilisation des fonds en question pour un montant de 160.000 mDT en contrepartie de la constatation de provisions sur titres d'investissement et créances clientèle pour le même montant

2.2. Actifs donnés en Garantie (HB3)

Le refinancement auprès de la Banque Centrale de Tunisie s'établi à 460.000 mDT au 31/12/2014 contre 556.000 mDT au 31/12/2013. Le détail des actifs donnés en garantie se présente comme suit :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
Titres de créances	352 000	368 000
Bons du trésor	108 000	188 000
Total	460 000	556 000

2.3. Garanties reçues (HB7)

Le poste « Garanties reçues » est constitué au 31/12/2014 des éléments suivants :

	31/12/2014	31/12/2013
Garanties reçues de l'Etat	1 065 758	728 778
Garanties reçues de la clientèle	1 440 491	816 764
TOTAL	2 506 249	1 545 542

3. NOTES RELATIVES AUX POSTES DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1. Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés ont atteint 494.179 mDT en 2014 contre 430.945 mDT en 2013, enregistrant ainsi un taux d'accroissement de 14,7 % Ils s'analysent comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	4 590	5 737
- Intérêts sur prêts sur le marché monétaire en dinars	3 200	3 586
- Intérêts sur prêts sur le marché monétaire en devises	34	46
- Intérêts sur autres avoirs auprès des établissements bancaires et financiers	1 324	1 385
- Report/Déport sur opérations de SWAPS	32	720
Opérations avec la clientèle	470 220	407 577
- Agios sur comptes débiteurs de la clientèle	70 833	59 615
- Intérêts sur crédits à la clientèle	399 387	347 962
Autres intérêts et revenus assimilés	19 369	17 631
TOTAL	494 179	430 945

3.2. Commissions perçues

Les commissions perçues par la Banque ont totalisé 55.919 mDT en 2014 contre 54.758 mDT en 2013. Elles se décomposent comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
Commissions sur opérations de chèques, effets, virements et tenue de comptes	30 819	27 754
Commissions sur opérations monétique	3 961	3 770
Commissions sur opérations de change	733	912
Commissions sur opérations de commerce extérieur	2 318	2 245
Commissions sur location de coffre-fort	24	24
Commissions d'études, de montage de financement, de conseil et d'assistance	8 430	9 512
Commissions de gestion des fonds budgétaires & extérieurs	2 134	2 041
Commissions sur avals billets de trésorerie	327	358
Commissions diverses	7 173	8 142
TOTAL	55 919	54 758

3.3. Gains sur portefeuille commercial et opérations financières

Ces gains ont atteint 23.822 mDT en 2014 contre 34.771 mDT en 2013. Ils se détaillent comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
Gains nets (ou pertes nettes) sur titres de placement	12 411	18 578
Intérêts nets sur Bons du Trésor (+)	12 370	18 575
Dividendes & revenus assimilés (+)	41	6
Reprises sur provisions pour dépréciation des titres de placement (+)		
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement (-)		-3
Gains nets (ou pertes nettes) sur opérations de change	11 411	16 193
Résultat positif / négatif sur opérations de change	8 050	11 855
Commissions sur change manuelle	3 361	4 338
TOTAL	23 822	34 771

3.4. Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille d'investissement ont totalisé 22.835 mDT en 2014 contre 19.372 mDT en 2013, soit une augmentation de 17,9 %. Ils se détaillent comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
Revenus des titres de participation	12 402	11 729
Revenus des obligations	7 600	4 285
Revenus des fonds gérés	2 833	3 358
TOTAL	22 835	19 372

3.5. Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées se sont élevés à 246.303 mDT en 2014 contre 214.844 mDT en 2013, soit une augmentation de 14,6 %. Ils se décomposent comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	56 524	55 416
Intérêts sur emprunts sur le marché monétaire en dinars	50 936	52 388
Intérêts sur emprunts sur le marché monétaire en devises	667	366
Intérêts sur autres comptes des établissements bancaires et financiers	207	227
Deport/ Report sur opérations de SWAPS	4 714	2 435
Opérations avec la clientèle	183 053	150 838
Intérêts sur comptes à vue	8 005	7 645
Intérêts sur comptes d'épargne	73 815	59 639
Intérêts sur bons de caisse, comptes à terme et autres produits financiers	101 233	83 554
Emprunts	5 742	7 238
Autres intérêts et charges	984	1 352
TOTAL	246 303	214 844

3.6. Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passifs

Ce poste a atteint 102.855 mDT en 2014 contre 152.968 mDT en 2013, soit une diminution de 32,8 % Il s'analyse comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
Dotations aux provisions sur engagements clientèle	-110 827	-150 876
- Dotations aux provisions pour créances douteuses	-112 574	-176 612
- Dotations aux provisions collectives sur créances non classées	-7 081	-15 195
- Dotations aux provisions additionnelles	-37 826	-14 323
- Reprises sur provisions pour créances douteuses	44 434	54 724
- Reprises sur provisions additionnelles	4 244	1 447
- Reprises sur provisions des Créances cédées à SOFINREC	40 437	-
- Créances cédées à SOFINREC	-41 083	-
- Créances cedées ou passées par pertes	-1 411	-1 011
- Sommes recouvrées au titre des créances passées par pertes	33	94
Dotations aux provisions pour risques et charges	7 972	-2 092
- Dotations aux provisions pour risques et charges	-5 236	-5 880
- Reprises de provisions pour risques et charges	13 208	3 788
TOTAL	-102 855	-152 968

3.7. Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement (PR6/CH5)

Ce poste a totalisé 2.836 mDT en 2014 contre 5.188 mDT en 2013. Il se détaille comme suit :

	Exercice clos le 31/12/2014	Exercice clos le 31/12/2013
Dotations aux provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	-2 321	-4 866
Dotations aux provisions pour fonds gérés	-2 735	-1 807
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres FCP	-18	-199
Reprise de provisions sur titres FCP	76	
Pertes exceptionnelles sur portefeuille d'investissement	-1	-1
Gains sur portefeuille d'investissement	1	1
Reprises de provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	774	199
Reprises de provisions pour fonds gérés	1 388	1 485
TOTAL	-2 836	-5 188

3.8- Frais de personnel

Les frais de personnel se sont élevés à 144.628 mDT en 2014 contre 126.975 mDT en 2013, soit une augmentation de 13,9 %. Ils se décomposent comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
Salaires	100 297	91 151
Charges sociales et fiscales	29 710	25 863
Autres charges du personnel	6 337	6 495
Charges / assurance IDR & Epargne collective(*)	9 508	
Charges / congés à payer (variation)	-1 224	3 466
TOTAL	144 628	126 975

*Assurance IDR la BNA a souscrit, courant 2014 un contrat d'assurance auprès de la CTAMA ayant effet à partir du 01/01/2014 et ce pour couvrir la charge relative à l'indemnité de départ à la retraite qui se monte à six salaires bruts. La cotisation s'élève à 6.124 mDT

*Assurance Epargne collective la BNA a souscrit, courant 2014 un contrat d'assurance Epargne collective auprès de la CTAMA ayant effet à partir du 01/01/2014 et ce pour financer le complément de retraite du personnel de la BNA. La prime annuelle relative à l'exercice 2014 s'est élevée à 4 230 mDT dont 20% à la charge du personnel de la banque. La charge supportée par la banque au 31/12/2014 s'élève à 3.384 mDT

3.9- Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires

Les soldes en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires est une perte de 32 mDT en 2014 contre un gain de 14 423 mDT en 2013, ils se décomposent comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
Profits exceptionnelles	381	14 472
Pertes et profits sur operation d'arbitrage rejet monétique	177	72
Déficit de caisse	-11	-16
Penalites et amendes fiscales	-22	-105
Contribution conjoncturelle au profit du budget de l'Etat	-557	
TOTAL	-32	14 423

3.10. Impôts sur le résultat

La charge d'impôts sur le résultat se compose uniquement de l'impôt courant ou exigible (impôt sur les sociétés) et ne tient pas compte des actifs et passifs d'impôt différé (non intégrés au bilan).

	(En mDT)
Résultat net	50 818
Réintégrations :	186 040
Impôt sur les sociétés	12 877
Amendes et pénalités	22
Timbres de voyage	1
Charge divers non déductibles	3 808
Pertes non déductibles	221
Contribution conjoncturelle au profit du budget de l'Etat	557
Subvention amicale BNA	600
Provisions pour risques divers	5 237
Provisions pour dépréciation des titres de participation	2 321
Provisions pour dépréciation des titres sur fonds gérés	2 735
Provisions pour dépréciation des titres FCP	18
Provisions collectives sur créances non classées	7 081
Provisions pour créances douteuses	150 400
Créances abandonnées	162
Déductions :	31 657
Reprise de provisions pour risques et charges	13 208
Reprise de provisions additionnelles 2012 & antérieures	3 436
Reprise de provisions pour fonds gérés	348
Reprise de provisions pour dépréciation des titres	478
Reprise de provisions pour dépréciation des titres FCP	76
Dividendes sur titres des participations	12 353
Dividendes et plus-values sur fonds gérés	1 758

Résultat corrigé	205 201
<i>Moins :</i>	
Provisions déductibles des titres cotés (participation)	4
Provisions déductibles des titres cotés (fonds gérés)	376
Provisions pour créances douteuses	150 400
Provisions collectives sur créances non classées	7 081
Résultat fiscal	47 340
<i>Dégrèvements fiscaux :</i>	
Réinvestissements en zones de développement régional «sans minimum d'impôt »	549
Réinvestissements «avec minimum d'impôt»	10 000
Résultat imposable	36 791
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS (35%)	12 877

4. NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

4.1 Flux de trésorerie net affecté aux activités d'exploitation

Les activités d'exploitation ont dégagé, au cours de l'exercice 2014, un flux de trésorerie net positif de 77.261 mDT s'expliquant comme suit :

- Les produits d'exploitation encaissés ont enregistré un excédent de 314.341 mDT par rapport aux charges d'exploitation décaissées ;
- Les crédits et les remboursements sur crédits effectués par la clientèle ont dégagé un flux net négatif de 410.618 mDT ;
- Les dépôts et retraits de la clientèle ont dégagé un flux net positif de 340.367 mDT ,
- Les sommes versées au personnel et aux créiteurs divers ont atteint 140.767 mDT ;
- Les autres flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont soldés par un encaissement net de 9.554 mDT.

4.2 Flux de trésorerie net affecté aux activités d'investissement

Les activités d'investissement ont dégagé, au cours de l'exercice 2014, un flux de trésorerie net négatif de 104.707 mDT provenant, d'une part, de l'acquisition de titres d'investissement et d'immobilisations corporelles et incorporelles respectivement pour 118.420 mDT et 6.262 mDT et, d'autre part, de l'encaissement d'intérêts et de dividendes sur portefeuille d'investissement pour un montant cumulé de 19.974 mDT.

4.3 Flux de trésorerie net affecté aux activités de financement

Les activités de financement ont dégagé, au cours de l'exercice 2014, un flux de trésorerie net négatif de 20.585 mDT provenant des remboursements d'emprunts pour 3.335 mDT, de la diminution des ressources spéciales de 17.219 mDT et de la distribution de 31 mDT de dividendes.

4.4 Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique comporte les avoirs en dinars et en devises en caisse, auprès de la BCT et du Centre des Chèques Postaux ainsi que les avoirs nets auprès des établissements bancaires. Elle

inclut également les prêts et emprunts interbancaires inférieurs à trois mois et le portefeuille titres de transaction.

Les liquidités et équivalents de liquidités ont accusé un solde négatif de 549.516 mDT au 31/12/2014 contre un solde négatif de 501 485 mDT au 31/12/2013. Elles se décomposent comme suit à la fin de l'exercice 2014 :

	(En mDT)
Liquidités en dinars tunisiens :	105 443
- Caisse dinars	39 062
- Avoirs à la BCT en dinars	18 020
- Avoirs en CCP	882
- Mouvements IBS	8 459
- Avoirs auprès du TGT	357
- Placements en dinars	41 000
- Correspondants débiteurs en dinars	8 476
- Correspondants créditeurs en dinars	-10 813
Liquidités en devises :	41 638
- Caisse devises	10 264
- Avoirs à la BCT devises	19 656
- Correspondants débiteurs en devises	359
- Correspondants créditeurs en devises	-52
- Placements en devises	11 411
Emprunts en dinars	-665 250
Emprunts en devises	-276 007
Placements supérieurs à 3 mois (*)	244 660
LIQUIDITES & EQUIVALENTS DE LIQUIDITES AU 31/12/2014	-549 516

(*) Les placements en BTA et BTZC, présentés en portefeuille-titres commercial, sont considérés comme étant des équivalents de liquidités

5. NOTE SUR LES OPÉRATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

1. La SICAR INVEST, filiale de la BNA, assure pour le compte de celle-ci la gestion des fonds déposés auprès d'elle. Entre le 31/12/2013 et le 31/12/2014, ces fonds ont connu l'évolution suivante (montants exprimés en DT) :

Solde au 31/12/2013	Remboursements	Moins-values	Affectations	Solde au 31/12/2014
94 958 324	(3 282 574)	-	-	91 675 750

2. Les commissions de gestion relatives à l'exercice 2013 payées par la BNA à la SICAR INVEST, au cours de l'exercice 2014 s'élèvent à 391 946 DT hors taxes.
Les commissions de gestion relatives à l'exercice 2014 s'élèvent à 364 037 DT hors taxes.
3. La BNA loue des locaux à la BNA Capitaux. Au cours de l'exercice 2014, les loyers encaissés par la BNA, à ce titre, s'élèvent à 23 434 DT hors taxes ;
4. La BNA Capitaux assure la tenue du registre des actionnaires pour la BNA ; la commission payée par cette dernière, au titre de l'exercice 2014, s'élève à 30 000 DT hors taxes.
5. La BNA Capitaux assure aussi la gestion du portefeuille pour le compte de la BNA ; cette dernière a payé en hors taxe, au cours de l'exercice 2014 un montant de 17 547 DT pour la commission sur encaissement coupon et un montant de 12.478 DT pour la commission de tenue de compte.
6. La BNA est le dépositaire de ses 2 filiales SICAV BNA et Placement Obligataire SICAV. Les commissions de dépositaire facturées au cours de l'exercice 2014 s'élèvent respectivement à 1000 DT et 609 676 DT hors taxes.
7. La SICAV Placement Obligataire a souscrit auprès de la BNA des certificats de dépôts, l'encours s'élève à 48 500 000 DT au 31/12/2014.
Au cours de l'exercice 2014, la BNA a servi à la SICAV Placement Obligataire, en rémunération de ces dépôts, la somme de 4 091 424 DT sous forme d'intérêts. La SICAV Placement Obligataire a souscrit en 2009 à l'emprunt obligataire de la BNA, le solde de cet emprunt à la date du 31/12/2014 est de 3 332 500 DT. Cet emprunt a généré des intérêts pour un montant net de 280 360 DT au cours de l'exercice 2014.
8. La société Tunis-Ré a souscrit en 2009 à l'emprunt obligataire de la BNA, le solde de cet emprunt à la date du 31/12/2014 est de 666 500 DT. Cet emprunt a généré des intérêts pour un montant net de 56 072 DT au cours de l'exercice 2014.
9. La société Tunis-Ré a souscrit auprès de la BNA des certificats de dépôts, l'encours s'élève à
à
11 500 000 DT au 31/12/2014.
10. La SOFINREC a souscrit auprès de la BNA des certificats de dépôts, l'encours s'élève à 1 000 000 DT au 31/12/2014.

11. La SIP-SICAR, filiale de la BNA, assure pour le compte de cette dernière la gestion des fonds déposés auprès d'elle. Entre le 31/12/2013 et le 31/12/2014, ces fonds ont connu l'évolution suivante (montants exprimés en DT) :

Solde au 31/12/2013	Remboursements	Affectations	Solde au 31/12/2014
10 000 000	-	-	10 000 000

Les commissions de gestion relatives à l'exercice 2014 comptabilisées s'élèvent à 108 743 DT hors taxes.

La BNA a payé au cours de l'exercice 2014 à la SIP SICAR un montant de 79 522 DT hors taxes au titre de l'exercice 2013.

12. La société Tunisie Informatique Services loue un local utilisé comme siège social auprès de la BNA. Le loyer relatif à l'année 2014 s'élève à 12 814 dinars HT.

13. La société Tunisie Informatique Services (TIS), assure la maintenance du matériel informatique de la BNA. Au cours de l'exercice 2014, la rémunération facturée par TIS au titre de cette opération s'élève à 651 350 DT.

- 14 La BNA a acquis, au cours de l'exercice 2014, du matériel informatique pour 1 582 543 DT auprès de la TIS ainsi que des fournitures pour la somme de 299 642 DT.

15. La BNA a confié à la SODINO deux fonds gérés à capital risque :

- Fonds de développement IRADA Jendouba pour 450.000 DT ;
- Fonds de développement IRADA Le Kef pour 450.000 DT.

La SODINO possède des dépôts en compte (BNA placement) auprès de la BNA au 31/12/2014 pour un montant de 2 000 000 dinars Au 31 décembre 2014, les intérêts courus non échus en rémunération de ces dépôts s'élèvent à 77 059 DT.

Les commissions de gestion revenant à SODINO au titre de l'exercice 2014 s'élèvent à 9 417 DT hors taxes.



16 Les jetons de présence comptabilisés par la BNA au cours de l'exercice 2014, en sa qualité de membre des conseils d'administration des sociétés du groupe, se détaillent comme suit (montants exprimés en milliers de DT) :

Société	Montant Brut
BNA CAPITAUX	12 500
IMMOBILIERE LES ŒILLETS	7 500
SOIVM SICAF	3 750
SOFINREC	6 250
SICAF PARTICIPATIONS BNA	1 750
SOGEST	3 125
SIVIA	5 000
SICAR INVEST	5 000
PLACEMENTS OBLIGATAIRES SICAV	2 500
SICAV BNA	1 500
EL MEDINA	6 250
ESSOUKNA	14 130
SIMPAR	6 611
SODINO	2 500
AGRO SERVICES	2 500
T I S	3 894
GEVE	2 500

17. Les soldes des prêts accordés par la BNA à ses filiales et aux entreprises associées, se détaillent comme suit (montants exprimés en milliers de DT) :

Société	Encours
SIMPAR	20 292
LES ŒILLETS	6 196
ESSOUKNA	37 630
SOGEST	56
SIVIA	26 822
EL MADINA	27 420
BNA CAPITAUX	2
Sté SIP SICAR	0,323
Sté Tunisie Informatique Services (TIS)	363
Sté AGRO-SERVICES	1 814
Sté Générale des Ventes	955
SODET SUD	2 676
SOFINREC	31 345



18 Les concours accordés par la BNA à ses administrateurs et dirigeants totalisent 639 687 mDT au 31/12/2014 :

(en milliers de DT)	
Administrateur	Solde au 31/12/2014
Office des Céréales	631 148
Office du Commerce de la Tunisie	50
Mr Magtouf Lotfi	6
Mr Jlassi Taoufik	16
Mr Nouredine BEN HASSEN	33
CTAMA	5 314
Caisse Nationale de Sécurité Sociale	3 066
Mr TLILI Ammar	54
TOTAL	639 687

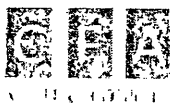
19. Les jetons de présence bruts relatifs à l'exercice 2014 totalisent la somme de 52 813 DT.

20. Les soldes des comptes courants des parties liées ouverts chez la BNA, ainsi que les commissions et les intérêts relatifs à ces comptes, se résument comme suit :

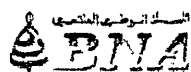
Partie liée	Solde des comptes		Commissions encaissées en 2014	Intérêts de l'exercice 2014	
	au 31/12/2014			Encaissés	Servis
	Débiteur	Créiteur			
SIMPAR	-	1 781 523	107 374	-	-
SIVIA	-	284 161	14 228	-	-
ESSOUKNA	1 870 950	-	-	-	6 856
AGRO-SERVICES	-	19 972	11 161	-	5 401
TIS	-	65 543	15 101	23 970	-
BNA CAPITAUX	-	2 363 780	232	-	-
LES ŒILLETS	320 746	-	2 640	-	177
SOFINREC	-	494 427	438	1 258	9 250
SODINO	-	812 627	-	-	-
POS	-	3 969 017	-	-	195 259
SOGEST	-	27 644	-	-	-
EL MEDINA	254 561	-	25 161	-	-
SICAR INVEST	-	245 415	-	1 005	-
SIP SICAR	-	382 138	191	-	-
SOIVM SICAF	-	3 711	191	-	-
SICAV BNA	-	471 472	-	-	2 874
SICAF PARTICIPATIONS BNA	-	1 421	86	-	40
SODET SUD	10 326	-	-	-	-
ZIED	-	437	-	-	-

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS
INDIVIDUELS**





10/10/14



BANQUE NATIONALE AGRICOLE

**RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIFS
A L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014**

MESDAMES ET MESSIEURS LES ACTIONNAIRES
DE LA BANQUE NATIONALE AGRICOLE – BNA

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014**

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur les états financiers de la Banque Nationale Agricole (BNA) arrêtés au 31 décembre 2014, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires.

I. Rapport sur les états financiers annuels

Nous avons procédé à l'audit des états financiers ci-joints de la Banque Nationale Agricole (BNA), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2014, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

1. Responsabilité de la Direction pour les états financiers

Les organes de Direction et d'Administration de la Banque sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. A l'exception des points évoqués au paragraphe 3.1, nous avons effectué notre audit conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles d'éthique et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserves.

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2014 font apparaître un total bilan net de 8 097 millions de dinars et un résultat positif de 50,818 millions de dinars.



3. Justification de l'opinion avec réserves

3.1 Nos travaux d'audit ont été limités par :

- Les insuffisances significatives inhérentes au système de contrôle interne de la banque et qui touchent les procédures et processus en rapport avec le traitement de l'information financière et la préparation des états financiers

Il s'agit particulièrement de l'arrêté du tableau des engagements, de la justification et la réconciliation des flux et des opérations, de l'évaluation et la mise à jour des garanties ainsi que la gestion et la surveillance des différents risques liés à l'activité bancaire (risque de crédit, risque de marché, risque de contre partie, risque opérationnel...).

- L'indisponibilité d'un détail exhaustif des produits comptabilisés par client. Conséquemment, la conformité des produits réservés par rapport aux dispositions de l'article 9 de la circulaire de la BCT n°91-24 n'a pu être appréciée.
- L'inexistence d'une information fiable et exhaustive sur les mouvements confiés par client permettant d'apprécier la solvabilité de certaines relations de la Banque.
- L'absence d'une comptabilité multidevises, autonome tenue en devise selon un système dit en partie double.

Ce qui ne permet pas d'identifier clairement l'impact des opérations effectuées en devises sur le résultat de la période et d'apprécier l'exposition de la Banque au risque de change.

- L'absence de réponses à nos demandes d'informations sur les litiges en cours par les avocats mandatés par la BNA.

3.2 Contrairement aux règles de validité juridique régissant les sûretés, dûment rappelées par la législation en vigueur, la banque maintient des garanties hypothécaires, après leur extinction, pour la couverture comptable de certains engagements. L'incidence de cette qualification sur les provisions requises ne peut être estimée, avec approximation suffisante, avant l'achèvement des actions de revue des garanties entamée par les structures de la Banque.

3.3 Ainsi qu'il a été donné en informations au niveau des notes 4.7 & 4.12, les rubriques « Autres actifs » et « Autres passifs » comportent des comptes qui présentent des suspens et des opérations en instance de dénouement se rapportant principalement aux comptes liés à la compensation. Ces comptes débiteurs et créditeurs s'élèvent respectivement à 47,550 millions de dinars et à 129,336 millions de dinars.

Les travaux d'apurement des suspens liés à la « télé-compensation 24 heures », sont à la date de rédaction du présent rapport, en cours. L'impact final des travaux en cours ne peut, actuellement, pas être estimé.

3.4 Les engagements de la BNA déclarés à la Banque Centrale de Tunisie « BCT », base de calcul des provisions requises, sont supérieurs aux engagements inscrits aux états financiers au niveau des rubriques AC3 « Créances clientèles », AC7 « autres Actifs » et HB « engagements hors bilan » et ce pour un montant compensé de 26 millions de dinars.

Aussi, certaines natures d'engagements n'ont pas été déclarées à la BCT dont les crédits notifiés non utilisés. Cette situation risque d'impacter le montant des provisions requises sur les engagements clientèle.

- 3.5 La BNA ne dispose pas d'une comptabilité régulière et exhaustive des engagements hors bilan. L'état des engagements hors bilan a été arrêté d'une manière extracomptable sur la base de situations communiquées par les structures internes à la BNA.

Par conséquent, nous formulons une réserve sur la régularité et l'exhaustivité de l'état des engagements hors bilan

- 3.6 Ainsi qu'il a été donné en informations au niveau de la note 4.11 « Emprunts et Ressources Spéciales », les situations « Ressources/Emplois » des fonds budgétaires confiés par l'État à la BNA ne font pas l'objet d'arrêté contradictoire afin d'établir l'équilibre entre les emplois et les ressources de chaque fonds budgétaire et d'identifier les emplois financés par les ressources budgétaires pour lesquels la BNA supporte en partie les risques définitifs encourus sur les prêts (entre 25% et 50%)

De ce fait, les risques encourus sur ces emplois ne sont pas considérés lors de la détermination des provisions pour créances douteuses ce qui pourrait minorer le montant des provisions requises sur les engagements

- 3.7 La BNA n'a pas procédé à l'inventaire physique exhaustif de ses immobilisations qui s'élèvent en net à 57 millions de dinars.

Par conséquent, nous ne sommes pas en mesure de certifier l'existence physique des immobilisations inscrites au bilan de la BNA ni d'estimer l'effet des ajustements sur les capitaux propres, qui le cas échéant, pourraient se révéler nécessaires si l'inventaire physique a été réalisé et rapproché avec la comptabilité

Opinion avec réserves

A notre avis, sous réserve des incidences des questions évoquées aux paragraphes 3.1 à 3.7, les états financiers, ci joints, présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Banque Nationale Agricole « BNA » au 31 décembre 2014, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphes d'observation

Sans remettre en cause notre opinion ci-haut exprimée, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

1. Les fonds propres de la banque comportent une dotation de l'Etat d'un montant de 133 millions de dinars constituée en vertu de la loi n°94-30 du 21 février 1994 et assortie d'une éventualité de restitution en cas de rétablissement de l'équilibre financier de la banque. Cette éventualité de restitution s'applique également aux fonds budgétaires agricoles revenant à l'Etat pour un montant de 160 millions de dinars, qui ont été décomptabilisés par la BNA en vertu de la loi n°2003-80 du 29 décembre 2003 pour compenser l'insuffisance de provisions dégagée par son activité à la fin de 2003.

Les deux conventions relatives à ces dotations signées avec l'Etat Tunisien en date du 16 mars 1995 et du 17 février 2004 mettent à la charge de la banque la communication au Ministère des Finances, avant la fin du mois de juin de chaque année, d'un rapport portant sur les indicateurs de rétablissement de l'équilibre financier dûment approuvé par le conseil d'administration et certifié par les commissaires aux comptes.

En dépit de nos recommandations, les indicateurs de rétablissement de l'équilibre financier relatifs aux exercices 2010, 2011, 2012, 2013 et 2014 demeurent, à ce jour, non établis par la banque.

2. Les risques encourus sur les entreprises publiques s'élèvent au 31 décembre 2014 à 604 millions de dinars. Certains engagements d'entreprises qui connaissent des difficultés financières n'ont pas été provisionnés compte tenu du caractère stratégique de leurs activités et par l'engagement implicite de l'Etat à garantir leur stabilité financière.
3. Les actifs de la banque comportent 144 millions de dinars au titre de créances consolidées, garanties ou prises en charge par l'Etat, sur des périodes allant de 20 à 25 ans et sans intérêts, et ce dans le cadre de la loi de finances pour l'année 1999 et la loi n°99-65 du 15 juillet 1999.

II. Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

1. En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen du rapport du Conseil d'Administration destiné à l'Assemblée Générale Ordinaire. Les informations sur les comptes contenues dans ledit rapport appellent les mêmes observations exprimées dans le paragraphe « justification de l'opinion avec réserves ».
2. En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 2) du Code des Sociétés Commerciales et de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'appréciation des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et la préparation des états financiers.

Ainsi qu'il a été reporté au niveau de notre opinion sur les états financiers, nos rapports font état d'insuffisances majeures au niveau du système d'information de la banque.

3. En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la Banque avec la réglementation en vigueur. Nous n'avons pas d'observation à formuler à ce sujet.
4. Par référence à l'article 5 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N°97-08, nous n'avons pas pu apprécier la position de change de la Banque en raison du défaut de tenue d'une comptabilité multidevises conforme aux prescriptions de la norme comptable tunisienne n°23
5. La BNA affiche au 31 décembre 2014 un ratio de liquidité, rapport entre l'actif réalisable et le passif exigible, de 87,9 % soit une insuffisance de 12,1 % par rapport au minimum de 100% prévu par l'article 13 de la circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991.
6. La BNA affiche au 31 décembre 2014 un ratio de solvabilité, calculé par le rapport entre les fonds propres nets et le total actif (bilan et hors bilan) net pondéré suivant les quotités des risques prévues par l'article 6 de la circulaire n°91-24, de 8,99 % soit une insuffisance de 1,01 % par rapport au minimum de 10% prévu par l'article 4 de la dite circulaire.

En application de l'article 6 ter de la circulaire 91-24, les dépassements par rapport aux normes de division et de couverture des risques prévues par les articles 1,2 et 3 ont été ajoutés avec une pondération de 300% au total des risques encourus servant pour le calcul du ratio de solvabilité ce qui a significativement impacté le ratio de solvabilité de la banque. Le ratio de solvabilité passe ainsi de 10,04 % à 8,99 % après considération des dépassements pondérés de 300%

Ces dépassements concernent les risques encourus sur le groupe BNA qui s'élèvent à 254 millions de dinars soit un dépassement de 79 millions de dinars par rapport à la limite de 25 % des fonds propres nets prévue par l'article 2 de la circulaire BCT n°91-24 et les risques encourus sur les parties liées au sens de l'article 23 de la loi 2001-65 qui s'élèvent à 894 millions de dinars soit un dépassement de 194 millions de dinars par rapport à la limite de 100% des fonds propres nets prévue par l'article 3 de la circulaire BCT n°91-24

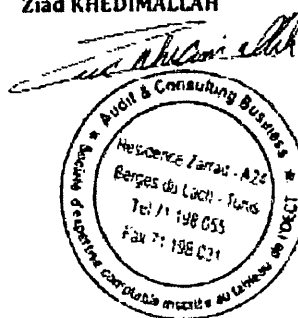
Le total des dépassements pondérés ajoutés aux risques encourus de la banque s'élève à 817 millions de dinars.

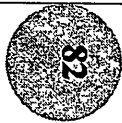
Tunis, le 19 octobre 2015
Les Co-commissaires aux comptes

CFA Fathi Saldi
Fathi Saldi



ACB
Ziad KHEDIMALLAH





**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS
INDIVIDUELS**

**MESDAMES ET MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA
BANQUE NATIONALE AGRICOLE- BNA**

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014**

En application des dispositions de l'article 29 de la loi n°65-2001 du 10 juillet 2001, relative aux établissements de crédit, et des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par ces textes

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers.

Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues lors de la mise en œuvre de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation

I. Conventions et opérations nouvellement réalisées

1. Courant 2014, la BNA a signé avec sa filiale la société financière de recouvrement des créances, une convention de cession de créances douteuses d'une valeur nominale de 53, 042 millions de dinars couvertes par des provisions et des agios et intérêts réservés de l'ordre de 43 ,747 millions de dinars. Le prix de cession de ce lot a été fixé pour 5 ,006 millions de dinars.
2. Courant 2014, la BNA a souscrit auprès de son administrateur, la société CTAMA, un contrat d'assurance destiné à couvrir la charge relative à l'indemnité de départ à la retraite soit six mensualités de salaire brut. La cotisation relative à l'année 2014 s'élève à 6, 124 millions de dinars.
3. Courant 2014, la BNA a souscrit auprès de son administrateur, la société CTAMA, un contrat d'assurance épargne collective destiné à financer le complément de retraite de son personnel. La charge supportée par la banque au titre de l'année 2014 s'élève à 3, 384 millions de dinars.
4. L'encours des conventions de dépôts à terme souscrits, courant 2014, par les filiales et entreprises associées de la BNA totalisent, au 31 décembre 2014, un montant de 63 millions de dinars, réparti comme suit :

Nature	Date de souscription	Date d'échéance	Encours 31/12/2014	Taux d'intérêt	Relation
certificats de dépôts	31/12/2014	09/01/2015	1 500 000	5,43	SICAV Placement Obligataire
certificats de dépôts	28/12/2014	06/01/2015	1 000 000	5,43	SICAV Placement Obligataire
certificats de dépôts	27/12/2014	05/01/2015	2 000 000	5,43	SICAV Placement Obligataire
certificats de dépôts	26/12/2014	04/01/2015	1 000 000	5,43	SICAV Placement Obligataire
certificats de dépôts	24/12/2014	02/01/2015	2 500 000	5,43	SICAV Placement Obligataire
certificats de dépôts	23/12/2014	01/01/2015	2 000 000	5,43	SICAV Placement Obligataire
certificats de dépôts	30/12/2014	08/01/2015	5 000 000	5,43	SICAV Placement Obligataire
certificats de dépôts	28/12/2014	06/01/2015	2 000 000	5,43	SICAV Placement Obligataire
certificats de dépôts	26/12/2014	04/01/2015	1 000 000	5,43	SICAV Placement Obligataire
certificats de dépôts	27/12/2014	05/01/2015	2 000 000	5,43	SICAV Placement Obligataire
certificats de dépôts	24/12/2014	02/01/2015	4 500 000	5,43	SICAV Placement Obligataire

certificats de dépôts	23/12/2014	01/01/2015	4 500 000	5,43	SICAV Placement Obligataire
certificats de dépôts	22/12/2014	31/12/2014	4 500 000	5,43	SICAV Placement Obligataire
certificats de dépôts	22/12/2014	31/12/2014	14 500 000	5,43	SICAV Placement Obligataire
certificats de dépôts	31/12/2014	09/01/2015	500 000	5,43	SICAV Placement Obligataire
certificats de dépôts	23/12/2014	01/01/2015	11 500 000	4,93	Tunis-Ré
certificats de dépôts	23/12/2014	21/01/2015	1 000 000	4,43	SOFINREC
BNA placement	30/05/2014	21/05/2016	2 000 000	6,22	SODINO
Total en Dinars			63 000 000		

5. L'encours des conventions de dépôts à terme souscrits, courant 2014, par les administrateurs de la BNA totalisent, au 31 décembre 2014, un montant de 36 millions de dinars, réparti comme suit :

Nature	date de souscription	date d'échéance	Encours 31/12/2014	taux d'intérêt	Relation
BNA placement	09/12/2014	08/03/2015	2 300 000	5,93	CTAMA
BNA placement	26/03/2014	20/03/2016	400 000	7,98	CTAMA
BNA placement	09/01/2014	29/12/2016	2 000 000	8,05	CTAMA
BNA placement	11/03/2014	28/02/2017	1 000 000	7,98	CTAMA
BNA placement	15/04/2014	31/03/2017	400 000	8,02	CTAMA
BNA placement	12/12/2014	11/03/2015	30 000 000	8,03	CNSS
Total en dinars			36 100 000		

II. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

6. Antérieurement à l'exercice audité, la BNA a conclu avec l'État Tunisien, en date du 16 mars 1995, une convention en vertu de laquelle des créances sur fonds budgétaires agricoles, s'élevant en principal à 133 millions de dinars, ont été transférées à la BNA (moyennant la garantie de l'État en matière de recouvrement des montants échus depuis un an sur les crédits entrant dans le cadre de cette convention) Conformément à cette convention, la BNA a inscrit cette dotation parmi ses capitaux propres. Par ailleurs, la BNA est tenue de restituer les sommes transférées dès lors que son équilibre financier est rétabli.
7. Antérieurement à l'exercice audité, la BNA a conclu avec l'État Tunisien, en date du 17 février 2004, une convention en vertu de laquelle des créances sur fonds budgétaires agricoles, s'élevant en principal à 160 millions de dinars, ont été transférées à la BNA (moyennant la garantie de l'État en matière de recouvrement des montants échus depuis un an sur les crédits entrant dans le cadre de cette convention) Conformément à cette convention, la BNA a inscrit cette dotation parmi ses engagements hors bilan sous la rubrique "Cautions, Avals et autres garanties données". Par ailleurs, la BNA est tenue de restituer les sommes transférées dès lors que son équilibre financier est rétabli.

8. Antérieurement à l'exercice audité, Certaines créances impayées ont été prises en charge par l'État et ce vertu de :

- L'article 24 de la loi n°98-111 du 28 décembre 1998, portant loi de finances pour l'année 1999 : Consolidation sur 25 ans, sans intérêts et avec la garantie de l'État, des créances impayées et des créances non encore échues au 31 décembre 1997 en principal, à la charge des établissements et des entreprises publics et des coopératives centrales de services agricoles.
- L'article 25 de la même loi : Pris en charge par l'État des créances de certaines entreprises publiques et à participations publiques directes et indirectes et des coopératives agricoles visées au tableau « G » annexé à ladite loi, qui sont en cours de liquidation ou à liquider ou à privatiser ultérieurement, arrêtées au 31 décembre 1997, et ce sur 25 ans et sans intérêts
- L'article 3 de la loi n°99-65 du 15 juillet 1999 : Prise en charge l'État des créances abandonnées par la BNA et ce pour les montants dus en principal et intérêts au titre des crédits agricoles arrêtés au 31/12/1998 ayant enregistré des impayés et dont le montant en principal n'excède pas 2 000 DT par agriculteur à la date de leur obtention. Ces montants sont remboursés sur 20 ans et sans intérêts à partir de l'an 2000.

Les créances prises en charge par l'État ont totalisé 353,642 millions de dinars. Au 31/12/2014, l'encours des dites créances s'élève à 143,611 millions de dinars.

9. Antérieurement à l'exercice audité, la BNA a signé avec sa filiale SIP-SICAR trois conventions de gestion de fonds à capital risque. La situation de ces fonds gérés se détaille comme suit :

(En mille dinars)			
Fonds gérés	Date souscription	Montant souscrit	En-cours au 31/12/2014
Fonds gérés SIP 1	2010	1 500	1 500
Fonds gérés SIP 2	2011	2 500	2 500
Fonds gérés SIP 3	2012	6 000	6 000
Total		10 000	10 000

Les conditions de rémunération de la SIP-SICAR, au titre de la gestion de ces fonds, se résument comme suit :

- Commission de gestion de 1% prélevée sur les montants déposés et non remboursés ;
- Commission de performance de 10% calculée sur les plus-values de l'activité capital risque et autres produits liés ;
- Commission de rendement de 5% sur les produits des placements nets des moins-values y afférentes ;
- Commission de 2,5% décomptée sur les montants recouverts en principal

Au cours de l'exercice 2014, la BNA a comptabilisé une charge globale de 108 743 DT HTVA au titre de ces différentes commissions.

10. Antérieurement à l'exercice audité, la BNA a signé avec sa filiale SICAR-INVEST plusieurs conventions de gestion de fonds à capital risque. La situation de ces fonds gérés se détaille comme suit :

(en mille dinars)

Fonds gérés	Date souscription	Montant souscrit	En-cours au 31/12/2014
Fonds géré 1	1997	4 500	1 748
Fonds geré 2	1997	2 057	904
Fonds géré 3	1998	5 550	378
Fonds géré 4	1999	7 350	4 550
Fonds géré 5	2000	7 000	3 338
Fonds geré 6	2001	7 000	2 608
Fonds géré 7	2002	5 000	2 603
Fonds géré 8	2003	3 500	2 085
Fonds géré 9	2005	1 500	1 056
Fonds géré 10	2006	5000	3 082
Fonds géré 11	2007	2 500	1 824
Fonds geré 12	2008	8 500	8 500
Fonds géré 13	2009	20 000	20 000
Fonds géré 14	2010	15000	15 000
Fonds géré 15	2011	10 000	10 000
Fonds géré 16	2012	8 400	8 400
Fonds géré 16-bis	2012	5 600	5 600
Total		118 457	91 676

Les conditions de rémunération de la SICAR-INVEST, au titre de la gestion de ces fonds, se résument comme suit :

- Commission de gestion annuelle de 0 5% décomptée sur l'encours des fonds confiés avec un plafond de 200 mille dinars par an ;
- Commission de recouvrement de :
 - 1% si l'ancienneté de l'échéance est inférieure à 3 mois ;
 - 2% si l'ancienneté de l'échéance est comprise entre 3 mois et un an ,
 - 3% si l'ancienneté de l'échéance est supérieure à un an.
- Commission de rendement de 5% décomptée sur les produits des placements réalisés par les fonds.

Au cours de l'exercice 2014, la BNA a comptabilisé une charge globale de 364 037 DT HTVA au titre de ces différentes commissions

11. Antérieurement à l'exercice audité, la BNA a signé avec SODINO, entreprise associée, deux conventions de gestion de fonds à capital risque. La situation de ces fonds gérés se détaille comme suit :

(en mille dinars)

Fonds gérés	Date souscription	Montant souscrit	En-cours au 31/12/2014
FDS DEV IRADA Jendouba	2010	450	450
FDS DEV IRADA Elkef	2010	450	450
Total		900	900

Les conditions de rémunération de la SODINO, au titre de la gestion de ces fonds, se résument comme suit :

- Commission de gestion de 1% décomptée sur les actifs nets du fonds avec un minimum de 4 500 DT par fonds ;
- Commission de performance de 10% calculée sur les plus-values réalisées sur les cessions d'actions ou de parts sociales et des dividendes servis par fonds ;
- Commission de rendement de 10% calculée sur les produits des placements réalisés par les fonds ;

Au cours de l'exercice 2014, la BNA a comptabilisé une charge globale de 9 417 DT au titre de ces différentes commissions.

12. En vertu de conventions conclues avec la SICAV BNA, la SICAV Placement Obligataire et la BNA capitaux, la BNA assure la fonction de dépositaire de titres et de fonds pour ces SICAV.

En rémunération des prestations fournies à ce titre, la banque perçoit les commissions suivantes :

- 0,15% (hors taxes) du montant de l'actif net de la SICAV Placement Obligataire. La commission nette encaissée au cours de l'exercice 2014 s'élève à 617 219 DT TTC.
- 0,1% (TTC) du montant de l'actif net du FCP. La commission nette encaissée au cours de l'exercice 2014 s'élève à 107 363 DT TTC.
- 1 000 DT (hors taxes), commission fixe versée annuellement par la SICAV BNA

13. En vertu de la convention conclue avec la BNA capitaux, cette dernière assure :

- La tenue du registre des actionnaires et autres services annexes. La BNA capitaux perçoit une rétribution forfaitaire de 30 000 DT hors taxes par année ;
- La gestion du portefeuille pour le compte de la BNA. La BNA capitaux perçoit, à ce titre :
 - une commission de 0,4% du montant de chaque transaction boursière. Le montant servi au cours de l'exercice 2014, s'élève à 37 753 DT ;
 - une commission de 0,2% du montant de chaque coupon encaissé. Le montant servi au cours de l'exercice 2014, s'élève à 20 706 DT TTC ;
 - des frais de tenue de compte de 0,075% du montant du portefeuille des valeurs mobilières mouvementées avec un maximum de 2 500 DT par valeur. Le montant servi au cours de l'exercice 2014, s'élève à 15 099 DT TTC.
- Les services accomplis, pour le compte des clients de la BNA, seront rémunérés conformément à la tarification de la BNA capitaux affichée au public. Toutefois, pour toutes les opérations boursières passant par le réseau de la BNA, il a été convenu de partager les commissions de transactions à parts égales. La quote-part revenant à la BNA est de l'ordre de 405,254 DT.

14. La BNA loue à ses filiales, BNA Capitaux et Société Tunisie Informatique Services «TIS», certains de ses locaux.

Les conditions annuelles des contrats de location de ses locaux se détaillent comme suit :

(En dinars)					
Filiales	Montant du loyer annuel en Dinars	Date début de la location	Majoration par année	Date de début de la majoration	Loyer HT 2014
BNA CAPITAUX-MARSA	7 200 (hors taxes)	15/12/2013	5%	deuxième année de la location	7515
BNA CAPITAUX-SOUSSE	4 800 (hors taxes)	01/04/2008	5%	deuxième année de la location	6 356
BNA CAPITAUX-SFAX	4 200 (hors taxes)	01/07/2007	5%	deuxième année de la location	5 769
BNA CAPITAUX-BEN AROUS	3 600 (hors taxes)	01/07/2010	5%	deuxième année de la location	3 794
TIS	14 400 (TTC)	01/01/2011	5%(tous les deux ans)	troisième année de la location	12 814
Total					36 248

15. La rémunération facturée par la société Tunisie Informatique Services « TIS » au titre de l'opération de maintenance du matériel informatique de la BNA totalise la somme de 651 350 DT.
16. Les achats de matériel informatique et de fournitures effectués par la BNA, courant l'exercice 2014, auprès de sa filiale la société Tunisie Informatique Services « TIS » ont totalisé la somme de 1 882 185 DT.
17. Les concours bancaires accordés par la BNA à ses filiales et entreprises associées totalisent, au 31 décembre 2014, un montant de 155 625 mille dinars, réparti comme suit :

SOCIETE	En-cours au 31/12/2014
BNA CAPITAUX	1 806
SIMPAR	20 292 499
SIVIA	26 821 735
EL MADINA	27 419 813
STE ESSOUKNA	37 629 840
SOGEST	55 691
STE SIP SICAR	323
STE TSIE INFORMATIQUE SCES	363 121
IMMOBILIERE DES CEILLETS	6 195 746
STE GENERALE DES VENTES	954 720
SOFINREC	31 345 263
SODET SUD	2 675 502
SOGEST	55 691
AGROSERVICES	1 813 552
Total en Dinars	155 625 302

18. Antérieurement à l'exercice audité, les filiales et entreprises associées de la BNA ont souscrit à l'emprunt obligataire émis par cette dernière en 2009 d'un montant global de 50 millions de dinars dont l'amortissement est fixé à un quinzième par an. Les intérêts sont calculés au taux de 5,4 % l'an.

L'encours des montants souscrits ainsi que les intérêts générés par cet emprunt se détaillent comme suit .

SOCIETE	Encours au 31/12/2014	Intérêts 2014
SICAV PLACEMENT OBLIGATAIRE	3 332 500	280 360
TUNIS-RE	666 500	56 072
Total en Dinars	3 999 000	336 432

19. Les soldes des comptes courants ouverts par les filiales et entreprises associés de la BNA et accusant des soldes créditeurs ainsi que les commissions et intérêts y afférents se détaillent, au 31/12/2014, comme suit .

Partie liée	Solde au 31/12/2014	Commissions encaissées en 2014	Intérêts 2014	
			Encaissés	Servis
SIVIA	284 161	14 228	-	-
AGRO-SERVICES	19 972	11 161	-	5 401
TIS	65 543	15 101	23 970	-
BNA CAPITAUX	2 363 780	232	-	-
SOFINREC	494 427	438	1 258	9 250
SODINO	812 627	-	-	-
POS	3 969 017	-	-	195 259
SOGEST	27 644	-	-	-
SICAR INVEST	245 415	-	1 005	-
SIP SICAR	382 138	191	-	-
SOIVM SICAF	3 711	191	-	-
SICAV BNA	471 472	-	-	2 874
SICAF PARTICIPATIONS BNA	1 421	86	-	40
ZIED	437	-	-	-

20. Les concours bancaires accordés par la BNA à ses administrateurs et dirigeants totalisent, au 31 décembre 2014, un montant de 639 672 mille dinars, réparti comme suit :

SOCIETE	Encours au 31/12/2014
OFFICE DES CEREALES	631 148 022
OFFICE DE COMMERCE DE TUNISIE	50 000
CAISSE NATIONALE DE LA SECURITE SOCIALE	3 066 460
CTAMA	5 314 348
Mr MAKTOUF LOTFI	6 475
Mr JLASSI TAOUFIK	16 296
Le Directeur Général adjoint	53 509
Le secrétaire général	33 436
Total en Dinars	639 688 546

21. La Caisse Tunisienne des Assurances Mutuelles Agricoles, administrateur de la BNA, a souscrit à l'emprunt obligataire émis par la BNA en 2009. L'encours des montants souscrits totalise au 31/12/2014 la somme de 666,5 mille dinars. Les intérêts supportés par la BNA au titre de l'exercice 2014 sont de l'ordre de 56,072 mille dinars.

22. L'encours des conventions de dépôts à terme souscrits, par les administrateurs de la BNA totalisent, au 31 décembre 2014, un montant de 32 millions de dinars, réparti comme suit :

Nature	date de souscription	date d'échéance	Encours 31/12/2014	taux d'intérêt	Relation
certificats de dépôts	31/12/2012	04/01/2016	1 000 000	6,65	CTAMA
certificats de dépôts	31/12/2012	04/01/2016	1 000 000	6,65	CTAMA
certificats de dépôts	28/12/2012	01/01/2016	4 000 000	6,65	CTAMA
certificats de dépôts	06/12/2012	10/12/2015	3 500 000	6,65	CTAMA
certificats de dépôts	20/11/2012	24/11/2015	10 000 000	6,62	CTAMA
certificats de dépôts	06/12/2012	10/12/2015	3 500 000	6,65	CTAMA
certificats de dépôts	06/12/2012	10/12/2015	500 000	6,65	CTAMA
certificats de dépôts	31/12/2012	04/01/2016	1 500 000	6,65	CTAMA
BNA placement	09/05/2013	30/04/2015	500 000	6,7	CTAMA
BNA placement	30/04/2013	24/04/2015	500 000	6,33	CTAMA
BNA placement	09/05/2013	30/04/2015	4 000 000	6,7	CTAMA
BNA placement	28/10/2013	20/10/2015	628 000	6,22	OCT
BNA placement	28/10/2013	20/10/2015	103 000	6,22	OCT
BNA placement	28/10/2013	20/10/2015	939 000	6,22	OCT
BNA placement	28/10/2013	20/10/2015	87 000	6,22	OCT
BNA placement	28/10/2013	20/10/2015	356 000	6,22	OCT
Total en dinars			32 113 000		

III. Obligations et engagements de la BNA envers les dirigeants

1. Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :
 - La rémunération du Président Directeur Général a été fixée par la décision du Premier Ministre en date 25 octobre 2011 Cette rémunération se détaille comme suit .

Nature	Rémunération mensuelle
Salaire de base	900
Indemnité de logement	200
Indemnité de gestion	350
Indemnité de représentation	1730
Indemnité temporaire pour remboursement des frais de responsabilité	2670
Total brut	5850

Le PDG bénéficie, en outre, mensuellement d'une indemnité de chargé de mission auprès du Ministère des finances, en vertu du décret n°2013-1357 du 6 mars 2013, d'un montant de 1020 dinars et d'une indemnité spéciale en vertu du décret n°2014-12 du 10 janvier 2014 d'un montant de 745 dinars

Les avantages en nature sont un quota de 500 litres de carburant par mois, la mise à disposition d'une voiture de fonction ainsi que le remboursement des frais de communication téléphonique.

- Les rémunérations du Directeur Général Adjoint ainsi que celle du secrétaire général en fonction, sont fixées par référence aux termes de la convention collective nationale du personnel des banques et des établissements financiers ;
- Le montant des jetons de présence (gestion 2013) a été fixé par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 28 aout 2014 à 5 000 DT par administrateur La charge supportée par la banque à ce titre s'élève à 52 813 DT.

2. Les obligations et engagements de la BNA envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2014, se présentent comme suit (en DT) :

Nature de la rémunération	PDG		DGA et secrétaire général		Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2014	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2014	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2014
Avantages à court terme	130 375	21 123	282 691	135 587	52 813	52 813
Avantages postérieurs à l'emploi (*)	-	-	934	9 017	-	-
TOTAL	130 375	21 123	283 625	144 605	52 813	5 813

(*) La charge relative au paiement de l'indemnité de départ à la retraite est couverte à partir de l'année 2014 par un contrat d'assurance souscrit auprès de la CTAMA

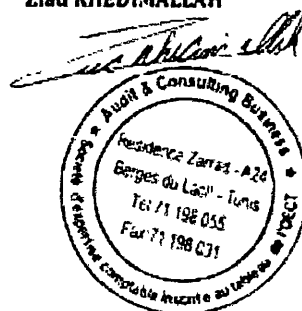
Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux d'audit n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des textes de loi sus-indiqués.

Tunis, le 19 octobre 2015
Les Co-commissaires aux comptes

CFA Fathi Saldi
Fathi Saldi



ACB
Ziad KHEDIMALLAH



PROJET DES RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

PROJET DE RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 31 OCTOBRE 2015

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture :

- des rapports du Conseil d'Administration, sur l'activité et les états financiers individuels de la B.N A, sur l'activité du groupe B.N A et sur les états financiers consolidés, relatifs à l'exercice 2014,

- et des rapports des Commissaires aux Comptes sur les états financiers individuels de la B.N.A et sur les états financiers consolidés arrêtés au 31.12.2014, prend acte des conclusions des rapports des Commissaires aux Comptes et approuve les rapports du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31.12.2014 tels qu'ils lui sont présentés.

Cette résolution est adoptée à

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes relatif aux opérations visées par les articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales et l'article 29 de la loi n° 2001-65 telle que modifiée par la loi n° 2006-19, prend acte des conclusions dudit rapport.

Cette résolution est adoptée à

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration de leur gestion pour l'exercice 2014.

Cette résolution est adoptée à

QUATRIEME RESOLUTION :

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire, décide de répartir, comme suit, le bénéfice distribuable de l'exercice 2014 :

RESULTAT NET 2014	50 818 623,158
REPORT A NOUVEAU DEBITEUR 2013	<u>-32 872 633,058</u>
BENEFICE A REPARTIR	17 945 990,100
RESERVE POUR REINVESTISSEMENT EXONERES	10 548 797, 500
FONDS SOCIAL	500 000, 000
RESERVE EXTRAORDINAIRE	6 800 000, 000
TOTAL	17 848 797, 500
REPORT A NOUVEAU 2014	97 192 ,600

Cette résolution est adoptée à

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte des lettres de M. Le Ministre des Finances du 27.07.2015 et du 10 04.2015 et ratifie la cooptation des représentants des actionnaires publics au conseil d'administration de la banque comme suit :

- M. IMED TURKI
- M. MOHAMED SADOK HOSNI
- M. HICHEM BEN FADHL
- M. SLAH KENOUN
- M. SAMI MOULEY
- M. MAAMRI AKREMI
- M^{me}. LILIA HARMEL MEDDEB en tant qu'administrateur indépendant,

En remplacement :

- du Ministère des Finances
- du Ministère de l'Agriculture
- du Ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération Internationale
- de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale
- de l'Office du Commerce de la Tunisie
- de l'Office des Céréales
- de feu RIDHA TIMOUMI pour l'administrateur indépendant

Et ce pour un mandat de trois exercices (2015, 2016 et 2017) qui prend fin lors de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2017.

De plus, l'Assemblée Générale Ordinaire ratifie leur nomination pour la période allant du 10 avril 2015 pour les représentants des actionnaires publics et du 27 juillet 2015 pour l'administrateur indépendant jusqu'à la date de tenue de la présente assemblée.

Cette résolution est adoptée à

SIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise l'émission par la Banque Nationale Agricole d'un emprunt obligataire dans la limite d'un montant de Deux cent (200) millions de dinars et ce, pour la période comprise entre la réunion de la présente Assemblée et celle qui statuera sur les comptes du prochain exercice.

Le Conseil d'Administration est autorisé à effectuer toutes les procédures nécessaires à la réalisation de cette résolution.

Cette résolution est adoptée à

SEPTIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant net des jetons de présence, au titre de l'année 2014, à cinq mille dinars (5000 Dinars) par administrateur.

Cette résolution est adoptée à

HUITIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous les pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer toutes les formalités d'enregistrement, de dépôts, de publication et toutes autres formalités prévues par la loi.

Cette résolution est adoptée à



ACTIVITE DU GROUPE BNA 2014



SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE

Les états financiers consolidés de la Banque Nationale Agricole ainsi que des sociétés incluses dans son périmètre de consolidation ont fait apparaître, à la fin de l'exercice 2014, les principales indications suivantes :

- Une progression du total du bilan consolidé au taux de 5,5 % pour atteindre 8.583 MD au 31.12.2014 contre 8.133 MD au 31.12.2013.
- un accroissement de 7,8 % de l'encours des capitaux propres, totalisant 625 MD en 2014 contre 580 MD en 2013.
- une hausse de l'encours des participations dans les entreprises mises en équivalence au taux de 3,2 % passant de 35,9 MD au 31.12.2013 à 36,6 MD au 31.12.2014.
- Le total des produits d'exploitation consolidés s'est élevé à 609,9 MD au terme de l'année 2014 contre 555,7 MD en 2013, en progression de 9,8 %.
- Les charges d'exploitation consolidées ont totalisé 244,6 MD au 31.12.2014 contre 212,5 MD au terme de l'année précédente, soit une hausse de 15,1 %
- Le produit net bancaire consolidé a enregistré une progression de 6,5 % se situant à 365,4 MD en 2014 contre 343,2 MD en 2013.
- Les charges de fonctionnement se sont élevées à 249,9 MD en 2014 contre 230,2 MD en 2013, soit une augmentation de 8,5 %.
- La quote-part du groupe dans le résultat des entreprises mises en équivalence est passée de + 1.710 mD au 31.12.2013 à + 1.750 mD à fin 2014.
- Le résultat net consolidé de l'exercice 2014 a atteint 55,533 MD La contribution positive de la BNA, société consolidante est de 59,214 MD, celle du groupe immobilier au résultat consolidé s'est élevée à 3,254 MD et de 1,193 MD au titre de celle de BNA-CAPITAUX. La contribution négative de la SO FIN.REC au résultat consolidé s'est élevée à - 6,849 MD celle de la SODET-SUD est de l'ordre de - 1,522 MD au cours de l'exercice 2014.

Dénomination	Contribution au résultat consolidé 2014
B.N A · entreprise consolidante	59 214
SOFINREC	-6 849
BNA-Capitaux	1 193
SIP	63
SOIVM-SICAF	63
SICAR INVEST	78
T I S	123
SICAV-BNA	4
POS	7
SIVIA	1 084
SIMPAR	1 587
MADINA	-221
LES ŒILLETS	204
ESSOUKNA	600
SOGEST	-121
AGRO-SERVICES	-3
ZIED	3
SICAF PARTICIPATION	26
SODET-SUD	-1 522
RESULTAT CONSOLIDE DU GROUPE	55 533



LES FILIALES DE LA BNA

LES FILIALES FINANCIERES

LA BNA CAPITAUX

LA BNA Capitaux est une société d'intermédiation en bourse. Son capital social de démarrage est de 2,5 millions de dinars. Il s'élève actuellement à 5 millions de dinars détenus à hauteur de 99 % par la Banque Nationale Agricole.

L'activité de la société BNA Capitaux porte essentiellement sur le courtage en bourse et la gestion de tout portefeuille de valeurs mobilières et de tout patrimoine ainsi que la gestion d'OPCVM sous toutes leurs formes

L'activité du marché boursier durant l'année 2014 a évolué dans un contexte favorable avec une capitalisation boursière de 17.324 MD, en progression de 22,9% par rapport à fin décembre 2013 et ce sous l'effet de la hausse du niveau des cours, de l'admission de nouvelles sociétés et de levées de fonds de sociétés déjà cotées.

Les revenus de la société sont en hausse de 26,5 % en 2014 se situant ainsi à 4.053 mD. Cette hausse est expliquée essentiellement par celle du montant perçu en terme de commissions de placement d'emprunts et de courtage boursier respectivement pour 461 mD et 491 mD.

Les charges d'exploitation sont en augmentation de 12% en 2014 pour se situer à 3.187 mD et le résultat d'exploitation a marqué une forte hausse de 137%, passant de 366 mD en 2013 à 866 mD en 2014.

En ce qui concerne les revenus du portefeuille titres et des placements, ils ont totalisé 572 mD en 2014 contre 867 mD en 2013, soit une baisse de 34 %.

L'exercice 2014 s'est soldé par un résultat net bénéficiaire de 1.146 mD en hausse de 3,23 % par rapport à 2013

Ces performances ont permis à BNA Capitaux de distribuer des dividendes au taux de 15%

LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT EN VALEURS MOBILIERES « SOIVM SICAF »

La SOIVM SICAF est une Société d'Investissement à Capital Fixe, créée en Juillet 1993 avec un capital initial de 2 millions de dinars. Il s'élève actuellement à 4 millions de dinars divisé en 400.000 actions de 10 dinars chacune.

L'objet de la société est la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres, d'un portefeuille de Valeurs Mobilières.

La participation directe de la BNA au capital de la société SOIVM SICAF est de 63 % soit 2.514 mD.

Les revenus de la société sont constitués de dividendes et de produits de placements. Par conséquent, ils sont fortement liés à la conjoncture économique et boursière

Les revenus provenant des dividendes sur les placements détenus en portefeuille s'élèvent à 146mD au 31/12/2014. En ce qui concerne les gains sur les placements à court terme, ils s'élèvent à 66mD et les reprises sur provisions à 557mD.

En 2014, les charges rattachées au portefeuille se situent à 745 mD au 31/12/2014, dont 402 mD liées aux dotations aux provisions au titre de la dépréciation de la valeur du portefeuille, contre 664 mD en 2013.

Par conséquent, la société a réalisé un résultat net déficitaire de (40 mD) en 2014 contre (454 mD) en 2013.

LA SOCIETE PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV

La Société Placement Obligataire Sicav a été créée en septembre 1996 avec un capital initial de 300 mille dinars détenu exclusivement par le groupe BNA. Il s'élève au 31/12/2014 à 363,492 millions de dinars.

La société Placement Obligataire Sicav est une SICAV de type obligataire qui a pour objet la constitution et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières au moyen de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Au 31/12/2014, l'actif net de la société Placement Obligataire Sicav a atteint 379.214 mD contre 382.171 mD au 31/12/2013, soit une baisse de 1%.

La société Placement Obligataire Sicav a réalisé, en 2014, un bénéfice net de 17.288 mD, permettant la distribution d'un dividende de 4,282 dinars par action. Ainsi, le rendement affiché est de 4,24 % pour 2014 contre 4,09 % pour l'exercice précédent.

LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT À CAPITAL RISQUE «SICAR INVEST »

La SICAR INVEST est une société d'investissement à capital risque.

Elle a été créée en Mars 1997 avec un capital initial de 2 millions de dinars ; il s'élève actuellement à 8 millions de dinars.

L'objet de la société d'investissement à capital risque porte essentiellement sur la participation, pour son propre compte ou pour le compte des tiers, au renforcement des fonds propres des entreprises.

Les revenus de la SICAR INVEST sont composés de commissions de gestion de fonds, de commissions d'étude, de produits de placements et de plus-values sur rétrocessions.

Les ressources gérées par la SICAR INVEST pour le compte de tiers sont passées de 116.111 mD au 31.12.2013 à 114.468 mD au 31.12.2014.

C'est ainsi que le total bilan passe de 129.711 mD au 31 12 2013 à 127.718 mD au 31 12 2014

Les produits d'exploitation de la SICAR INVEST au titre de l'exercice 2014 ont atteint 1.114 mD contre 1.409 mD en 2013 soit une baisse de 21 %.

Quant aux charges d'exploitation, elles ont enregistré une hausse de 29 % passant de 802 mD en 2013 à 1.034 mD en 2014, liée essentiellement à la constatation d'une dotation nette aux provisions sur participations en rétrocession, à hauteur de 245 mD en 2014 contre 41 mD en 2013. Le résultat d'exploitation a connu une baisse de 87%, passant de 606 mD en 2013 à 80 mD en 2014.

Pour ce qui est du résultat net, il est passé de 441 mD en 2013 à 75 mD en 2014.

LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT À CAPITAL RISQUE « SIP-SICAR »

La SIP SICAR est une société d'Investissement à Capital Risque créée en 1997 avec un capital initial de 2 Millions de Dinars, ce capital a été porté à 3 Millions de Dinars.

Le total bilan est passé de 26 671 mD au 31.12.2013 à 31 273 mD au 31.12.2014, enregistrant ainsi une hausse de 4.602 mD qui est liée en grande partie à l'augmentation des Fonds gérés par la SIP SICAR.

Les revenus de la SIP SICAR sont composés de produits de rétrocession de titres, de commissions de gestion de Fonds gérés et de commissions d'études. Les produits d'exploitation ont progressé de 29 % passant de 524 mD en 2013 à 674 mD en 2014.

Les charges d'exploitation ont également progressé de 98 mD soit +24% pour totaliser 509 mD.

L'exercice 2014 s'est soldé par un résultat net bénéficiaire en amélioration de 59%, se situant à 177 mD contre 111mD en 2013.

LA SICAV BNA

La SICAV BNA est une société d'investissement à capital variable de type mixte créée en 1993 et ayant pour objet la constitution et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières acquis au moyen de ses fonds propres.

Son capital initial était de 300 mD, il s'élève au 31 12.2014 à 2.674 mD contre 3 036 mD au 31.12.2013. Son actif net a enregistré un repli de 7,45 % passant de 2.468 mD au 31.12.2013 à 2.284 mD au 31 12 2014

Le résultat net qui est en relation directe avec la situation du marché boursier est passé de (170 mD) en 2013 à + 139 mD en 2014.

Par ailleurs, le résultat distribuable est resté au même niveau que l'exercice 2013 soit 16mD, tout en permettant de distribuer un dividende de 0,600 D par action.

Le rendement annuel du titre SICAV BNA est de 5,74 % en 2014 contre - 7,32 % en 2013.

LA SOCIETE « SICAF PARTICIPATIONS BNA »

La SICAF PARTICIPATIONS BNA est une société d'investissement à capital fixe créée en décembre 2003 avec un capital social de 500.000 dinars détenu exclusivement par la Banque Nationale Agricole.

Elle est régie par la loi n°88-92 modifiée par la loi 92-113 et complétée par la loi 2003-32 relative aux mesures fiscales portant appui aux opérations d'assainissement financier des banques de développement. Cette société est chargée d'acquérir et de gérer le portefeuille titres de participation « non rentables » de la BNA.

Le portefeuille de la Société SICAF PARTICIPATIONS BNA n'ayant enregistré aucun mouvement au cours de l'exercice 2014, totalise une valeur comptable de 37.648 D répartie entre 40 sociétés. La part la plus importante des titres du portefeuille au 31/12/2014 revient aux sociétés en liquidation, soit 52,3 % de l'ensemble du portefeuille.

L'exercice s'est soldé par un résultat net bénéficiaire de 27 mD en hausse de 29 % par rapport à l'exercice 2013.

LA SOCIETE FINANCIERE DE RECOUVREMENT DES CREANCES « SO FIN RE C »

La SOFINREC est une société de recouvrement de créances affiliée à la Banque Nationale Agricole. Elle a été créée en avril 2001.

Son capital initial était de 3 millions de dinars, il est passé à 8 millions de dinars et en 2014 il a été porté à 13.775 Millions de dinars en vue de faire face à de nouvelles acquisitions de créances et de se conformer au ratio de solvabilité relatif aux sociétés de recouvrement de Créances.

Le total bilan de la SOFINREC est passé de 46.190 mD au 31/12/2013 à 48.351 mD au 31/12/2014 et ce sous l'effet de l'augmentation des capitaux propres ayant passé de 8.088 mD au 31/12/2013 à 14.825 mD au 31/12/2014.

L'exercice 2014 a connu une amélioration des recouvrements de 6 % pour se situer à 8.689 mD contre 8.227 mD en 2013, permettant ainsi de réaliser des revenus nets de recouvrement de 6.120 mD en hausse de 34 %.

Le résultat net de l'exercice 2014, s'est nettement amélioré par rapport à l'exercice 2013, passant de 390 mD à 959 mD. Le résultat par action a été porté de 0D,244 au titre de l'exercice 2013 à 0D,440 pour l'exercice 2014.

GROUPE IMMOBILIER

LA SOCIETE IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS «SIMPAN»

La SIMPAR a été créée en avril 1973 avec un capital initial de 300 mD. Ce capital a connu plusieurs augmentations successives. Il s'élève au 31/12/2014 à 5.500mD.

Le total bilan est passé de 76.814 mD au 31.12.2013 à 72.536 mD en 2014 enregistrant ainsi une baisse de 5,6 %.

Le portefeuille participations de la SIMPAR affiche une valeur nette de 16.125 mD contre 13.062 mD au 31.12 2013, soit une progression de 23,5%.

Au cours de l'exercice 2014, la SIMPAR a réalisé un chiffre d'affaires de 25.701 mD contre 37.232 mD en 2013. L'exercice s'est soldé par un résultat net bénéficiaire de 5 029 mD contre 7.631 mD en 2013 permettant la distribution de dividendes au taux de 30 %, soit 1,5 D par action ancienne et 0,750D par action nouvelle.

LA SOCIETE ESSOUKNA

La Société ESSOUKNA est une société de promotion immobilière créée en novembre 1983 avec un capital initial de 800 mD. Il s'élève au 31.12.2014 à 5.050,5 mD divisé en 5.050.500 actions de 1 D de nominal.

Le total bilan a atteint 75.411 mD au 31.12.2014 contre 63.055 mD au 31.12.2013, soit une hausse de 19,6 %

Le chiffre d'affaires réalisé en 2014, en baisse de 24,6 %, s'élève à 16.228 mD

Le résultat net a régressé de 38,6 % en 2014 passant de 5.026 mD à 3.085 mD, tout en permettant de distribuer un dividende de 0,240 D par action ancienne et 0,120 D par action nouvelle.

LA SOCIETE IMMOBILIERE DES ŒILLETS

La société Immobilière des Œillets est une société anonyme créée en décembre 1997 avec un capital initial de 150 mD. Il s'élève actuellement à 900 mD.

Son objet initial portait sur la construction de logements pour le compte du personnel de la Banque Nationale Agricole. En 2003, son objet a été étendu à tous les projets immobiliers.

Le total bilan a atteint 9.017 mD au 31.12.2014 contre 6.955 au 31.12.2013, soit une hausse de 29,6 %. Son chiffre d'affaires a enregistré une régression de 53% en 2014, ramené de 3.198 mD à 1.499 mD. Parallèlement, le résultat net affiche une baisse de 55 %, passant de 581 mD en 2013 à 260 mD en 2014, lui permettant la distribution de dividendes au taux de 10%.

LA SOCIETE IMMOBILIERE ET DE VIABILISATION « SIVIA »

La société « SIVIA » est une société anonyme créée en Avril 1980 avec un capital initial de 900 mD Il s'élève actuellement à 1.400 mD.

L'activité de la « SIVIA » porte sur toutes les opérations immobilières

Son total bilan est passé de 46.784 mD au 31.12.2013 à 47.135 mD au 31.12.2014 enregistrant ainsi une progression de 0,75%.

Le chiffre d'affaires 2014 a enregistré une chute de 44,5 % par rapport à 2013 passant ainsi de 18.522 mD à 10.346 mD.

Le résultat net s'est soldé par un bénéfice de 1.218 mD contre 3.075 mD en 2013, permettant la distribution de dividendes au taux de 12 %.

LA SOCIETE GENERALE D'ETUDES, DE SUPERVISION ET DE TRAVAUX « SOGEST »

La Société «SOGEST» est une société anonyme créée en décembre 1978.

L'objet de la «SOGEST» porte sur l'engineering conseil comprenant études techniques, surveillance de chantiers, supervision, coordination et contrôle des travaux dans le domaine génie civil et bâtiments.

Le total bilan est passé de 2.457 mD au 31.12.2013 à 2.089 mD au 31.12.2014 enregistrant ainsi une baisse de 15%.

Le chiffre d'affaires a marqué une baisse de 21,3% en totalisant 921 mD et le résultat net a été déficitaire, soit (185 mD)

LA SOCIETE DE PROMOTION IMMOBILIERE « EL MADINA »

La société « EL MADINA » est une société anonyme créée en 1988 Il s'agit d'une société de promotion immobilière au capital actuel de 900 mD.

Le total bilan est passé de 28.275 mD au 31.12.2013 à 36.578 mD au 31.12.2014, enregistrant ainsi une hausse de 29,4%.

Le chiffre d'affaires a enregistré un net repli de 80% en 2014, totalisant 1.219 mD contre 6.112 mD en 2013.

L'exercice s'est soldé par une perte de 687 mD contre un bénéfice de 822 mD en 2013.

LA SOCIETE D'ETUDES ET DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE « SODET SUD »

La société SODET SUD est une S.A. créée en Mars 2001. Cette société a pour objet l'étude et l'aménagement des zones et stations intégrées dans le sud tunisien

Le capital social de cette société est passé de 3MD lors de la constitution à 4,5 MD en 2005 et à 6,5 MD depuis 2006. Ce capital social, avant intégration au groupe BNA, était détenu à hauteur de 36 % par des Banques et sociétés d'Assurances (6), de 42% par des SICARs (8 dont la SICAR INVEST) et le reliquat soit 22% était détenu principalement par des sociétés touristiques et des hommes d'affaires de la région.

Le projet de la SODET SUD consistant en la création d'une zone touristique et urbaine à Zarzis, est encore en phase d'investissement. En effet, 73 Ha de terrains ont été acquis sur une superficie totale prévue de l'ordre de 98 H.

En l'absence d'un actionnaire chef de file, ce projet est resté bloqué au même stade depuis quelques années avec une accumulation des impayés des crédits contractés et l'absence de nouvelles ressources pour continuer l'investissement et entrer en exploitation.

En 2014, le Groupe BNA, étant déjà à la fois actionnaire et bailleur de fonds de cette affaire, s'est approché des principaux actionnaires en leur proposant la reprise de cette affaire. C'est ainsi que des opérations de prises de contrôle se sont opérées tout au long de 2014 (à partir du mois de Mai) pour aboutir à un niveau de contrôle de 70,7% au 31/12/2014 permettant d'intégrer cette société au Groupe BNA, de recomposer son conseil d'administration et de désigner un nouveau management. Un programme de restructuration et de développement est actuellement en cours de mise en place.

La situation financière de la SODET SUD se caractérise au 31/12/2014 par un total bilan de 14.299 mD au 31.12.2014 contre 14 329 mD au 31.12.2013.

S'agissant d'une société en phase d'investissement, elle se caractérise par une absence de revenus. Les charges supportées en 2014 totalisent 2.015 mD et sont composées essentiellement des charges financières se rapportant aux crédits contractés 1.716 mD contre respectivement 2.562 mD et 2.302 mD en 2013.

L'exercice s'est ainsi soldé par un résultat déficitaire de (2.015 mD) contre (2.471 mD) en 2013.

SOCIETES DE SERVICES

AGRO-SERVICES

La société d'études et de prestation de services «Agro-Services» est une société anonyme créée en Juin 1991 avec un capital initial de 200 mD. Actuellement, son capital social s'élève à 600 mD.

La création de la société a pour objet de concourir au développement du secteur de l'agriculture et de la pêche et ce, par la réalisation d'études de faisabilité et la fourniture d'une assistance technique en matière de production, et de gestion d'exploitations agricoles.

Le chiffre d'affaires a régressé de 27 % passant de 5.557 mD en 2013 à 4.072 mD en 2014.

L'exercice 2014 s'est soldé par une perte de 9mD contre un bénéfice de 90 mD en 2013.

SOCIETE TUNISIE INFORMATIQUES SERVICES «TIS»

La société TIS a été créée en Juin 1991 avec un capital de 250 mD.

Elle a pour objet de concourir au développement des secteurs de l'informatique, de la télématique et de la monétique.

Ses revenus proviennent des prestations de services et de la vente de matériel informatique. Ils ont connu en 2014 une nette augmentation de 92 %, passant de 2.467 mD à 4.738 mD.

Le résultat net s'est redressé pour devenir bénéficiaire, soit 215 mD contre un résultat déficitaire de 86 mD en 2013

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES



BILAN CONSOLIDE DU GROUPE BNA

En milliers de dinars, au 31 décembre	2014	2013
ACTIF		
Caisse et avoirs auprès de la BC, CCP et TGT	107 815	149 541
Créances sur les établissements bancaires	87 081	103 520
Créances sur la clientèle	6 774 341	6 476 127
Portefeuille commercial	634 650	618 376
Portefeuille d'investissement	456 480	329 514
Participations dans les entreprises mises en équivalence	36 646	35 964
Valeurs immobilisées	62 013	60 389
Autres actifs	423 900	359 769
Ecarts d'acquisition (Goodwill)	2	7
TOTAL ACTIF	8 582 928	8 133 207
PASSIF		
Banque centrale, CCP	460 115	556 102
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	492 642	357 684
Dépôts de la clientèle	5 801 580	5 487 432
Emprunts et ressources spéciales	392 266	395 511
Autres passifs	371 023	310 577
TOTAL PASSIF	7 517 626	7 107 305
INTERETS MINORITAIRES	440 426	446 010
CAPITAUX PROPRES		
Capital émis (32 millions d'actions de VN = 5 DT au 31/12/2014)	160 000	160 000
Capital non appelé		
Actions propres et d'auto-contrôle	-3 620	-3 274
Réserves consolidées	322 788	330 548
Autres capitaux propres consolidés	131 491	131 338
Résultats reportés consolidés	-41 317	-57 434
<i>Reports à nouveau consolidés</i>	-41 317	-1 335
<i>Effets des modifications comptables consolidés</i>		-56 099
Résultat de l'exercice, part du groupe	55 533	18 715
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES, PART DU GROUPE	624 876	579 893
TOTAL PASSIF & CAPITAUX PROPRES	8 582 928	8 133 207

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDE DU GROUPE BNA

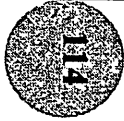
En milliers de dinars, au 31 decembre	2014	2013
PASSIFS EVENTUELS		
Cautions, avals et autres garanties données	<u>1 208 300</u>	<u>1 521 819</u>
a - En faveur d'établissements bancaires	541 345	884 378
b - En faveur de la clientèle	506 955	477 441
c - En faveur de l'Etat	160 000	160 000
Crédits documentaires	<u>451 123</u>	<u>742 543</u>
a - Débiteurs par accreditifs export devises	54 450	123 068
b - Débiteurs par accreditifs import devises	396 673	619 475
Actifs donnés en garantis	<u>460 000</u>	<u>556 000</u>
TOTAL PASSIFS ÉVENTUELS	2 119 423	2 820 362
ENGAGEMENTS DONNES		
Engagements de financement donnés	<u>297 655</u>	<u>314 011</u>
a - Crédits notifiés et non utilisés	297 655	314 011
Engagements sur titres	<u>8 549</u>	<u>9 098</u>
a - Participations non libérées	8 549	9 098
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNÉS	306 204	323 109
ENGAGEMENTS RECUS		
Garanties reçues	<u>2 406 829</u>	<u>1 457 183</u>
TOTAL DES ENGAGEMENTS RECUS	2 406 829	1 457 183

ETAT DES RESULTATS CONSOLIDE DU GROUPE BNA

En milliers de dinars, pour l'exercice clos le 31 décembre	2014	2013
Intérêts et revenus assimilés	480 783	421 765
Commissions	58 427	56 521
Gains sur portefeuille commercial et opérations financières	50 051	60 889
Revenus du portefeuille investissement	20 724	16 533
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	609 985	555 708
Intérêts encourus et charges assimilées	-243 074	-211 262
Commissions encourues	-1 151	-1 159
Pertes sur portefeuille commercial et opérations financières	-341	-60
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	-244 567	-212 480
PRODUIT NET BANCAIRE	365 419	343 228
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et provisions pour passif	-96 113	-152 724
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille investissement	3 078	-4 015
Autres produits d'exploitation	85 623	96 326
Frais de personnel	-156 374	-136 934
Charges générales d'exploitation	-93 539	-93 309
Dotations aux provisions et amortissements sur immobilisations	-6 400	-7 164
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	101 694	45 408
Quote-part dans le résultat d'entreprises mises en équivalence	1 750	1 710
Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires	-1 488	11 830
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	101 957	58 948
Impôt sur les bénéfices	-23 647	-13 582
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	78 310	45 366
Intérêts minoritaires	-22 776	-26 651
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE, PART DU GROUPE	55 533	18 715
Résultat net de l'exercice, part du groupe	55 533	18 715
Effet des modifications comptables, part du groupe	0	-56 099
Résultat après modifications comptables, part du groupe	55 533	-37 384

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE DU GROUPE BNA

<u>En milliers de dinars, pour l'exercice clos le 31 décembre</u>	2014	2013
<u>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</u>		
1- Produits d'exploitation bancaire encaissés	553 750	509 336
2- Charges d'exploitation bancaire décaissées	-244 361	-208 770
3- Dépôts / retraits de dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	-19 897	17 565
4- Prêts et avances / remboursements prêts et avances accordés à la clientèle	-384 849	-411 796
5- Dépôts / retraits de dépôts de la clientèle	353 091	279 163
6- Titres de placement	-8 738	68 583
7- Sommes versées au personnel et créditeurs divers	-143 928	-195 011
8- Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	-18 659	45 459
9- Impôt sur les sociétés	-15 175	-14 303
Flux de trésorerie net provenant des (affecté aux) activités d'exploitation	71 233	90 227
<u>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</u>		
1- Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	18 541	21 031
2- Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement	-110 392	50 261
3- Acquisitions / cessions sur immobilisations	-7 378	-5 198
4- Plus-values sur titres de participations	3	287
Flux de trésorerie net provenant des (affecté aux) activités d'investissement	-99 226	66 381
<u>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</u>		
1- Actions propres et d'autocontrôle	0	0
2- Emission d'actions par la mère	0	0
3- Emission d'actions par les filiales	4 355	-35 056
4- Emission d'emprunts	0	0
5- Remboursement d'emprunts	-2 798	-3 335
6- Augmentation / diminution des ressources spéciales	-17 219	-48 776
7- Dividendes versés	-1 900	-28 162
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement	-17 562	-115 329
Effet de la variation du périmètre de consolidation sur les liquidités et les équivalents de liquidités	0	0
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités	-45 554	41 279
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	-491 238	-532 517
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	-536 793	-491 238



PRINCIPALES NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES



PRINCIPALES NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2014

(Montants exprimés en milliers de dinars - mDT)

1. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

1.1. Entités incluses dans le périmètre :

Le périmètre des états financiers consolidés comprend, outre la mère consolidante, 21 entités au 31 décembre 2014 :

- 18 filiales traitées par intégration globale ;
- 3 entreprises associées traitées par mise en équivalence.

Les entreprises retenues dans le périmètre de consolidation, le pourcentage de contrôle, et le pourcentage d'intérêt revenants au groupe se présentent comme suit :

	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt
Établissements de crédit			
Banque Nationale Agricole	IG	100,00%	98,82%
Autres services financiers			
BNA Capitaux	IG	100,00%	98,26%
SOFINREC	IG	100,00%	98,49%
SIACR INVEST	IG	91,62%	83,65%
SIP SICAR	IG	100,00%	35,30%
SOIVM SICAF	IG	100,00%	74,34%
SICAF Participations	IG	99,99%	98,81%
SICAV BNA (2)	IG	30,57%	27,20%
Placement Obligataire SICAV (2)	IG	0,07%	0,04%
TUNIS-RE	ME	19,70%	16,97%
SODINO	ME	27,75%	27,42%
Promotion immobilière			
SIMPAR (1)	IG	33,93%	33,04%
ESSOUKNA	IG	70,26%	23,17%
SIVIA	IG	99,99%	41,79%
SPI MADINA	IG	100,00%	40,61%
LES ŒILLETS	IG	100,00%	52,34%
Autres activités			
SODET SUD	IG	62,98%	44,65%
Tunisie Informatique Services	IG	71,92%	45,27%
SOGEST	IG	94,74%	44,46%
AGROSERVICES	IG	34,85%	34,44%
ZIED SARL	IG	100,00%	30,32%
GENERALE DES VENTES	ME	50,00%	49,40%

IG : Intégration globale

ME : Mise en équivalence

- (1) La BNA détient 33,93% des droits de vote dans la société cotée en bourse SIMPAR. 11,76% des droits de vote au sein de cette société reviennent à la CTAMA, les autres droits de vote sont distribués comme suit .

Actionnaires	Nombre	% de droits de vote
Organismes de placement collectif en valeurs mobilières	35	14,47%
Personnes physiques détenant individuellement entre 1% et 5%	2	2,68%
Personnes morales détenant individuellement entre 1% et 5%	5	8,72%
Autres actionnaires détenant individuellement moins de 1%	941	28,44%

Bien que ne détenant pas la majorité des droits de vote, la Banque Nationale Agricole dispose, en fait, de la capacité de diriger les politiques opérationnelles et financières de la société SIMPAR, en raison de la dilution du capital de cette dernière. Ce contrôle exclusif de fait est, en outre, démontré historiquement et actuellement à travers la désignation par la BNA de la majorité des membres du conseil d'administration de la cible.

- (2) La SICAV BNA et Placement Obligataire SICAV sont retenues dans le périmètre de consolidation en raison de la capacité du Groupe à désigner la totalité des membres de leurs conseils d'administration. Par ailleurs, la BNA assure les fonctions de dépositaire dans ces organismes et la filiale BNA Capitaux assure celles de gestionnaire.

2. NOTES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN CONSOLIDÉ

2.1. Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Les avoirs en caisse et auprès de la BCT, CCP et TGT ont totalisé 107.815 mDT au 31/12/2014 contre 149.541 mDT au 31/12/2013, soit une diminution de 41.727 mDT due essentiellement à la diminution des avoirs auprès de la BCT en dinars et des prêts sur le marché monétaire en devises à la BCT, compensée en partie, par une augmentation des avoirs en caisse en dinars et des avoirs auprès de la BCT en devises.

Les différentes rubriques composant ce poste se présentent comme suit :

	<i>(En mDT)</i>	
	Solde au 31-déc-14	Solde au 31-déc-13
Avoirs en caisse en dinars	39 065	36 595
Avoirs en caisse en devises	10 263	10 078
Avoirs auprès de la BCT en dinars	18 020	22 544
Avoirs auprès de la BCT en devises	19 665	16 467
Provisions pour risques divers (Avoirs auprès de la BCT en devises) (*)	-306	-279
Prêts sur le marché monétaire devises BCT	11 411	49 611
Intérêts à percevoir	-	1
Mouvements IBS	8 459	13 790
Avoirs auprès du CCP	882	379
Chèques TGT	356	356
TOTAL	107 815	149 541

2.2. Créances sur les établissements bancaires et financiers

Les créances sur les établissements bancaires et financiers sont passées de 103.520 DT mDT au 31 décembre 2013 à 87.081 mDT au 31 décembre 2014, soit diminution de 16.440 mDT.

Les différentes rubriques composant ce poste ainsi que leurs soldes se détaillent comme suit :

	<i>(En mDT)</i>	
	Solde au	Solde au
	31-déc-14	31-déc-13
a - Créances sur les établissements bancaires	61 511	70 662
Comptes à vue	5 481	5 510
Prêts sur le marché monétaire dinars	56 000	65 000
Provisions pour risques divers (Avoirs auprès des correspondants en devises) (*)	-196	-184
Intérêts à percevoir	226	336
b - Créances sur les établissements financiers	25 570	32 859
Comptes à vue	3 394	4 072
Prêts sur le marché monétaire dinars	21 800	28 330
Créances rattachées sociétés de leasing	293	251
Intérêts à percevoir	83	206
TOTAL	87 081	103 520

2.3. Créances sur la clientèle

Les créances nettes sur la clientèle se sont établies au 31 décembre 2014 à 6 774.341 mDT contre 6.476.127 mDT au 31 décembre 2013, enregistrant ainsi un accroissement de 298 214 mDT (5%). La structure de ces créances, selon leur nature, se présente comme suit :

(En mDT)

	Encours brut en principal	Intérêts impayés et créances rattachées	Produits constatés d'avance	Provisions	Intérêts et agios réservés	Encours net
Engagements agricoles :	787 148	411 270	-2 848	-	-404 374	791 196
- Comptes débiteurs	48 881	-	-	-	-	48 881
- Autres concours à la clientèle	489 217	104 417	-2 848	-	-97 877	492 909
- Crédits sur ressources spéciales	249 050	306 853	-	-	-306 497	249 406
Engagements commerciaux et industriels :	6 836 984	167 724	-18 316	-	-201 756	6 784 637
- Comptes débiteurs	787 476	28 021	-	-	-67 318	748 179
- Autres concours à la clientèle	5 924 217	122 170	-18 316	-	-117 423	5 910 648
- Crédits sur ressources spéciales	125 292	17 533	-	-	-17 015	125 810
Comptes courants associés	541	-	-	-	-	541
Créances agricoles prises en charge par l'Etat	21 432	-	-	-464	-	20 968
Créances bancaires détenues par des SRC (note 5.3.1)	301 569	30 682	-	-	-51 093	281 158
Provisions sur créances classées (*)	-	-	-	-1 038 230	-	-1 038 230
Provisions collectives sur créances non classées	-	-	-	-65 929	-	-65 929
TOTAL AU 31/12/2014	7 947 674	609 677	-21 164	-1 104 623	-657 223	6 774 341
TOTAL AU 31/12/2013	7 528 773	568 673	-16 180	-989 586	-615 554	6 476 127

(*) Dont des provisions additionnelles sur les créances bancaires prévues par la Circulaire BCT 2013-21 : 93.973 mDT constatés par la BNA et 30.795 mDT constatés par la SOFINREC.

2.3.1. Créances bancaires détenues par des SRC

La Banque a cédé, durant l'exercice 2014, un lot de créances contentieuses à la Société de Recouvrement des Créances (SOFINREC) portant sur un montant global de 53.042 mDT dont 1.540 mDT d'intérêts réservés, 1.770 mDT d'agios sur comptes courants réservés et 40.437 mDT de provisions constituées. Le prix de cession de ce lot a été fixé à 5.006 mDT.

En consolidation, la structure des créances bancaires détenues par la filiale d'accueil (SOFINREC) se présente, par lot, au 31 décembre 2014 comme suit :

(En mDT)

	Encours brut en principal	Intérêts impayés et créances rattachées	Provisions	Intérêts et agios réservés	Encours net
Lots ayant fait l'objet de radiation en consolidation	-	14	-	-	14
Lot n°5 (cédé le 31/12/2005)	94 579	5 335	-85 987	-13 928	-
Lot n°6 (cédé le 31/12/2005)	45 785	4 829	-43 451	-7 164	-
Lot n°7 (cédé le 31/12/2006)	41 476	5 175	-32 821	-13 830	-
Lot n°8 (cédé le 31/12/2007)	20 641	3 044	-19 590	-4 096	-
Lot n°9 (cédé le 31/08/2009)	14 849	1 294	-14 314	-1 829	-
Lot n°10 (cédé le 15/09/2010)	37 859	4 039	-34 962	-6 935	-
Lot de substitution (cédé le 13/07/2010)	290	0	-288	-2	-
Lot n°11 (cédé le 31/12/2014)	46 089	6 953	-49 732	-3 310	-
TOTAL AU 31/12/2014	301 569	30 682	-281 144	-51 093	14
TOTAL AU 31/12/2013	258 538	23 729	-234 472	-47 782	14

L'encours en principal et en intérêts échus et impayés relatif aux créances radiées, en consolidation, au titre des lots 1 à 4 s'élève au 31 décembre 2014 à 272.227 mDT.

Le détail des encours radiés, en consolidation, se présente, par lot, comme suit :

	<i>(En mDT)</i>	
	Encours au	Encours au
	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Lot n°1 (cédé le 27/12/2001)	86 754	87 123
Lot n°2 (cédé le 30/08/2002)	69 566	70 559
Lot n°3 (cédé le 30/09/2003)	35 816	36 209
Lot n°4 (cédé le 31/12/2003)	80 091	80 691
TOTAL	272 227	274 582

2.3.2. Taux des créances classées et leur couverture par les provisions et agios réservés

Les engagements de la banque ainsi que leurs couvertures par les provisions et les intérêts et agios réservés se détaillent au 31 décembre 2014 comme suit :

Classe de risque	Engagements	Engagements hors fonds budgétaires	Provisions	Intérêts et agios réservés (*)
Classe 0	5 706 837	5 657 484	8 292	3 643
Classe 1	1 604 944	1 600 096	-	176
Classe 2	243 961	239 007	28 529	9 725
Classe 3	86 764	85 524	17 128	3 775
Classe 4	894 220	664 257	295 519	84 799
Classe 5	722 938	620 093	407 618	93 587
Total en mDT	9 259 664	8 866 461	757 086	195 706
Total/ Créances classées	1 947 884	1 608 882	748 394	191 887
Taux des créances classées ⁽¹⁾	21,04%	18,15%		

(*) Autres que les impayés en intérêts agricoles

(1) Le taux des créances classées Hors Fonds budgétaires est de 18,15% contre 16,96% en 2013

Le ratio de couverture des actifs classés par les intérêts et les agios réservés ainsi que les provisions s'élève au 31 décembre 2014 à 58,47% contre 58,62 % fin 2013

2.3.3 Evaluation des garanties

La Banque ne dispose pas d'une base de données exhaustive et mise à jour des garanties hypothécaires reçues en couverture des risques encourus sur sa clientèle. Il s'en suit que cette situation pourrait impacter le caractère complet des informations fournies en hors bilan sur les garanties reçues.

2.3.4 Rating des relations et états financiers audités

Il n'est pas exigé une notation récente attribuée par une agence de notation et/ou d'états financiers récents et certifiés par un commissaire aux comptes légalement habilité pour plusieurs relations présentant des engagements auprès du système financier dépassant individuellement les seuils respectifs de 25 millions de dinars et de 5 millions de dinars prévus par l'article 7 de la circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991

2.3.5 Provisions collectives

En application de l'article 10 bis (nouveau) de la circulaire 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents et notamment la circulaire 2012-20 du 6 décembre 2012, la BNA a constitué, des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT n°91-24 tout en éliminant les relations présentant un profil de risque spécifique (entreprises publiques et établissement de crédit) Ainsi, à la date du 31 Décembre 2014, le solde de la provision collective comptabilisée par la BNA s'élève à 65.929 mDT et s'analyse comme suit :

Catégorie	ENG (0/1)	Taux de migration moyen	Taux de provisionnement moyen	Facteurs Scalaires	TX BCT	(En mDT)
						Prov Coll Tx MAX [BCT,BNA]
Agriculture	340 920	21,39%	18%	1,0476	20%	15 278
Autres Industries	63 156	9,60%	18%	1,0000	25%	1 516
Autres Services	353 584	3,37%	26%	1,1998	25%	3 759
Bâtiments et travaux publics	291 707	2,39%	34%	1,0906	20%	2 573
Commerce	1 184 259	2,26%	38%	1,1992	25%	12 017
Consommation	64 039	3,98%	47%	1,0000	20%	1 208
Habitat	1 256 373	1,07%	32%	1,0000	10%	4 294
Industries Manufacturières	1 734 589	3,08%	25%	1,0000	25%	13 567
Promotion Immobilière	567 628	1,73%	40%	1,0000	15%	3 968
Tourisme	132 985	20,89%	21%	1,3543	20%	7 749
Total Classes 0&1 (*)	5 989 239					65 929

(*) Compte non tenu des engagements des entreprises publiques et des établissements de crédits

2.3.6 Provisions additionnelles

En application des dispositions de la circulaire BCT n°2013-21 du 30 décembre 2013, le groupe BNA a constitué par prélèvement sur les résultats de l'exercice 2014, des provisions additionnelles nettes sur les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour un montant de 37.113 mDT (soit une dotation nette constatée par la BNA pour 33.582 mDT et une dotation nette constatée par la SOFINREC pour 3.531 mDT).

Ainsi, et pour l'exercice clos le 31/12/2014 le solde des provisions additionnelles s'élève à 124.768 mDT.

2.3.7 Créances consolidées et créances prises en charge par l'Etat sans intérêts

En application de l'article 24 de la loi n°98-111 du 28 décembre 1998, portant loi de finances pour l'année 1999, la BNA a procédé à la consolidation sur 25 ans, sans intérêts et avec la garantie de l'Etat, des créances impayées et des créances non encore échues au 31 décembre 1997 en principal, à la charge des établissements et des entreprises publics et des coopératives centrales de services agricoles. Ces créances ont été arrêtées à un montant de 57 267 mDT.

D'autre part, et en application de l'article 25 de la même loi, l'Etat a pris en charge les créances de certaines entreprises publiques et à participations publiques directes et indirectes et des coopératives agricoles visées au tableau « G » annexé à ladite loi, qui sont en cours de liquidation ou à liquider ou à privatiser ultérieurement, arrêtées au 31 décembre 1997, et ce sur 25 ans et sans intérêts. Ces créances totalisent un montant de 272 325 mDT à la date de leur prise en charge par l'Etat

Par ailleurs, et dans le cadre de l'application de la loi n°99-65 du 15 juillet 1999 (article 3), il a été décidé d'abandonner les montants dus en principal et intérêts au titre des crédits agricoles arrêtés au 31/12/1998 ayant enregistré des impayés et dont le montant en principal n'excède pas 2 000 DT par agriculteur à la date de leur obtention. Les créances en principal sur fonds propres et assimilés abandonnées par la Banque sont prises en charge par l'Etat et remboursées par ce dernier, sur 20 ans et sans intérêts à partir de l'an 2000. Ces créances totalisent un montant de 24 051 mDT à la date de leur prise en charge par l'Etat.

Selon le § AG 64 de la norme comptable internationale IAS 39, *Instruments financiers comptabilisation et évaluation* « la juste valeur d'un prêt ou d'une créance à long terme qui ne porte pas intérêt peut être estimée comme la valeur actuelle de l'ensemble des entrées de trésorerie futures, actualisées au taux d'intérêt prévalant sur le marché pour un instrument similaire ayant une notation similaire. Tout montant supplémentaire prêté constitue une charge ou une réduction du résultat, à moins qu'il ne remplisse les conditions de comptabilisation comme un autre type d'actif ».

Il s'en suit que la juste valeur desdites créances à long terme ne portant pas intérêt, prises en charges par l'Etat, est nettement inférieure à leur valeur comptable et que la BNA les maintient au bilan pour leur valeur nominale sans la constatation d'aucune charge.

Le tableau suivant récapitule les créances à long terme ne portant pas intérêt, prises en charge par l'Etat, ainsi que les écarts entre leurs valeurs comptables (ou nominales) et leurs justes valeurs déterminées en appliquant un taux d'intérêt de 7% :

En DT

Cadre légal	Dettes prises en charge par l'Etat (1)	Dettes actualisées à la date de prise en charge au taux de 7% (2)	Ecart (1)-(2)	Encours au 31/12/2014 (3)	Encours au 31/12/2014 actualisé au taux de 7% (4)	Ecart (3)-(4)
Article 24 de la loi n°98-111 du 28/12/1998	57 266 808	26 694 540	30 572 267	23 214 917	16 235 145	6 979 773
Article 25 de la loi n°98-111 du 28/12/1998	272 324 529	126 942 262	145 382 267	113 919 616	76 507 741	37 411 875
Article 3 de la Loi n°99/65 du 15/07/1999	24 050 853	12 739 754	11 311 099	6 476 395	4 930 662	1 545 733
Total en DT	353 642 189	166 376 556	187 265 633	143 610 928	97 673 548	45 937 380

2.3.8 Engagements des entreprises publiques

Les actifs de la banque comportent des engagements importants non couverts par des garanties suffisantes, envers des entreprises publiques qui connaissent des difficultés financières.

Le tableau suivant récapitule les engagements de ces relations au 31 décembre 2014 :

(En mDT)

	Total	Office de céréale	Dont engagement des sociétés				
			STIR	TUNIS AIR	OTD	O N H	El-Fouledh
Engagements au 31-12-2013	1 323 243	631 844	30 802	86 148	69 940	80 690	70 063
Engagements au 31-12-2014	1 268 078	613 148	32 572	123 857	89 996	69 313	51 716
Garanties au 31-12-2014	572 318	401 000		10 330	35 152	65 247	7 447
Agios réservés au 31-12-2014	4 086						2 870
Classe au 31-12-2014							2
Provisions au 31-12-2014	10 707						8 280

2.4. Portefeuille-titres commercial

L'en-cours total du portefeuille-titres commercial du Groupe s'élève à 634.650 mDT au 31 décembre 2014 contre 618.376 mDT au 31 décembre 2013, soit une augmentation nette de 16.273 mDT essentiellement imputable à l'augmentation des bons du trésor.

Le portefeuille titres commercial détenu par le Groupe se détaille comme suit :

En milliers de dinars, au 31 décembre	2 014			(En mDT)	
	Valeur brute	Créances et dettes rattachées	Provisions	Valeur nette comptable	Valeur nette comptable
Titres à revenu variable	72 415	-	-1 566	70 848	79 071
Actions	35 679	-	-1 566	34 113	50 930
Parts dans les OPCVM consolidés	35 513	-	-	35 513	26 637
Parts dans les autres OPCVM	1 223	-	-	1 223	1 504
Titres à revenu fixe	538 561	25 240	-	563 801	539 305
Bons de trésor	273 435	16 542	-	289 977	229 525
Obligations	248 227	8 776	-	257 003	302 577
Parts de Fonds Communs de Créances	617	4	-	621	880
Billets de trésorerie et Certificats de dépôts	16 283	-82	-	16 201	6 323
Total	610 976	25 240	-1 566	634 650	618 376

2.5. Portefeuille titres d'investissement

Les titres d'investissement du Groupe ont totalisé 456.480 mDT au 31 décembre 2014 contre 329 514 mDT au 31 décembre 2013 Le portefeuille titres d'investissement détenu par le Groupe se détaille comme suit :

	<i>(En mDT)</i>					
	2 014			2 013		
	Valeur brute	Créances rattachées	Provisions	Intérêts réservés	Valeur nette comptable	Valeur nette comptable
Titres d'investissement	177 523	6 598	-		184 121	65 941
Participations-financement (Titres en rétrocession)	92 279	260	-23 911		68 628	59 094
Parts dans les entreprises liées non consolidées (1)	1 447	-	-1 447			19
Titres déconsolidés	76	-	-		76	76
Autres titres de participation et de placement	89 568	-	-21 047		68 522	64 280
Parts dans les fonds communs de placement	19 400	-	-141		19 259	19 201
Placements en fonds gérés SICAR	1 785	-	-		1 785	900
Créances prises en charge par l'Etat	114 089	-	-		114 089	120 004
Total	496 166	6 859	-46 545		456 480	329 514

(1) Les parts dans les entreprises liées non consolidées correspondent exclusivement à la participation de la Banque mère au capital de la Société de Développement Agricole Lakhmès (SODAL) dans laquelle elle détient 69%. Cette filiale a été exclue du périmètre de consolidation en raison de son caractère négligeable pour le Groupe (entité n'opérant pas dans le domaine des services financiers et dont le total bilan est inférieur au seuil de 2,5 millions de dinars) (voir note 3 1 1)

2.6. Participations dans les entreprises mises en équivalence

Les participations du Groupe dans les sociétés mises en équivalence concernent les sociétés suivantes :

<i>(En mDT)</i>					
Société	Activité	2014		2013	
		Participation du Groupe en %	Valeur d'équivalence	Participation du Groupe en %	Valeur d'équivalence
TUNIS-RE	Réassurance	19,70%	27 574	19,70%	26 341
SODINO	SICAR	27,75%	7 949	27,75%	8 445
GEVE	Commerce	50,00%	1 123	50,00%	1 178
TOTAL			36 646		35 964

Les données financières publiées par les sociétés mises en équivalence, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014, sont les suivantes:

<i>(En mDT)</i>			
	TUNIS-RE(1)	SODINO(2)	GEVE(2)
Total Bilan	435 673	47 312	8 398
Total des capitaux propres	139 935	28 645	2 246
Total des produits d'exploitation	-	914	19
Résultat technique	1 905	-	-
Résultat d'exploitation	9 786	-2 044	-290
Résultat net de l'exercice	11 691	-1 794	-111

(1) Les états financiers individuels de la société TUNIS-RE sont établis conformément aux dispositions de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au Système Comptable des Entreprises, du décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du Cadre Conceptuel de la Comptabilité, et des Normes Comptables Tunisiennes dont notamment les Normes Comptables Sectorielles n°26 à 31 relatives aux entreprises d'assurance et/ou de réassurance et publiées par l'arrêté du Ministre des Finances du 26 juin 2000.

(2) Les états financiers individuels des sociétés SODINO et GEVE sont établis conformément aux dispositions de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au Système Comptable des Entreprises, du décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du Cadre Conceptuel de la Comptabilité et des Normes Comptables Tunisiennes.

2.7. Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées sont évaluées initialement à leur coût y compris les frais directement engagés pour leur acquisition et les taxes non récupérables par le groupe BNA.

Ces immobilisations sont amorties selon les modes et taux suivants :

Nature des immobilisations	Mode d'amortissement	Taux d'amortissement
Logiciels informatiques	Linéaire	33%
Matériel informatique	Linéaire	15%
Immeubles d'exploitation	Linéaire	2%
Frais d'agencement	Linéaire	10%
Mobilier de bureaux	Linéaire	10%
Matériel roulant	Linéaire	20%
Coffres forts	Linéaire	3%

Les immobilisations totalisent, au 31 décembre 2014, une valeur brute de 160.694 mDT, des amortissements et des provisions de 98.681 mDT et une valeur nette de 62.013 mDT, ce qui représente environ 0,72% du total des actifs consolidés du Groupe.

La valeur nette globale des immobilisations corporelles et incorporelles, au 31 décembre 2014, s'établit comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2013	Acquisitions/ dotations	Régl Amortis Antérieurs	Cessions/ reprises	Affectation interne	Solde au 31/12/2014
Immobilisations incorporelles :	12 907	1 694	-	-	-831	13 770
- Logiciels	12 907	1 694	-	-	-831	13 770
Amortissements :	-10 706	-1 589	-	-	-	-12 295
- Logiciels	-10 706	-1 589	-	147	-	-12 148
TOTAL NET (1)	2 201	105	-	-	-831	1 475
Immobilisations corporelles :	139 354	21 209	-	-9 726	-3 913	146 924
- Terrains	3 257	0	-	-71	-	3 186
- Constructions	54 833	3 874	-	-1 858	-	56 850
- Agencements, aménagements et installations	26 915	2 535	-	-	-322	29 128
- Matériel de transport	3 721	2 197	-	-1 392	-	4 526
- Mobiliers, matériel de bureaux	39 357	994	-	-	608	40 960
- Matériel et outillage	44	7 715	-	-	-2 837	4 922
- Immobilisations en cours	5 666	2 375	-	-5 454	-20	2 567
- Mobilier et matériel de bureaux en stock	212	323	-	-	-164	371
- Avances sur achat de mobilier et matériel de bureaux	295	-	-	-295	-	-
- Dépenses nouvelles agences	289	1 195	-	-	-1 178	306
- Immobilisations en dation (*)	4 764	-	-	-657	-	4 107
Amortissements :	-80 829	-4 177	-1 154	112	-	-86 048
- Constructions	-25 369	-692	-	13	-	-26 047
- Agencements, aménagements et installations	-21 546	-925	-	1	-	-22 470
- Matériel de transport	-2 339	-694	-	98	-	-2 935
- Mobilier et matériel de bureaux	-31 549	-1 861	-1 154	-	-	-34 564
- Matériel et outillage	-27	-5	-	-	-	-32
Dépréciations :	-337	-	-	-	-	-337
- Immobilisations en dation	-337	-	-	-	-	-337
TOTAL NET (En mDT) (2)	58 188	17 031	-1 154	-9 615	-3 913	60 539
TOTAL GENERAL (En mDT) (1)	60 389	17 136	-1 154	-9 615	-4 744	62 013

(*) Immobilisations en dation

Le détail des immobilisations en dation se présente comme suit au 31/12/2014 :

Compte	Relation	Description	Valeur comptable	Juste valeur	Plus ou moins-value	Provision
1106084096	Groupe KHEMAISSA	Terrain Mateur	1 063	1 150	87	-
1106084100	Tunisie Lait	Terrain Fadhlène	2 074	1 737	-337	337
1106084100	Tunisie Lait	Terrain Fadhlène	36	36	-	-
1106084102	Société d'Etudes et d'Aménagement Marina Hammamet Sud	Appartements	934	1 008	74	-
TOTAL			4 107	3 931	-176	337

2.7.1. Inventaire physique des immobilisations

Les immobilisations de la société mère totalisent, au 31/12/2014, une valeur brute de 150.374 mDT, des amortissements et des provisions de 93.626 mDT et une valeur nette de 56.748 mDT, ce qui représente environ 0,70 % du total des actifs de la Banque.

La BNA a procédé à une prise d'inventaire physique de ses immobilisations corporelles. Mais cette opération n'a pas été couronnée par un rapprochement exhaustif entre les résultats des recensements effectués et les tableaux d'amortissements des immobilisations. La valeur probante de la comptabilité résulte notamment de la concordance (en quantité et en valeur) entre les immobilisations figurant au bilan et les existants réels.

2.7.2. Situation foncière du patrimoine immobilier

La BNA a entamé, depuis plusieurs exercices, une action visant l'immatriculation de son patrimoine immobilier. Ce processus a permis d'assainir la situation de plusieurs actifs fonciers. Toutefois, plusieurs terrains et constructions pour lesquels la Banque dispose de contrats d'acquisition ne sont pas encore immatriculés en son nom (action encours).

2.8. Autres actifs

Les autres postes d'actif du Groupe ont totalisé 423.900 mDT au 31 décembre 2014 contre 359.769 mDT au 31 décembre 2013. Ils se détaillent comme suit :

	Solde au 31 décembre 2014	Solde au 31 décembre 2013
Comptes de régularisation actifs :	100 128	66 823
- Débiteurs divers (1)	19 070	20 174
- État, impôts & taxes	12 072	375
- Commissions de gestion à percevoir	3 189	5 411
- Ajustements devises	1 266	2 874
- Comptes liés à la compensation (5.8.1)	44 550	34 722
- Autres comptes	19 981	3 267
Actifs d'impôts sur les résultats :	78 118	78 002
- Actifs d'impôts exigibles	13 103	15 077
- Actifs d'impôts différés	65 015	62 925
Actifs d'exploitation des filiales non financières	194 268	165 343
- Stocks de terrains à bâtir	95 708	73 054
- Stocks de travaux immobiliers en cours	56 033	44 928
- Stocks de travaux immobiliers terminés	36 515	36 236
- Autres stocks	1 083	1 493
- Clients et comptes rattachés	4 930	9 632
Autres actifs :	51 385	49 601
- Prêts au personnel	33 983	34 131
- Charges reportées	2 878	2 093
- Stock cartes de retrait	371	492
- Dotations timbres postaux	27	25
- Dotations timbres fiscaux	5	6
- Dotations timbres spéciaux de voyage	107	47
- Dépôts et cautionnements	394	361
- Autres comptes	13 619	12 446
TOTAL (En mDT)	423 900	359 769

(1) Ce poste regroupe principalement des opérations inter-siège touchant des comptes clients et parvenues aux structures destinataires après l'arrêté des comptes clients

2.8.1 Comptes liés à la Télé-compensation

Au 31 Décembre 2014, les comptes liés à la compensation débiteurs de la société mère (Poste AC7 : Autres Actifs) présentent un solde cumulé de 44.550 mDT alors que les comptes liés à la compensation créditeurs (Poste PA5 : Autres Passifs) présentent un solde cumulé de 129.336 mDT.

Les soldes de ces comptes s'expliquent principalement par des valeurs dont le dénouement normal s'opère à (J +1) Néanmoins, des suspens inter-siège et certains chevauchements au niveau des comptes d'ordre ont été générés suite à la mise en place du système de Télé-compensation 24 heures (T24H).

Une commissions chargée de l'identification et de l'apurement des suspens liés à la « Télé-compensation 24 heures » est en train de poursuivre les travaux de régularisation.

2.9. Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Ce poste a atteint 492.642 mDT au 31/12/2014 contre 357.684 mDT au 31/12/2013, enregistrant ainsi une augmentation de 134.958 mDT qui résulte essentiellement de l'augmentation des emprunts sur le marché monétaire en devises compensée par une baisse des emprunts sur le marché monétaire en dinars. Il se détaille comme suit :

➤ *Décomposition par nature de poste :*

	<i>(En mDT)</i>	
	Solde au	Solde au
	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Dépôts & avoirs des établissements bancaires	488 319	354 608
Dépôts & avoirs des établissements financiers	4 323	3 076
TOTAL	492 642	3574

➤ *Décomposition par nature de compte :*

	<i>(En mDT)</i>	
	Solde au	Solde au
	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Comptes à vue	10 865	10 118
Emprunts sur le marché monétaire dinars	205 250	252 092
Emprunts sur le marché monétaire devises	276 007	95 021
Intérêts à payer	520	453
TOTAL	492 642	357 684

2.10. Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle ont totalisé 5.801.580 mDT au 31 décembre 2014 contre 5.487.432 mDT au 31 décembre 2013, enregistrant ainsi une augmentation de 314.149 mDT, soit un taux de progression de 5,72%. Ils s'analysent comme suit :

	Solde au 31 décembre 2014	Solde au 31 décembre 2013
<i>(En mDT)</i>		
Dépôts en dinars :	5 201 335	5 013 330
- Dépôts à vue	1 210 595	1 219 515
- Dépôts d'épargne	2 016 245	1 957 526
- Bons de caisse	80 993	96 100
- Comptes à terme	165 756	169 508
- Comptes spéciaux de placement	1 081 364	764 031
- Certificats de dépôt	447 500	634 500
- Autres sommes dues à la clientèle	198 882	172 150
Dépôts en devises :	582 924	459 706
- Dépôts à vue	281 596	225 717
- Bons de caisse	8 212	8 110
- Comptes à terme	44 039	51 054
- Comptes de placement	241 002	157 736
- Autres sommes dues à la clientèle	8 075	17 089
Dettes rattachées :	17 322	14 396
- Intérêts à payer sur dépôts à vue	2295	1593
- Intérêts à payer sur dépôts à terme en devises	247	126
- Intérêts à payer sur comptes d'épargne	17671	14162
- Intérêts à payer sur, bons de caisse, comptes à terme et autres produits financiers	16 901	19 328
- Intérêts servis d'avance sur bons de caisse & comptes spéciaux de placement	-19 792	-20 813
TOTAL	5 801 580	5 487 432

2.11. Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales du Groupe ont totalisé 392.266 mDT au 31 décembre 2014 contre 395.511 mDT au 31 décembre 2013. Ils se détaillent comme suit :

	<i>(En mDT)</i>	
	Solde au	Solde au
	31-déc-14	31-déc-13
Emprunts matérialisés	31 772	34 892
*Emprunts obligataires	30 385	33 386
*Intérêts à payer	1 387	1 506
Ressources spéciales	360 494	360 618
*Ressources extérieures	164 596	187 565
*Ressources budgétaires	234 215	227 134
*Ecart de conversion sur emprunts	-40 027	-56 221
*Intérêts à payer	1 710	2 140
TOTAL	392 266	395 511

Les taux d'intérêt des emprunts extérieurs varient entre 1% et 7,2%.

2.11.1. Ressources budgétaires

Les situations Emplois/Ressources des fonds budgétaires confiés par l'Etat Tunisien à la BNA ne font pas l'objet d'une confirmation périodique pour attester les emplois, les ressources et les soldes disponibles relatifs à ces fonds.

En outre, la convention du fonds FOPRODI stipule, au niveau de son article 20, que la BNA assume 25% du risque de non-recouvrement des prêts financés sur les ressources de ce fonds (estimé au 31/12/2014 à 2.325 mDT). Toutefois, la BNA n'est tenue à cette obligation qu'une fois qu'elle ait épuisé tous les recours possibles pour le recouvrement des créances (PV de carence à l'appui).

La situation des comptes de prêts financés sur les ressources du FOPRODI et se trouvant en phase contentieuse au 31/12/2014 se présente comme suit :

		<i>(En mDT)</i>
Compte comptable	Libellé	Solde au 31/12/2014
1850.000000	Contentieux dotation FOPRODI & FOPRODI BIRD	9 428
1106.082926	Impayés en intérêts sur FOPRODI & BIRD	2 504
TOTAL		11 932

Notons, enfin, qu'une action d'assainissement du fonds FOPRODI est en cours, en collaboration avec les autorités réglementaires.

D'autre part, la BNA assume aussi le risque (entre 25% et 50%) de non recouvrement au titre des prêts financés sur d'autres ressources telles que le FODEC et la ligne BIRD 1969.

2.11.2. Autres comptes rattachés à la rubrique emprunts et ressources spéciales

Certains comptes de régularisation (passifs) demeurent non justifiés au 31/12/2014. Ils ont été auparavant analysés par la BNA sans, toutefois, parvenir à retracer les origines de leurs soldes :

		<i>(En mDT)</i>
Compte	Libellé	Solde comptable
		au 31/12/2014
1105.81257	Prise en charge par l'Etat des impayés	2 783
1105.81751	Réajustement intérêts / 3 ^{eme} ligne de crédit CEE	1 334
1105.81755	Créditeurs divers / crédits convertis	1 642

2.12. Autres passifs

Les autres postes de passif totalisent 371.023 mDT au 31 décembre 2014 contre 310.577 mDT au 31 décembre 2013. Ils se présentent comme suit :

	<i>(En mDT)</i>	
	Solde au	Solde au
	31 décembre 2014	31 décembre 2013
État, impôts et taxes	19 530	18 467
Impôts sur les sociétés	16 146	10 103
Passifs d'impôts différés	31 342	26 468
Fournisseurs et comptes rattachés	5 550	4 943
Organismes sociaux	31 824	29 882
Comptes d'ajustement devises	9 891	8 037
Provisions sur comptes d'ajustement devises	477	83
SWAPS devises	-1 891	-505
Congés à payer	10 092	11 352
Produits perçus d'avance	3 822	3 262
Excédent de caisse	1 476	1 357
Charges sur emprunt	51	51
Autres comptes de régularisation passif	3 071	2 706
Provisions sur autres comptes de régularisation passif	5	4
Comptes liés à la compensation	129 336	65 985
Comptes de régularisation	13 782	18 749
Comptes Étatiques créditeurs	44 430	41 082
Créditeurs divers	39 481	42 878
Provisions pour passifs et charges :	12 607	25 673
▪ Provisions pour indemnités de départ à la retraite et assurances groupes de retraités (5.12.1)	8 553	20 300
▪ Provisions suspens inter-sièges (5.12.2)	1 160	1 909
▪ Autres provisions pour risques et charges	2 894	3 464
TOTAL	371 023	310 577



2.12.1 Indemnités de départ à la retraite et charges d'assurance groupe des retraités

Le Groupe a comptabilisé des provisions qui couvrent ses engagements postérieurs à l'emploi envers le personnel actif et les agents retraités pour les régimes à prestations définies en vigueur au sein de la Banque mère et de certaines filiales..

Conformément aux articles 53 et 54 de la Convention Collective Nationale du Personnel des Banques et des Etablissements Financiers, la BNA a comptabilisé des provisions qui couvrent ses engagements postérieurs à l'emploi envers le personnel actif et les agents retraités.

En effet, le personnel retraité demeure affilié à un contrat d'assurance sociale, financé par les cotisations de la Banque et du personnel et garantissant les risques suivants : maladies, longue maladie, maternité, invalidité et décès. La BNA supporte 80% des coûts (cotisations...) relatifs à ce contrat d'assurance groupe.

En application des principes comptables généralement admis en Tunisie et des normes internationales d'information financière (IFRS), le coût des avantages postérieurs à l'emploi doit être comptabilisé en charges, à l'instar des autres éléments de rémunération, durant la période d'activité du salarié et non pas au moment où celui-ci bénéficie effectivement des prestations.

Ainsi, la BNA a comptabilisé des provisions pour avantages postérieurs à l'emploi dont l'encours global au 31/12/2014 s'élève à 8.231 mDT contre 19.654 mDT au 31/12/2013

Pour l'estimation de ces provisions, la Banque a retenu les hypothèses suivantes :

- Taux de croissance des salaires	:	4%
- Taux de mortalité et de départ anticipé	:	5%
- Taux d'actualisation financière	:	8%
- Charges sociales (50%)	:	50% * 20,04%
- Espérance de vie	:	74,3 ans
- Prime d'assurance prise en charge par la BNA (par retraité)	:	580 DT

La BNA a contracté à la date du 01/01/2014 une assurance pour couvrir la charge relative au paiement de l'indemnité de départ à la retraite qui est égale à six salaires bruts. Elle a, par conséquent, abandonné le système de provisionnement de l'indemnité de départ à la retraite et a procédé à la reprise de la provision correspondante déjà constituée soit 11.831 mDT.

2.12.2. Provisions sur les suspens inter-sièges

Les suspens inter-sièges font l'objet d'une affectation entre les différentes rubriques des états financiers selon la nature des opérations.

La provision sur les suspens des comptes inter sièges a été estimée selon la méthode édictée par la circulaire BCT n°91-24 compte tenu des soldes nets par référence d'opération

La provision ainsi constituée se présente comme suit :

Antériorité	Suspens débiteurs	Suspens créditeurs	Suspens nets	Différence débitrice	Base provisions	Taux de provision	Provision
Inférieur à 90 jours	873	763	110	18	891	0%	-
Compris entre 90 et 180 jours	156	115	41	9	165	20%	33
Compris entre 180 et 360 jours	196	112	84	13	209	50%	104
Supérieur à 360 jours	946	770	176	77	1023	100%	1 023
Total en mDT	2 171	1 760	411	117	2 288		1 160

2.13. Capitaux propres (hors actions propres et d'autocontrôle)

2.13.1. Réserves consolidées

Les réserves consolidées correspondent aux résultats accumulés par la mère consolidante dans les entités incluses dans le périmètre depuis la prise de contrôle jusqu'à la date de clôture de l'exercice précédant celui objet de la publication

Les réserves consolidées s'élèvent au 31 décembre 2014 à 322.788 mDT contre 330.548 mDT au 31 décembre 2013. Elles se détaillent comme suit :

	<i>(En mDT)</i>	
	Solde au 31 décembre 2014	Solde au 31 décembre 2013
Contribution de la mère consolidante	288 321	289 074
+ Part du groupe, dans les primes d'émission	39 731	39 712
+ Part du groupe, dans les primes de fusion	14 695	14 688
+ Part du groupe, dans les autres réserves	235 783	236 641
- Part des minoritaires dans le capital libéré	-1 889	-1 966
Contribution des filiales relevant du secteur des services financiers	25 934	24 549
+ Contribution positive dans les réserves	26 044	24 719
- Contribution négative dans les réserves	-110	-170
Contribution des filiales relevant du secteur de la promotion immobilière	20 867	17 129
+ Contribution positive dans les réserves	20 867	17 129
- Contribution négative dans les réserves	-	-
Contribution des filiales relevant d'autres secteurs	-12 333	-205
+ Contribution positive dans les réserves	561	530
- Contribution négative dans les réserves	-12 895	-735
TOTAL	322 788	330 548

2.13.2. Autres capitaux propres consolidés

Les autres capitaux propres consolidés totalisent 131.491 mDT au 31 décembre 2014 contre 131.338 mDT au 31 décembre 2013. Ils se détaillent comme suit :

	<i>(En mDT)</i>	
	Solde au 31 décembre 2014	Solde au 31 décembre 2013
Dotation de l'État de 133.000 mDT	131 430	131 366
+ Dotation(1)	133 000	133 000
- Part revenant aux minoritaires	-1 570	-1 634
Gains et pertes des OPCVM, inscrits en capitaux propres	61	-27
± Plus ou moins-values potentielles sur titres détenus par des OPCVM	-114	-214
± Plus ou moins-values réalisées sur titres détenus par des OPCVM	52	160
- Frais de négociation des OPCVM	1	-1
- Part revenant aux minoritaires	123	27
TOTAL	131 491	131 338

(1) En application des termes de la loi n°94-30 du 21 février 1994, la Banque mère a conclu avec l'État Tunisien, en date du 16 mars 1995, une convention en vertu de laquelle des créances sur fonds budgétaires agricoles, s'élevant en principal à 133.000 mDT, ont été transférées à la Banque mère (moyennant la garantie de l'État en matière de recouvrement des montants échus depuis un an sur les crédits entrant dans le cadre de cette convention).

Cette convention a permis à la Banque mère de rétablir sa situation financière (par l'amélioration de ses capitaux propres) et de se conformer ainsi à la réglementation en vigueur en matière de ratio de solvabilité (minimum de 5%)

Cependant, la BNA est tenue de restituer les sommes transférées, en application de cette convention, dès lors que son équilibre financier est rétabli. Il s'en suit que la situation de ses capitaux propres pourrait être fortement affectée dans le cas où elle serait amenée à restituer lesdites sommes.

2.13.3. Résultat de l'exercice, part du groupe

L'exercice clos le 31 décembre 2014 s'est soldé par un résultat consolidé positif, avant modifications comptables, de 55 533 mDT contre un résultat de même nature de 18 715 mDT au

31 décembre 2013. La contribution au résultat consolidé de la mère et de ses filiales peut être détaillée comparativement comme suit :

	<i>(En mDT)</i>	
	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Contribution de la mère consolidante	59 214	9 952
Contribution des filiales relevant du secteur des services financiers	-5 416	3 643
+ Contribution positive dans le résultat de l'exercice	1 433	3 953
- Contribution négative dans le résultat de l'exercice	-6 849	-311
Contribution des filiales relevant du secteur de la promotion immobilière	3 133	5 200
+ Contribution positive dans le résultat de l'exercice	3 476	5 200
- Contribution négative dans le résultat de l'exercice	-342	-
Contribution des filiales relevant d'autres secteurs	-1 399	-79
+ Contribution positive dans le résultat de l'exercice	126	38
- Contribution négative dans le résultat de l'exercice	-1 525	-117
TOTAL	55 533	18 715

2.13.4. Résultat de base par action (Bénéfice par action)

	2014	2013
Bénéfice de l'exercice, avant modifications comptables, attribuable à la Banque mère (en mDT)	55 533	18 715
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période (1)	31 282 813	31 291 937
Bénéfice de base par action de valeur nominale 5 DT (en DT)	1,775	0,598

(1) Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période est le nombre d'actions ordinaires en circulation au début de la période, ajusté du nombre d'actions ordinaires remboursées ou émises au cours de la période, multiplié par un facteur de pondération en fonction du temps.

Le nombre d'actions ordinaires en circulation correspond au nombre d'actions émises par la société mère corrigé de l'effet des actions propres et d'autocontrôle détenues par la mère émettrice et par ses filiales.

Lorsque des actions ordinaires sont émises mais ne sont encore que partiellement libérées, elles sont traitées dans le calcul du résultat de base par action comme une fraction d'une action ordinaire dans la mesure où elles étaient autorisées à participer aux dividendes de la période relatifs à une action ordinaire entièrement libérée.

2.14. Actions propres et d'autocontrôle

Figurent sous cet intitulé, les contreparties versées par la Banque mère et par ses filiales pour l'acquisition et la détention des actions émises par la BNA.

Aucun profit ou perte ne doit être comptabilisé dans le résultat lors de l'achat ou de la vente, de ces actions. La contrepartie reçue au titre de la cession de ces actions, ainsi que les dividendes perçus sont constatés directement en capitaux propres sous l'intitulé "*Actions propres et d'autocontrôle*". Cette rubrique totalise au 31 décembre 2014 un montant de 3.620 mDT contre 3.274 mDT au 31 décembre 2013 et se détaille comme suit :

	<i>(En mDT)</i>	
	Solde au 31 décembre 2014	Solde au 31 décembre 2013
Actions propres détenues par la Banque mère	1 367	1 367
Actions d'autocontrôle détenues par les filiales	6 137	6 184
± Values sur actions propres et d'autocontrôle	(670)	(688)
Dividendes sur actions propres et d'autocontrôle	-	(338)
Part des minoritaires	(3 215)	(3 252)
TOTAL	3 620	3 274

Les actions propres et d'autocontrôle détenues par le Groupe s'élèvent, hors résultats de cessions et dividendes s'y rapportant et avant attribution de la part revenant aux minoritaires, à 7.505 mDT au 31 décembre 2014 contre 7.552 mDT au 31 décembre 2013, enregistrant ainsi une baisse de 47 mDT, et ce suite à la cession en Bourse de 3.850 actions propres et d'autocontrôle pour un coût global de 47 mDT.

Ces variations se détaillent comme suit :

	Actions propres		Actions d'autocontrôle		Total	
	Quantité	Coût	Quantité	Coût	Quantité	Coût
Solde au 31/12/2013	84 199	1 367	634 913	6 184	719 112	7 552
+ Acquisitions	-	-	-	-	-	-
- Cessions	-	-	-3 850	-47	-3 850	-47
Solde au 31/12/2014	84 199	1 367	631 063	6 137	715 262	7 505

3- NOTES SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

3.1. Cautions, avals et autres garanties données

Ce poste totalise 1.208.300 mDT au 31 décembre 2014 contre 1.521.819 mDT au 31 décembre 2013. Il se décompose comme suit :

(En mDT)

	31 décembre 2014	31 décembre 2013
a- En faveur d'établissements bancaires :	541 345	884 378
- Effets endossés (6 1 1)	442 000	835 515
- Débiteurs par lettres de garanties d'ordre de nos correspondants étrangers	81 345	48 863
- Cession créances	18 000	-
b- En faveur de la clientèle :	506 955	477 441
- Débiteurs par avals et acceptations	75 831	67 363
- Débiteurs par lettres de garanties	60 150	57 928
- Débiteurs par obligations cautionnées	24 551	18 744
- Débiteurs par cautions fiscales	39 640	45 428
- Débiteurs par cautions sur marchés publics	280 669	265 187
- Avals emprunts obligataires	1 736	3 603
- Avals billets de trésorerie	24 150	18 900
- Débiteurs par cautions bancaires taxation d'office	228	288
c- En faveur de l'État :	160 000	160 000
- Créances budgétaires transférées par l'État (6 1 2)	160 000	160 000
TOTAL	1 208 300	1 521 819



3.1.1. Effets endossés

Le montant des effets endossés est passé de 835.515 mDT au 31/12/2013 à 442.000 mDT au 31/12/2014. Cette rubrique correspond aux avals de la B.N.A sur des refinancements opérés par des banques de la place auprès de la Banque Centrale de Tunisie.

3.1.2. Créances budgétaires transférées par l'État

En application des termes de la loi n°2003-80 du 29 décembre 2003, portant loi de finances pour l'année 2004, le Ministre des Finances et la BNA ont conclu, en date du 17 février 2004, une convention ayant pour objet le transfert de fonds budgétaires agricoles revenant à l'Etat et totalisant la somme de 160.000 mDT au profit de la BNA et la prise en charge par l'Etat des impayés échus depuis un an sur les crédits accordés sur ces fonds et rentrant dans le cadre de cette convention.

Les fonds convertis ont été utilisés par la Banque pour compenser l'insuffisance de provisions dégagée par l'activité à fin 2003, ce qui a conduit à la dé-comptabilisation des fonds en question pour un montant de 160.000 mDT en contrepartie de la constatation de provisions sur titres d'investissement et créances clientèle pour le même montant

Cette convention met à la charge de la BNA l'obligation de restituer les sommes transférées (selon un échéancier à convenir avec l'Etat), dès lors que son équilibre financier est rétabli. La convention prévoit la présentation de cet engagement parmi les passifs éventuels au niveau des engagements hors bilan.

Conformément, à l'article 6 de la convention de 160.000 mDT, le rétablissement de l'équilibre financier est atteint lorsque les conditions suivantes sont cumulativement réunies sans prise en compte des créances transférées à la BNA en vertu de la convention :

- Les provisions sont dûment constituées conformément à la réglementation en vigueur ;
- La couverture minimale des fonds propres est atteinte ;
- Le taux moyen du rendement des capitaux propres du secteur est atteint ;
- Le taux moyen de rendement des actifs est atteint ;
- La Banque assure la distribution de dividendes pour un taux minimum qui excède le taux prévu au niveau de ses statuts.

3.2. Actifs donnés en Garantie (HB3)

Le refinancement auprès de la Banque Centrale de Tunisie s'établit à 460 000 mDT au 31/12/2014 contre 556 000 mDT au 31/12/2013. Le détail des actifs donnés en garantie se présente comme suit :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
Titres de créances	352 000	368 000
Bons du trésor	108 000	188 000
Total	460 000	556 000

3.3. Garanties reçues (HB7)

Le poste « Garanties reçues » est constitué au 31 décembre 2014 des éléments suivants :

(En mDT)

	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Garanties reçues de l'État	1 065 758	728 778
Garanties reçues de la clientèle	1 341 071	728 405
TOTAL	2 406 829	1 457 183

4. NOTES RELATIVES AUX POSTES DE L'ÉTAT DE RESULTAT

4.1. Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés ont atteint 480.783 mDT en 2014 contre 421.765 mDT en 2013, enregistrant ainsi un taux d'accroissement de 14 %. Ils s'analysent comme suit :

(En mDT)

	Exercice clos le 31/12/2014	Exercice clos le 31/12/2013
Opérations avec les établissements bancaires et financiers :	4 590	5 737
- Intérêts sur prêts sur le marché monétaire en dinars	3 200	3 586
- Intérêts sur prêts sur le marché monétaire en devises	34	46
- Intérêts sur autres avoirs auprès des établissements bancaires et financiers	1 324	1 385
- Report / Déport sur opérations de SWAPS	32	720
Opérations avec la clientèle :	456 432	397 954
- Agios sur comptes débiteurs de la clientèle	67 496	59 605
- Intérêts sur crédits à la clientèle	388 936	338 349
Autres intérêts et revenus assimilés	19 761	18 074
TOTAL	480 783	421 765

4.2. Commissions perçues

Les commissions perçues par le Groupe ont totalisé 58.427 mDT en 2014 contre 56.521 mDT en 2013, soit une augmentation de 3,4 %. Elles se décomposent comme suit :

	<i>(En mDT)</i>	
	Exercice clos le 31/12/2014	Exercice clos le 31/12/2013
Commissions sur opérations de chèques, effets, virements et tenue de comptes	30 770	27 724
Commissions sur opérations Monétique	3 961	3 770
Commissions sur opérations de change	733	912
Commissions sur opérations de commerce extérieur	2 318	2 245
Commissions sur location de coffre-fort	24	24
Commissions d'études, de montage de financement, de conseil et d'assistance	9 159	9 984
Commissions de gestion des fonds budgétaires & extérieurs	2 134	2 041
Commissions sur avals billets de trésorerie	327	358
Commissions de gestion d'OPCVM	437	417
Commissions de gestion de fonds à capital risque	100	95
Commissions diverses	8 464	8 951
TOTAL	58 427	56 521

4.3. Gains sur portefeuille commercial et opérations financières

Ces gains ont atteint 50.051 mDT en 2014 contre 60.889 mDT en 2013, soit une diminution de 18 %. Ils se détaillent comme suit :

	<i>(En mDT)</i>	
	Exercice clos le 31/12/2014	Exercice clos le 31/12/2013
Gains nets (ou pertes nettes) sur titres de placement :	38 590	44 692
- Intérêts nets sur Bons du Trésor (+)	31 116	39 539
- Dividendes & revenus assimilés (+)	7 019	5 029
- Reprises sur provisions pour dépréciation des titres de placement (+)	455	128
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement (-)	-	-3
Gains nets (ou pertes nettes) sur opérations de change :	11 461	16 196
- Résultat sur opérations de change	8 100	11 858
- Commissions sur change manuel	3 361	4 338
TOTAL	50 051	60 889

4.4. Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille d'investissement ont totalisé 20.724 mDT en 2014 contre 16 533 mDT en 2013, soit une augmentation de 25%. Ils se détaillent comme suit :

	<i>En mDT)</i>	
	Exercice clos le 31/12/2014	Exercice clos le 31/12/2013
Revenus des titres de participation en rétrocession	488	360
Revenus des autres titres de participation	9 914	8 559
Revenus des obligations	7 490	4 257
Revenus des fonds gérés	2 833	3 358
TOTAL	20 724	16 533

4.5. Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées se sont élevés à 243.074 mDT en 2014 contre 211.262 mDT en 2013, soit une augmentation de 15 %. Ils se décomposent comme suit :

	<i>(En mDT)</i>	
	Exercice clos le 31/12/2014	Exercice clos le 31/12/2013
Opérations avec les établissements bancaires et financiers :	56 524	55 416
- Intérêts sur emprunts sur le marché monétaire en dinars	50 936	52 388
- Intérêts sur emprunts sur le marché monétaire en devises	667	366
- Intérêts sur autres comptes des établissements bancaires et financiers	207	227
- Report / Déport sur opérations de SWAP	4714	2435
Opérations avec la clientèle :	178 513	147 535
- Intérêts sur comptes à vue	7 557	7 128
- Intérêts sur comptes d'épargne	73 815	59 639
- Intérêts sur bons de caisse, comptes à terme et autres produits financiers	97 142	80 768
Emprunts	7 032	6 940
Autres intérêts et charges	1 005	1 370
TOTAL	243 074	211 262

4.6. Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passifs

Ce poste a atteint 96.113 mDT en 2014 contre 152.724 mDT en 2013, soit une diminution de 37%. Il s'analyse comme suit :

	<i>(En mDT)</i>	
	Exercice clos le 31/12/2014	Exercice clos le 31/12/2013
Dotations aux provisions pour créances douteuses	-160 763	-191 872
Dotations aux provisions collectives sur créances non classés	-7 081	-15 195
Créances cédées ou passées par pertes	-42 494	-1 011
Reprises sur provisions pour créances douteuses, engagements hors bilan et passif	100 842	54 796
Dotations aux provisions pour risques et charges	-6 137	-6 811
Reprises sur provisions diverses	14 255	5 081
Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations	-18	-378
Sommes recouvrées au titre des créances passées par pertes	5 247	2 587
Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs d'exploitation des filiales non financières	-14	-24
Reprises sur provisions pour dépréciation des actifs d'exploitation des filiales non financières	49	103
TOTAL	-96 113	-152 724

4.7. Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement (PR6/CH5)

Ce poste a totalisé 3.078 mDT en 2014 contre une somme nette négative de 4.015 mDT en 2013. Il se détaille comme suit :

	Exercice clos le 31/12/2014	Exercice clos le 31/12/2013
Dotations aux provisions pour dépréciation des autres titres de participation	-2 842	-4 077
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres en rétrocession	-2 735	-1 863
Reprises sur provisions pour dépréciation des autres titres de participation	-188	261
Reprises sur provisions pour dépréciation des titres en rétrocession	1 434	1 500
Plus-values sur cessions des autres titres de participation	-	2
Plus-values sur cessions des titres en rétrocession	217	1 432
Gains de change sur portefeuille d'investissement	1	1
Pertes exceptionnelles sur portefeuille d'investissement	-1	-1
Gains sur titres consolidés	7 229	4
Pertes sur titres consolidés	-36	-1 274
TOTAL en mDT	3 078	-4 015

4.8. Frais de personnel

Les frais de personnel se sont élevés à 156.374 mDT en 2014 contre 136.934 mDT en 2013, soit une augmentation de 14%. Ils se détaillent comme suit :

	<i>(En mDT)</i>	
	Exercice clos	Exercice clos
	le 31/12/2014	le 31/12/2013
Salaires et compléments de salaires	107 694	97 683
Charges sociales et fiscales	32 049	27 875
Autres charges du personnel	8 336	7 860
Charges sur assurance IDR & Epargne collective (*)	9 508	-
Variation des congés à payer	-1 214	3 516
TOTAL	156 374	136 934

(*) Assurance IDR . la société mère BNA a souscrit, courant 2014 un contrat d'assurance auprès de la CTAMA ayant effet à partir du 01/01/2014 et ce pour couvrir la charge relative à l'indemnité de départ à la retraite qui se monte à six salaires bruts. La cotisation s'élève à **6.124** mDT.

(*) Assurance Epargne collective : la société mère BNA a souscrit, courant 2014 un contrat d'assurance Epargne collective auprès de la CTAMA ayant effet à partir du 01/01/2014 et ce pour financer le complément de retraite du personnel de la BNA. La prime annuelle relative à l'exercice 2014 s'est élevée à 4 230 mDT dont 20% à la charge du personnel de la banque. La charge supportée par la banque au 31/12/2014 s'élève à **3.384** mDT.

4.9. Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires

Les Soldes en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires se sont élevés à -1.488 mDT en 2014 contre 11.830 mDT en 2013, soit une diminution de 13.318 mDT. Ils se décomposent comme suit :

	Exercice clos	Exercice clos
	le 31/12/2014	le 31/12/2013
Profits exceptionnels	-814	11 873
Pertes et profits sur opération d'arbitrage rejet monétique	177	72
Déficit de caisse	-11	-16
Pénalités et amendes fiscal	-24	-98
Contribution conjoncturelle au profit du budget de l'Etat	-815	-
TOTAL	-1 488	11 830

4.10. Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôts sur les bénéfices se compose de l'impôt courant ou exigible (impôt sur les sociétés) et de la variation des actifs et passifs d'impôt différé (intégrés au bilan) Pour l'année

2014 la charge nette s'élève à 23.647 mDT contre 13.582 mDT en 2013. Elle se détaille comme suit :

	<i>(En mDT)</i>	
	Exercice clos le 31/12/2014	Exercice clos le 31/12/2013
Charge des impôts courants de l'exercice (impôts exigibles)	21 306	14 656
Charge des impôts différés de l'exercice	7 694	3 535
Produits des impôts différés de l'exercice	-5 354	-4 610
TOTAL	23 647	13 582

5. NOTES SUR L'ÉTAT DES FLUX DE TRESORERIE

5.1. Flux de trésorerie net affecté aux activités d'exploitation

Les activités d'exploitation ont dégagé, au cours de l'exercice 2014, un flux de trésorerie net positif de 71.233 mDT s'expliquant principalement comme suit :

- Les produits d'exploitation encaissés ont enregistré un excédent de 309.389 mDT par rapport aux charges d'exploitation décaissées ;
- Les dépôts de la clientèle ont enregistré une augmentation (en net) de 353.091 mDT ;
- Les crédits à la clientèle ont augmenté (en net) de 384.849 mDT ;
- Les sommes versées au personnel et aux créditeurs divers ont atteint 143.928 mDT ;

5.2. Flux de trésorerie net affecté aux activités d'investissement

Les activités d'investissement ont dégagé, au cours de l'exercice 2014, un flux de trésorerie net négatif de 99.226 mDT provenant, d'une part, de l'acquisition de titres d'investissement et d'immobilisations corporelles et incorporelles respectivement pour 110.392 mDT et 7.378 mDT et, d'autre part, de l'encaissement d'intérêts et de dividendes sur portefeuille d'investissement pour un montant cumulé de 18.541 mDT.

5.3. Flux de trésorerie net affecté aux activités de financement

Les activités de financement ont dégagé, au cours de l'exercice 2014, un flux de trésorerie net négatif de 17.562 mDT provenant essentiellement de l'émission d'actions par les filiales OPCVM à hauteur de 4.355 mDT, des remboursements d'emprunts pour 2.798 mDT, de la diminution des ressources spéciales de 17.219 mDT et de la distribution de 1.900 mDT de dividendes.

5.4. Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique comporte les avoirs en dinars et en devises en caisse, auprès de la BCT et du Centre des Chèques Postaux ainsi que les avoirs nets auprès des établissements bancaires. Elle inclut également les prêts et emprunts interbancaires inférieurs à trois mois et le portefeuille titres de transaction.

Les liquidités et équivalents de liquidités présentent un solde négatif de 536.763 mDT au 31 décembre 2014 contre un solde négatif de 491.238 mDT au 31 décembre 2013, soit une variation à la baisse de 45.554 mDT. Elles se décomposent comme suit à la fin de l'exercice 2014 :

	<i>(En mDT)</i>
Liquidités en dinars tunisiens :	105 485
- Caisse dinars	39 065
- Avoirs à la BCT en dinars	18 020
- Avoirs en CCP	882
- Mouvements IBS	8 459
- Avoirs auprès du TGT	357
- Placements en dinars	41 000
- Correspondants débiteurs en dinars	8 515
- Correspondants créditeurs en dinars	-10 813
Liquidités en devises :	41 638
- Caisse devises	10 264
- Avoirs à la BCT devises	19 656
- Correspondants débiteurs en devises	359
- Correspondants créditeurs en devises	-52
- Placements en devises	11 411
Emprunts en dinars	-665 250
Emprunts en devises	-276 007
Placements supérieurs à 3 mois (*)	257 341
LIQUIDITES & EQUIVALENTS DE LIQUIDITES AU 31/12/2014	-536 793

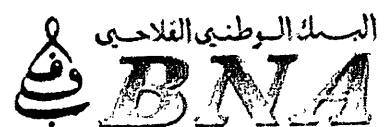
(*) Les placements en BTA, BTZC et billets de trésorerie souscrits par des contreparties autres que des établissements de crédit, présentés en portefeuille-titres commercial, sont considérés comme étant des équivalents de liquidités.

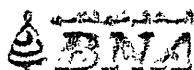
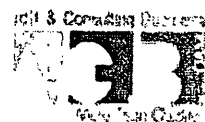
6. INFORMATION SECTORIELLE

L'information sectorielle sur les pôles d'activités retenus se présente comme suit pour les exercices clos le 31/12/2014 et le 31/12/2013 :

Information sectorielle	Services financiers		Promotion immobilière		Autres activités		Eliminations entre secteurs		Consolidé	
	2 014	2 013	2 014	2 013	2 014	2 013	2 014	2 013	2 014	2 013
PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES										
Produits externes										
<i>Produits concourant à la formation du PNB</i>	514 150	555 194	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Produits ne concourant pas à la formation du PNB</i>	-	-	67 309	98 135	7 781	6 407	-	-	-	-
Produits provenant de transactions avec d'autres secteurs	13 568	12 823	48	97	13 568	5 628	(27 184)	(18 548)	-	-
Total	<u>527 718</u>	<u>568 017</u>	<u>67 357</u>	<u>98 232</u>	<u>21 348</u>	<u>12 034</u>	<u>(27 184)</u>	<u>(18 548)</u>	<u>589 240</u>	<u>659 736</u>
2 RESULTAT										
Résultat sectoriel	<u>71 370</u>	<u>32 261</u>	<u>18 174</u>	<u>27 515</u>	<u>(8 284)</u>	<u>2 988</u>	<u>20 248</u>	<u>(18 507)</u>	<u>101 508</u>	<u>44 258</u>
Charges non affectées									0	(28)
Résultat opérationnel									<u>101 508</u>	<u>44 230</u>
Charges financières des secteurs non financiers									<u>(1 626)</u>	<u>(186)</u>
Produits des placements des secteurs non financiers									<u>3 566</u>	<u>547</u>
Part du résultat net dans les entreprises associées	1 303	1 417	447	293	-	-	-	-	<u>1 750</u>	<u>1 710</u>
Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires									<u>(846)</u>	<u>12 646</u>
Impôt sur le résultat									<u>(25 460)</u>	<u>(13 582)</u>
Dotations aux amortissements	-	-6 692	-446	-358	-137	-113	-	-	<u>-583</u>	<u>-7 164</u>
Résultat net de l'exercice									<u>78 310</u>	<u>45 366</u>
AUTRES INFORMATIONS										
Actifs sectoriels	8 255 007	7 841 855	193 260	160 975	18 974	2 551	-	-	<u>8 467 240</u>	<u>8 005 380</u>
Autres actifs	-	-	-	-	-	-	-	-	<u>79 041</u>	<u>91 864</u>
Participation dans des entreprises associées mises en équivalence	31 294	30 851	5 352	5 113	-	-	-	-	<u>36 646</u>	<u>35 964</u>
Passifs sectoriels	6 976 686	6 489 603	27 252	15 891	2 651	1 400	-	-	<u>7 006 589</u>	<u>6 506 894</u>
Autres passifs									<u>511 037</u>	<u>600 411</u>

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX
COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS
CONSOLIDES**





BANQUE NATIONALE AGRICOLE

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DU GROUPE BNA
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014**

**MESDAMES ET MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA
BANQUE NATIONALE AGRICOLE – BNA**

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur les états financiers consolidés du groupe de la Banque Nationale Agricole (BNA) arrêtés au 31 décembre 2014, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires.

I. Rapport sur les états financiers consolidés

Nous avons procédé à l'audit des états financiers consolidés du groupe de la Banque Nationale Agricole (BNA), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2014, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

1. Responsabilité de la Direction pour les états financiers

Les organes de Direction et d'Administration de la Banque sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. A l'exception des points évoqués au paragraphe 3.1, nous avons effectué notre audit conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles d'éthique et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserves.

3. Justification de l'opinion avec réserves

3.1 Nos travaux d'audit des états financiers de la société mère « BNA » ont été limités par :

- Les insuffisances significatives inhérentes au système de contrôle interne de la banque et qui touchent les procédures et processus en rapport avec le traitement de l'information financière et la préparation des états financiers.

Il s'agit particulièrement de l'arrêté du tableau des engagements, de la justification et la réconciliation des flux et des opérations, de l'évaluation et la mise à jour des garanties ainsi que la gestion et la surveillance des différents risques liés à l'activité bancaire (risque de crédit, risque de marché, risque de contre partie, risque opérationnel...).

- L'indisponibilité d'un détail exhaustif des produits comptabilisés par client. Conséquemment, la conformité des produits réservés par rapport aux dispositions de l'article 9 de la circulaire de la BCT n°91-24 n'a pu être appréciée.
- L'inexistence d'une information fiable et exhaustive sur les mouvements confiés par client permettant d'apprécier la solvabilité de certaines relations de la Banque.
- L'absence d'une comptabilité multidevises, autonome tenue en devise selon un système dit en partie double.

Ce qui ne permet pas d'identifier clairement l'impact des opérations effectuées en devises sur le résultat de la période et d'apprécier l'exposition de la Banque au risque de change.

- L'absence de réponses à nos demandes d'informations sur les litiges en cours par les avocats mandatés par la BNA.

3.2 Contrairement aux règles de validité juridique régissant les sûretés, dûment rappelées par la législation en vigueur, la BNA (société mère), maintient des garanties hypothécaires, après leur extinction, pour la couverture comptable de certains engagements. L'incidence de cette qualification sur les provisions requises ne peut être estimée, avec approximation suffisante, avant l'achèvement des actions de revue des garanties entamée par les structures de la Banque.

3.3 Ainsi qu'il a été donné en informations au niveau des notes 5.8 & 5.12, les rubriques « Autres actifs » et « Autres passifs » comportent des comptes qui présentent des suspens et des opérations en instance de dénouement se rapportant principalement aux comptes liés à la compensation de la société mère (BNA). Ces comptes débiteurs et créditeurs s'élèvent respectivement à 47,522 millions de dinars et à 129,336 millions de dinars.

Les travaux d'apurement des suspens liés à la « télé-compensation 24 heures », sont à la date de rédaction du présent rapport, en cours. L'impact final des travaux en cours ne peut, actuellement, pas être estimé.

3.4 Les engagements de la société mère (BNA) déclarés à la Banque Centrale de Tunisie « BCT », base de calcul des provisions requises, sont supérieurs aux engagements inscrits aux états financiers au niveau des rubriques AC3 « Créances clientèles », AC7 « autres Actifs » et HB « engagements hors bilan » et ce pour un montant compensé de 26 millions de dinars.

Aussi, certaines natures d'engagements n'ont pas été déclarées à la BCT dont les crédits notifiés non utilisés. Cette situation risque d'impacter le montant des provisions requises sur les engagements clientèle.

3.5 La BNA (société mère) ne dispose pas d'une comptabilité régulière et exhaustive des engagements hors bilan. L'état des engagements hors bilan a été arrêté d'une manière extracomptable sur la base de situations communiquées par les structures internes à la BNA.

Par conséquent, nous formulons une réserve sur la régularité et l'exhaustivité de l'état des engagements hors bilan.

- 3.6 Ainsi qu'il a été donné en informations au niveau de la note 5.11 « Emprunts et Ressources Spéciales », les situations « Ressources/Emplois » des fonds budgétaires confiés par l'État à la BNA (société mère) ne font pas l'objet d'arrêté contradictoire afin d'établir l'équilibre entre les emplois et les ressources de chaque fonds budgétaire et d'identifier les emplois financés par les ressources budgétaires pour lesquels la BNA supporte en partie les risques définitifs encourus sur les prêts (entre 25% et 50%).

De ce fait, les risques encourus sur ces emplois ne sont pas considérés lors de la détermination des provisions pour créances douteuses ce qui pourrait minorer le montant des provisions requises sur les engagements.

- 3.7 La BNA (société mère) n'a pas procédé à l'inventaire physique de ses immobilisations qui s'élèvent en net à 57 millions de dinars.

Par conséquent, nous ne sommes pas en mesure de certifier l'existence physique des immobilisations inscrites au bilan du groupe ni d'estimer l'effet des ajustements sur les capitaux propres, qui le cas échéant, pourraient se révéler nécessaires si l'inventaire physique a été réalisé et rapproché avec la comptabilité.

- 3.8 Les travaux de consolidation ont été effectués sur la base des états financiers non certifiés de 4 sociétés sur un périmètre composé de 22 sociétés.

Ainsi, nous ne sommes pas en mesure d'estimer l'effet des ajustements que les travaux des commissaires aux comptes pourraient, le cas échéant, mettre en évidence.

Opinion avec réserves

A notre avis, sous réserve des incidences des questions évoquées aux paragraphes 3.1 à 3.8, les états financiers consolidés, ci joints, présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe BNA au 31 décembre 2014, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II. Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Les informations sur les comptes consolidés du groupe BNA et contenues dans le rapport du conseil d'administration destiné à l'Assemblée Générale appellent les mêmes observations exprimées dans le paragraphe « justification de l'opinion avec réserves ».

Tunis, le 19 octobre 2015
Les Co-commissaires aux comptes

CFA Fathi Saidi
Fathi Saidi

ACB
Ziad KHEDIMALLAH

